

Nouvelle série - N° 165

ISSN 0755-8805

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES

Année 2024

ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
Nîmes
2025

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2024

Ce Bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : Jérôme BONET, Préfet du Gard

Président : Alain PENCHINAT

Vice-président : Francine CABANE

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Bernard SIMON

Trésorier : Michel BELIN

Bibliothécaire : Didier TRAVIER

Archiviste : Frédéric ABAUZIT

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

TABLE DES MATIÈRES

Vendredi 5 janvier. Jean-Michel Faidit, membre correspondant : <i>Les Arènes de Nîmes et l'histoire du sport : 1822 - Mathevet, l'Hercule des Hercules, dans l'amphithéâtre réhabilité ou la préfiguration du sport dans des stades</i>	9
Vendredi 19 janvier. Jean-Pierre Odilon, membre correspondant : <i>Anatomie d'un quartier populaire de Nîmes : le Chemin-Bas d'Avignon</i>	19
Vendredi 23 février. Séance administrative	25
Vendredi 8 mars. Christian Feller, membre correspondant : <i>Et si Freud avait analysé Darwin (et M. Lumbricus)</i>	35
Vendredi 22 mars. Francine Cabane, membre résidant : <i>L'enceinte romaine sur la colline de Montauray</i>	41
Vendredi 5 avril. Xavier Gutherz, membre non résidant : <i>Le Néolithique, hier et aujourd'hui</i>	49
Vendredi 19 avril. Daniel J. Valade, membre résidant : <i>Créations artistiques pour les temporadas nîmoises : Ça l'affiche bien</i>	55
Vendredi 3 mai. Jean-Marc Beynet, membre correspondant : <i>Charles Lenthéric, ingénieur-auteur visionnaire, membre résidant de l'Académie de Nîmes, dans la seconde moitié du XIX^e siècle</i>	61
Vendredi 24 mai. Accueil de la promotion 2024 des membres correspondants : Gabriele Padberg-Jeanjean, Francis Bonnefont, Théodore Guuinic. Pauline Hélou-de La Grandière	67

Vendredi 7 juin. Accueil de Pauline Hérou de la Grandière en qualité de membre correspondant.

Communication de Marc Firoud, académicien non résidant :
Quelques réflexions à propos de l'intelligence artificielle..... 99

Vendredi 21 juin. Réception de Michel Jas, pasteur de l'Église réformée, en qualité d'académicien résidant au fauteuil de Jean-Pierre Gardelle devenu membre honoraire..... 117

Vendredi 5 juillet. Alain Artus, membre correspondant :
« Raymond La Villeguier et le Prix Populiste » 145

Vendredi 27 septembre. Jean-Marie Mercier, membre correspondant :
Sous le signe du taureau. Regard croisé Auguste Chabaud et Claude Viollat 151

Vendredi 4 octobre. Alain Nicolas, membre correspondant :
Le « Sacré » est-il nécessaire pour vivre ? 159

Vendredi 18 octobre. Romain Daudé, membre correspondant :
Au service des Princes, la mission diplomatique du comte Valentin Esterházy en Russie (1791-1796) 165

Vendredi 15 novembre. Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant, Francine Cabane et Hélène Deronne, membres résidants.
Hommage à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Marguerite Long à Nîmes 171

Vendredi 22 novembre. Réception de Mme Véronique Blanc-Bijon, archéologue, en qualité d'académicienne résidante au fauteuil de M. Guilhem Fabre..... 179

Vendredi 29 novembre. Sylviane Léoni, membre correspondant :
François Pétrarque et le récit de son ascension au mont Ventoux en 1335..... 209

Vendredi 6 décembre. Séance administrative	215
Vendredi 13 décembre. Jean-Louis Meunier, membre résidant : <i>Christian Liger, un nîmois libre et engagé</i>	245
Vendredi 20 décembre. Réception de M. Tu Anh Tran succédant en qualité d'académicien résidant à M. Bernard Fontaine	253

FAITS ACADÉMIQUES

Passation des pouvoirs entre Anne Hénault, présidente sortante et Alain Penchinat, nouveau président.....	16
Notre consœur membre correspondant Anne Brousmiche vient de recevoir le diplôme d'honneur pour la catégorie « <i>Poème court et haïku – Protection de l'enfance</i> » décerné par EUROPE POESIE/UNICEF.....	19
Le 22 ^{ème} Festival de la Biographie se tiendra du 26 au 28 janvier 2024, sous la co-présidence de Béatrix de l'Aulnoit et Gilles Kepel. Le thème retenu est : « <i>Souvenirs d'enfance</i> ».	21
Hommage à René Domergue, ancien membre correspondant.....	36
Vote pour l'élection de la promotion 2024 des membres correspondants. Pauline Hérou de la Grandière, Gabriele Padberg-Jeanjean, Francis Bonfont et Théodore Guinic.....	49
Décès de l'épouse de M. Alain Delage, membre correspondant	56

Samedi 20 avril, le président et le Secrétaire perpétuel ont assisté au 40^{ème} anniversaire de l'installation à Nîmes de la 6^{ème} Brigade légère blindée.....57

Vendredi 24 mai. Réception de la promotion 2024 des membres correspondants68

Vendredi 7 juin. Mise en ligne sur notre site web du film concernant la conférence de Francine Cabane sur l'histoire des bombardements de Nîmes de 1944100

Vendredi 21 juin. Réception de Michel Jas, pasteur de l'Église réformée, en qualité d'académicien résidant au fauteuil de Jean-Pierre Gardelle devenu membre honoraire..... 118

Samedi 21 et dimanche 22 septembre. Visites de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine.....152

Disparition de Dominique Hooreman, membre correspondant 152

Disparition de Jean Krebs, membre correspondant 152

Vendredi 27 septembre. Invitation pour l'installation du nouveau Premier président de la Cour d'appel Eric Bienko Vel Bienek..... 152

Disparition de Catherine Marès, ancienne présidente de l'Académie..... 179

Voyage à Vérone d'une délégation de l'Académie de Nîmes du 6 au 9 novembre 2024..... 180

Hommage à Marguerite Long..... 181

Vendredi 22 novembre. Réception de Véronique Blanc-Bijon, archéologue, en qualité d'académicienne résidante au fauteuil de Guilhem Fabre, devenu membre honoraire	181
Vendredi 13 décembre. Elections de Francine Cabane, Présidente et Michel Desplan Vice-président pour l'année 2025.....	245
Vendredi 13 décembre. Renouvellement du Bureau pour la période 2025-2029	246
Election de Mohammed Krabch académicien résidant au fauteuil de Charles Puech devenu membre honoraire.....	247
Election de Christophe Teissier académicien résidant au fauteuil d'Olivier Abel devenu académicien non-résidant.....	247
Vendredi 20 décembre. Réception de M. Tu Anh Tran succédant en qualité d'académicien résidant à M. Bernard Fontaine, décédé	254

Séance du vendredi 5 janvier 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Anne Hénault.**

Sont présents : Mmes Cabane, Hénault, Franchet d'Espèrey, Catherine Marès. Teulon-Lardic. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cadène, Desplan, Emmerly, Fougères, Meunier, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertarnd-Fabre, Deronne, Herrmann, Pallier, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Bruguerolle, Cavalier, Girard, Iancu, Meine, Simula, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Léoni, Torreilles. MM. Chillet-Pijac, Cruvellier, Faidit, Feller, Galligani, Hermet, Krabch, Lavrut, Mercier, Nicolas, Odilon, Teissier, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Giacomoni, Viallon. MM. Artus, Beynet, Chalvidan, Jas, Maréchal, Ott, Polge, Ribstein, Rouanet.

*

Madame la présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Elle donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 15 décembre 2023 qui est mis aux voix puis adopté.

Le secrétaire perpétuel précise que l'Académie n'effectue pas de compte rendu des séances publiques transcrit dans le Bulletin. Par contre, les textes des dites séances sont publiés dans le volume des Mémoires de l'année concernée.

Informations

Jean-Michel Faidit, membre correspondant, a transmis l'article paru dans Midi Libre concernant l'histoire de la météorite d'Alais qui a mis en ébullition les scientifiques dans le courant de l'année 1803. L'article peut être consulté à partir de Wikipédia (Météorite d'Alais).

Notre ami Jean-Michel Faidit nous informe de la parution de son dernier livre : « *Les cosmographes d'Ouvrière* », édité aux Presses du Midi.

Invitation

Samedi 13 janvier à 16 heures à la Maison du Protestantisme, notre confrère le pasteur Michel Jas est invité par la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard à prononcer une conférence intitulée : « L'histoire de Jésus ».

*

Madame la présidente prend la parole pour présenter la communication de Jean-Michel Faidit, membre correspondant, intitulée : *Les Arènes de Nîmes et l'histoire du sport : 1822 - Mathevet, l'Hercule des Hercules, dans l'amphithéâtre réhabilité ou la préfiguration du sport dans des stades.*

Monsieur,

Vous avez été reçu dans cette Académie, le 10 mai 2002, par le regretté président Yvon Pradel. Vous êtes mathématicien et Docteur en Histoire de l'astronomie. Je rappelle ici rapidement quelques étapes de votre parcours universitaire et professionnel, bien connu de la plupart d'entre

nous : après votre maîtrise de mathématiques en 1986, et votre DEA de physique théorique et d'astro-physique en 1987, vous avez soutenu une thèse, en 1993, sur « les Amateurs de sciences » d'une province et le ciel, autour du XVIII^e siècle », sous le titre « **Astronomie et astronomes en Languedoc, approche d'Histoire des sciences** »).

Fondateur et rédacteur en chef de la revue *Planétarium*, vous êtes l'auteur ou co-auteur d'une dizaine d'ouvrages, dont *Limites et lobes de roche* (Juin 2007, ouvrage de référence collectif, publié chez Vuibert).

Parmi vos livres publiés aux Presses du Midi, nous citerons

- *La comète impériale*, 2012 dont il a été question ici-même, en 2013, lors de votre 2^e communication, prononcée dans cette académie sous le titre *Napoléon et la comète impériale de 1811*.
- *Ces français dans la lune* (2013),
- *Destination mars* (2016),
- *Mairan et les premières théories de l'aurore boréale* (2016).

Vous êtes également très présent dans le déploiement de la recherche astrophysique ainsi que dans les médias qui en rendent compte.

Les espaces intersidéraux vous captivent et vous mobilisent intensément. Quelques-unes des conférences que vous avez prononcées ici, à propos de l'astronomie, sont brièvement rappelées et illustrées, dans les quelques trente pages de votre article « Autour de Nemausa, balade dans la Nîmes céleste », qui est une contribution passionnante à l'ouvrage collectif, *Nîmes vue par les Académiciens*. Ce texte, récemment édité par l'académie (en 2022, porte un témoignage très vivant, de la variété et de la constance de vos engagements scientifiques.

Vos nombreux travaux en histoire de l'astronomie, ne nous ont pas permis d'ignorer tout ce que la Nîmes céleste doit, par exemple :

- à notre illustre Jean-François Séguier (1703-1784) à propos de la comète de 1729, puis de la comète de Halley, un peu plus tard.
- ou au si discret et si généreux Benjamin Valz (1787-1867), qui construisit un observatoire sur le toit de sa maison et qui, ayant scientifiquement observé huit comètes dans le ciel de Nîmes entre 1821 et 1835, passa, peu à peu, du statut d'astronome amateur à celui d'astronome scientifique, dûment reconnu comme tel : à partir de 1836, il devint le directeur de l'Observatoire de Marseille.

Vous nous avez appris comment, en 1857-1858, le « coopérateur » (on dirait « assistant » de nos jours) de Benjamin Valz, Jean-Pierre Laurent, un jeune physicien encouragé et instruit par Valz sur les cartes équinoxiales, observa et signala un astéroïde inconnu, précisément à partir du modeste observatoire perché que Benjamin Vals avait mis à sa disposition, en même temps que sa maison nîmoise ; après quoi, grâce à des observations complémentaires, déclenchées par des critiques peu amènes de Jacques Babinet, un sarcastique astronome parisien et grâce à des calculs enfin exacts de l'orbite de cet astéroïde, Benjamin Valz parvint à définir, avec la plus grande précision, le parcours de cet objet céleste, jusqu'alors non-reconnaissable. Cette expertise permit à Valz de faire valider scientifiquement la découverte de cet astéroïde ; il s'effaça généreusement devant cette double découverte et l'offrit à la gloire de la bonne ville de Nîmes, en faisant baptiser *Nemausa*, cet objet céleste désormais identifié *et* inscrit définitivement dans le catalogue général des astéroïdes, sous ce nom de *Nemausa*.

Grâce à l'expertise et à la générosité de Benjamin Valz et de son assistant « coopérateur », la bonne ville de Nîmes put ainsi confirmer et maintenir son rang scientifique, en astrophysique : elle devenait la troisième ville française à avoir définitivement inscrit son nom au firmament, après *Lutetia* et *Massilia*.

Permettez-moi une petite parenthèse concrète et pratique, à ce sujet : quelques dix ans après le décès de son mentor, Jean-Pierre Laurent,

auquel Benjamin Valz avait immédiatement fait attribuer le prix Lalande, dès 1858, parvint en outre, en 1876, à faire décerner son propre nom (et lui-seul) au 162^e astéroïde découvert par Prosper-Mathieu Henry, à l'Observatoire de Paris. Il sut se faire accorder cette consécration, alors qu'il avait, semble-t-il depuis bien longtemps, abandonné toute recherche en astronomie, pour s'investir dans la finance.

Qu'est devenue cette pratique de nos jours ? Devant l'abondance des astéroïdes découverts et listés depuis lors, la capacité de donner son nom à un astéroïde a été réservée au petit nombre de chercheurs dont l'œuvre marque l'histoire de l'astrophysique. C'est donc désormais, une vraie récompense-une sorte de Nobel fort discret- qui a cours de nos jours, de plus en plus intensément, dans les rangs de la recherche mondiale en Astronomie... Les astronomes, scientifiquement distingués, donnent leur nom à l'un des désormais innombrables astéroïdes qui sont recensés dans le très rigoureux *Catalogue général des astéroïdes*, lesquels attendent d'être ainsi singularisés par un nom propre de chercheur vraiment méritant.

Quid de Saint-Exupéry et de son *Petit Prince* des astéroïdes ? Vous saurez peut-être nous dire un jour si, lui aussi, obtint une exception ?

Pour en revenir à vos diverses communications, rappelons que

- si, en 2013, vous avez éclairé l'Académie sur *Napoléon et la comète impériale de 1811*,
- et si, le vendredi 18 juin 2021, vous êtes revenu aux étoiles, avec votre communication sur *La cosmographie d'Ouvrière, de l'Esplanade au Mont Duplan de Nîmes, Étude d'un instrument de vulgarisation diffusé dans plusieurs villes au XIX^e siècle*.
- en 2018 (13/04), vous avez, en apparence, déserté les routes du ciel par une communication, en apparence bien éloignée des étoiles, qui vous a permis de tracer le portrait d'« *Hippolyte*

Triat, pionnier de l'éducation physique au XIX^e siècle », une star du soin corporel et de la performance physique

- et, voici qu'aujourd'hui, en ce 5 janvier 2024, vous nous proposez une nouvelle méditation sur l'histoire du sport au XIX^e siècle ; le titre de votre communication de ce jour étant, je l'ai déjà dit : *Les arènes de Nîmes et l'histoire du sport : 1822-Mathevet, l'**Hercule des Hercules**, dans l'amphithéâtre réhabilité ou la préfiguration du sport dans les stades.*

Vous souhaitez montrer comment, à partir de l'automne 1822, le Lyonnais Paul Mathevet ainsi que son associé Victor Vénitien commencent à rendre les arènes de Nîmes, nouvellement réhabilitées, à leur vocation antique, celle de proposer de « très grands spectacles sportifs en cercle », pour toute l'Europe, et comment ils poursuivront leurs efforts en direction d'un retour à l'Olympisme.

Votre communication de 2018 sur Hippolyte Triat était de la même veine, puisque qu'il s'agissait aussi de la redécouverte du sport, en Europe, au début du XIX^e siècle, par un même groupe d'hommes : votre personnage principal d'avril 2018, Hippolyte Triat était d'ailleurs l'élève de Victor Vénitien et peut-être aussi de Paul Mathevet dont il va être question aujourd'hui.

La constance de vos recherches incite à penser que ces deux communications concernant la remise en forme des corps, la redécouverte de la gymnastique mais aussi la réinvention de l'idéal olympique, par une large théâtralisation de l'entraînement sportif, au début du XIX^e siècle, ne sont peut-être pas tellement éloignées, par certains aspects, de ces études célestes, elles aussi héritées de l'Antiquité et elles-aussi gages de paix, auxquelles vous avez voué votre recherche principale.

Nous vous écoutons, Monsieur, avec la plus grande attention.

Résumé

En septembre et octobre 1822, le Lyonnais Paul Mathevet, *Hercule des Hercules*, se produit dans les arènes de Nîmes nouvellement réhabilitées par la démolition des édifices médiévaux construits sur la piste, les gradins et les arcades, suite à l'action décisive de Napoléon I^{er} à partir de 1807.

Au terme de plusieurs années de déblaiements, de premiers spectacles de taureaux et de lutte, les *Jeux gymniques*, commencent à être organisés à partir du printemps 1813. Avant le développement de la tauromachie (la première corrida à Nîmes date de 1863), les taureaux lâchés en préambule ne soulèvent qu'une curiosité limitée du public, attiré par les spectacles de lutte entre hommes forts, comme Taurin, Milon de Vauvert ou Pierre de Remoulins dans le Gard. Le succès est tel qu'en septembre 1827, le directeur du Grand-Théâtre, M. Belfort, annonce la création d'un *Théâtre Olympique* construit dans l'amphithéâtre nîmois « consacré spécialement à la pantomime chevaleresque et militaire » avec des spectacles équestres circassiens typiques des frères Franconi dont le *Cirque Olympique* parisien avait été détruit par un incendie en 1826, les ballets étant remplacés par des luttes.

Durant les années 1820, Mathevet fonde avec Victor Vénitien, également présent dans les arènes en 1822, les *Alcides Français*. Ils se produisent ensemble sur des scènes de théâtres avec des numéros d'adresse et des poses spectaculaires faisant référence à l'Antiquité gréco-romaine, épreuves de force héritées des spectacles de gladiateurs.

Partant d'un matériau documentaire provenant principalement de la presse de l'époque, notamment *Le Journal du Gard*, et des programmations des théâtres, on peut observer que ces spectacles de gymnastique acrobatique jouent un rôle moteur dans la création des premiers gymnases civils. Le fait que plusieurs de ses partenaires soient devenus gymnasiarques constitue un élément factuel. Ainsi Vénitien se fixe-t-il à Séville en 1839, ouvrant un gymnase et entraînant les toreros,

tandis que son élève Hippolyte Triat développe ses premiers gymnases en Belgique et à Paris.

Mais surtout, le cas de Mathevet est intéressant par le fait que dans ces arènes de Nîmes, il renoue avec des spectacles de lutte antiques dans un amphithéâtre circulaire alors que le Colisée demeure inutilisable, tant du fait des séismes historiques dont il a été victime que du rattachement de Rome aux Etats Pontificaux du Vatican. En les transposant dans des théâtres à configurations semi-circulaires de capitales européennes comme Paris, Londres, Bruxelles et Madrid où il se produit jusqu'au milieu des années 1830, il amorce une évolution vers le spectacle sportif en cercle avec des spectateurs assis sur des gradins. Un type de spectacle nouveau, qui préfigure l'émergence des stades inspirés du Colisée, consacrés notamment par le développement des sports d'équipes d'origine britannique et le retour de l'olympisme. Ou comment l'amphithéâtre romain de Nîmes a joué un rôle inspirant dans l'histoire des stades, nouveaux théâtres du sport...

Après les questions d'usage, selon la tradition, il est procédé à la passation des pouvoirs.

Anne Hénault a remis à notre nouveau président, Alain Penchinat, sous les applaudissements de l'assemblée, la clef de notre illustre maison et la clochette qui donne le signal de l'ouverture de nos séances.

Le nouveau président Alain Penchinat prend la parole :

C'est la deuxième fois en un an que je reçois clé et clochette. Mais, comme diraient mes petits-enfants, cette fois, c'est pour du vrai. Je vous remercie encore de m'avoir fait confiance pour cette courte année, je ferai de mon mieux. Merci Anne de me passer le témoin et, en u clin d'œil, de m'avoir permis de m'entraîner. Et merci à Francine Cabane d'avoir bien voulu monter sur le tandem. Je sais depuis longtemps qu'Entreprise et Académie n'ont rien à voir.

Une chose pourtant leur est commune : c'est le souci de leur stock. Pour l'Académie, je veux parler de son extrême richesse de communications prononcées. Cette préoccupation, pour qu'on n'ait pas l'enchaînement « communication prononcée, communication oubliée », n'est pas nouvelle. J'ai retrouvé dans l'allocution de mon aïeul, le président Léon Penchinat, il y a 145 ans (vous voyez que les Penchinat sont discrets et pas envahissants) les mots suivants qu'il reprenait d'un ancien secrétaire perpétuel, pas nommé, je cite :

« Nos volumes sont trop peu répandus, ils languissent dans l'obscurité, sur les rayons poudreux de nos archives et cependant, j'ose dire, qu'ils n'auraient rien à perdre à un peu de lumière. Je me suis promis de me servir de ma position impartiale et désintéressée pour dire que nous ne sommes pas assez connus, pas assez à la mode, pas assez courus. »

Moi, j'assimile nos volumes et nos communications.

Grâce à nos archivistes, bibliothécaires et à notre secrétaire perpétuel, nous avons changé « les rayons poudreux » et leur avons adjoint un site internet le plus efficace du réseau des Académies. Mais le besoin de lumière sur nos 3500 communications prononcées, regroupées chaque année dans nos Mémoires est toujours là, je crois. Et je salue le travail considérable de Luc Simula et de son équipe à ce sujet.

Je ferai comme Léon Penchinat ; lors de mes fonctions de représentation, je mettrai le projecteur sur elles, elles qui constituent notre trésor et que nous voulons partager.

*

Après de vifs applaudissements, le président Alain Penchinat lève la séance à 17h30.

Séance vendredi 19 janvier 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Franchet d'Espèrey, Marès, Mazauric, Picquet, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Fougères, Meunier, Penchinat, Simula, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Pallier, Poujoulat. MM. Bruguerolle, Iancu, Meine, Simon, Stephan, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéol, Blanc-Bijon, Brousmiche, Giacomoni. MM. Beynet, Faidit, Feller, Hermet, Jas, Krebs, Lavrut, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Ribstein, Teissier.

Correspondants excusés : Mme Léoni. MM. Artus, Chillet-Pijac, Chalvidan, Krabch, Rodier, Rouanet.

M. le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 5 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Notre consœur membre correspondant Anne Brousmiche vient de recevoir le diplôme d'honneur pour la catégorie « *Poème court et haïku – Protection de l'enfance* » décerné par EUROPE POESIE/UNICEF.

Elle est chaleureusement applaudie.

Nous avons reçu les vœux de :

- M. le Préfet Jérôme Bonet
- M. le Maire Jean-Paul Fournier,
- M. le Sénateur Laurent Burgoa,
- Mme la Présidente Françoise Laurent-Perrigot du Conseil départemental du Gard.
- M. Michel Allaix, Premier président de la Cour d'appel de Nîmes.
- Mme le Préfet (H) Marie-Françoise Haye-Guillaud, présidente du « Forum Charles Gide ».
- Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes.
- de notre consœur Mme Sylvie Franchet d'Espèrey, Présidente du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante unie de Nîmes.
- du Président et du secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, et de ceux de l'Académie d'Arles.
- de notre consœur Jacqueline Leroy, présidente de la Fondation Louis Jou.

Notre site web s'est enrichi avec une nouvelle étude de la commission Patrimoine.

Cela concerne « *Une promenade dans les faubourgs de Nîmes* » avec la notice proposée par Hélène Deronne intitulée : « *Le faune dansant* » par Joseph Bernard ». Cette sculpture réalisée par Joseph Bernard est placée

sur le square de la Bouquerie. Nous rappelons également la mise en ligne de la fiche concernant « *Le Musée des Beaux-Arts* », située sous l'onglet « *Quartier de la gare* » et rédigée par notre consœur Francine Cabane.

Invitations

- Vendredi 26 janvier à 18 heures à Carré d'Art Jean Bousquet, M. le Maire Jean-Paul Fournier et Mme Sophie Roulle, Adjointe déléguée à la Culture nous invitent à l'inauguration du 22^e Festival de la Biographie à Carré d'Art – Jean Bousquet qui se tiendra du 26 au 28 janvier 2024, sous la co-présidence de Béatrix de l'Aulnoit et Gilles Kepel. Le thème retenu est : « *Souvenirs d'enfance* ».
- Vendredi 2 février à partir de 18h30, nous sommes invités par notre confrère et ami Jean-Marie Mercier, membre correspondant, au vernissage de l'exposition temporaire : « *Viallat, fe di Biòu et Chabaud* » à l'espace culturel de Graveson. Jean-Marie Mercier donnera une conférence le dimanche 24 mars intitulée « *Au cœur de la constellation taurine d'Auguste Chabaud et de Claude Viallat* ». Toutes les informations et le flyer seront adressés par courrier électronique.

M. le Président prend la parole pour présenter la communication de Jean-Pierre Odilon, membre correspondant, intitulée : « *Anatomie d'un quartier populaire de Nîmes : le Chemin-Bas d'Avignon.* »

Cher Confrère,
Cher Jean-Pierre,

Cela me fait particulièrement plaisir pour ma première séance de présidence, sans délégation, de m'exprimer avant la communication que vous nous offrez ce jour.

Nous nous connaissons depuis longtemps.

Vous avez été reçu comme membre correspondant de notre compagnie par Michel Belin le 3 mai 2019 et c'est aujourd'hui votre première communication.

Vous êtes un correspondant qui nous correspond bien.

Que dis-je ? vous êtes un correspondant, curieux mot pour vous, dont on ne se demande jamais si vous répondrez ou pas, car vous êtes dans la Maison, vous êtes de la Maison, si notre maison n'était pas un hôtel. Dire que vous êtes de l'Hôtel aurait paru curieux.

Vous avez été discerné en 2018 par vos parrains, Michel Belin, Gabriel Audisio et par moi-même, outre pour vos qualités mais aussi pour l'attachement que nous avons senti chez vous pour notre compagnie.

Vos qualités : vous êtes Nîmois d'un père gardois, actif dans la Résistance dans le pays sommiérois et d'une mère d'origine espagnole qui a fui le régime franquiste. On sent que cette trame familiale a fondé votre expérience professionnelle et morale. Vous avez fait du droit et vous adorez le droit.

Vous avez un mastère en droit public et avez choisi pour toute votre carrière le Service public dans différents postes juridiques, en particulier dans les préfectures des Bouches-du-Rhône et du Gard. Ce goût du droit et de la justice, vous le mettez aussi au service de vos activités bénévoles ; je pense en particulier à vos responsabilités à l'AGAVIP sous la présidence de Michel Belin qui nous a maintes fois décrit dans cette salle l'importance et le rôle nouveau qu'elle veut prendre dans notre chaîne pénale par les missions qu'elle s'est fixées.

Le goût de la justice : je l'illustrerai par une réponse que je fais à votre place à la terrible question : « *Vaut-il mieux un innocent en prison ou un coupable en liberté ?* » Malgré les vents mauvais qui portent l'opinion publique à plus de répression, vous êtes pour la liberté, définitivement pour la liberté.

Votre attachement à notre compagnie :

Il s'est manifesté dès avant votre élection comme membre correspondant puisque vous avez répondu quelques années avant à l'appel de notre confrère et ami Gabriel Audisio pour l'assister dans sa tâche d'archiviste.

Je rappelai, il y a quinze jours, les mots, d'il y a 145 ans, de mon aïeul Président, Léon Penchinat, qui baptisait de poudreux nos rayonnages. Qu'il est loin ce temps, grâce à vous et à vos prédécesseurs qui avaient créé un outil de savoir extraordinaire, relayé par la puissance de la numérisation. Avec Frédéric Abauzit qui a pris le relais de Gabriel Audisio, vous continuez, officiellement allais-je dire, ce travail à la Commission de la Bibliothèque et des Archives et nous vous en savons tous gré.

Aujourd'hui, vous nous proposez une communication dont le sujet me touche et j'y vois une coïncidence sympathique pour ma première présidence, juridique, pour vous faire un clin d'œil : le logement dans un quartier.

Cela me touche car vous savez que je m'occupe de logements depuis cinquante ans et je me suis toujours attaché à essayer de mettre dans mon métier de bâtisseur-financier une épaisseur morale, sociale et prospective, tant le logement touche à la vie des gens. Nous vous écoutons avec un intérêt immense sur un sujet local, certes, mais qui a une dimension nationale, pourtant quelque peu délaissé, c'est mon point de vue, par nos gouvernants.

Cher confrère, cher Jean-Pierre, à vous la parole.

Résumé

Nombreux sont les auteurs à avoir écrit sur la ville de Nîmes et ses portes. Mais qu'il y a-t-il au-delà de celles-ci ?

Après la Seconde Guerre mondiale s'est posée la question du logement de la population, amenant ainsi à construire de nouveaux quartiers dans les villes.

Ainsi est né en 1962 un quartier de la périphérie de Nîmes : le Chemin-bas d'Avignon , avec ses chantiers au milieu des vignes faisant surgir des HLM, des rues aux noms évocateurs, une école et un collège modernes, un lieu de culte, des structures médicales, des moyens de transport, des lieux de distraction et de culture, des activités nouvelles accompagnées de fêtes populaires dans une société qui, dans les années 80, va connaître une évolution dont il faudra tirer les leçons bien plus tard.

Mon propos est nourri de mes souvenirs du temps où j'habitais *le Chemin-bas*, et aussi de ma réflexion sur les transformations qui marquent ce quartier. Mes constats appellent une autre réflexion, ultérieure, sur son devenir, au prisme des politiques publiques que je n'aborde pas ici aujourd'hui.

Après les questions d'usage, le président Alain Penchinat invite l'assemblée à venir dans les salons du premier étage pour partager la galette des rois et une coupe de champagne.

La séance est levée à 17h45.

Séance administrative – Assemblée générale

Vendredi 23 février 2024, 16 heures

Salle des séances

Sont présents : Mmes Deronne, Franchet d'Espèrey, C. Marès, Mazauric, Prat MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Desplan, Emmery, Fougères, P. Marès, Meunier, Penchinat, Salenson, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Hénault, Herrmann, Pallier, Picquet, Poujoulat. MM. Abel, Audisio, Bruguerolle, Cavalier, Girard, Iancu, Daniel Travier.

La séance est présidée par Alain Penchinat

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne successivement la parole aux consœurs et confrères selon l'ordre du jour.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Validation du compte rendu de la séance administrative du 1^{er} décembre 2023.

Le compte rendu est voté à l'unanimité.

2 . Gestion de l'Académie

L'exercice 2023 est caractérisé par une baisse significative des produits d'exploitation de l'hôtel Davé.

Outre un renouvellement des locations, l'évènement majeur a été la dénonciation du bail d'occupation du rez-de-chaussée par le bridge Club de Nîmes en juillet 2023.

La solution d'une location à titre professionnel a été préférée à une reconversion en locaux d'habitation qui nécessite des travaux de rénovation importants.

La décision a été prise de proposer ce local pour une activité professionnelle compatible avec le voisinage des locaux d'habitation des étages supérieurs. A ce jour, plusieurs contacts ont été initiés, mais n'ont pas été concrétisés.

La baisse des revenus est de l'ordre de 12000 euros compensée à la marge par de moindres frais de gestion.

La baisse des cotisations et ressources propres est dû à la baisse des remboursements de frais qui ont en contrepartie une baisse des frais engagés pour les voyages organisés par l'Académie.

Le niveau des subventions reste identique d'une année sur l'autre. Les subventions courantes sont de 11500 euros, le solde représentant l'amortissement des subventions d'investissement obtenues pour la rénovation de l'hôtel de l'Académie.

La conjoncture favorable en matière de rémunération des placements a donné lieu à une augmentation des produits financiers.

L'ensemble des charges d'exploitation est resté stable et n'appelle pas de remarque particulière.

Le résultat est déficitaire de 4349 euros, qui sera affecté en diminution du report à nouveau.

La situation financière reste saine avec des réserves importantes.

L'entretien du patrimoine de l'Académie doit se poursuivre et nécessite d'être planifié afin de dégager les ressources nécessaires au développement des activités.

Il est à noter dans les comptes de bilan deux comptes particuliers :

- Le fonds dédié de l'Arc Méditerranéen qui est destiné à être transféré à la Fédération en cours de constitution qui reprend l'organisation des colloques.
- Le fonds Issoire qui permet de dégager les revenus financiers contribuant au prix du même nom et dont le montant ne peut être aliéné.

Quitus est donné à l'unanimité pour la gestion de l'exercice 2023

Comptes de résultats 2023 - Comparaison 2022

Exercice 2023/2022	Produits	Charges
		98 967 / 113 365
	Produits immobiliers Hôtel <u>Davé</u>	Charges immobilières, taxe foncière, amortissements, charges financières Hôtel <u>Davé</u>
	58 758 / 71 050	60 769 / 61 234
	Cotisations et <u>ress.</u> propres	
	16 598 / 17399	Charges d'exploitation et salaires
	Subventions et dons	35 555 / 35 573
	19 471 / 19 471	Taxes locales Hôtel Doré
	Produits financiers	6 449 / 6 318
	3 261 / 2 676	Amortissements Hôtel Doré
	Produits exceptionnels	543 / 595
	879 / 3 039	
	Déficit 4 349 / Excédent 1 347	

Mairie
Département
Mécénat
11 500

Exercice 2023 – Eléments de bilan au 31/12/2023

Actif		Passif	
Immobilisations:	2 235 566	Fonds associatif :	2 112 500
		Report :	145 092
Valeurs de placement :	114 200	Fonds Issoire :	60 000
Livret A:	38 539	Subvention investissement :	70 229
Comptes dépôts:	23 022		
Compte Arc Med:	10 322	Provisions pour risques :	21 390
		Fonds dédié arc Med :	10 305
Divers :	1 112		
		Emprunts :	4 151
		Charges à payer :	3 442
		Déficit:	-4 349
Total actif:	2 422 761	Total passif:	2 422 761

EXAMEN DES TRAVAUX DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE REFLEXION

Commission de nomination des membres correspondants :

Michel Belin, rapporteur.

Trois candidatures ont été présentées lors de la séance administrative du 1er décembre 2023.

Il s'agit de :

- Pauline Hélou de la Grandière, Restauratrice du Patrimoine.
- Gabrièle Padberg-jeanjean, Maître de conférences (H) de civilisation allemande.
- Théodore Guinic, Architecte et historien de l'Architecture.

Michel Belin propose qu'une quatrième candidature soit prise en compte. Il s'agit de Francis Bonnefont, Professeur (R) de mathématiques qui est associé aux travaux de l'atelier des cartes postales (Fonds Filleron-Lorin) depuis de nombreuses années où il met à disposition son savoir-faire en terme d'informatique.

Commission des publications, memoires et bulletins

Luc Simula, rapporteur, précise que la commission a été renforcée avec l'arrivée de Véronique Blanc-Bijon et de Didier Lavrut.

Commission du programme

Hubert Emmery, rapporteur. L'agenda des séances des deux premiers trimestres reste inchangé.

Commission de la bibliothèque et des archives.

Jean-Louis Meunier, rapporteur.

1 – Recensions - suite :

- Les membres étrangers par Rüdiger Stephan et Jean-Louis Meunier
- Les religieux, par Martine Reboul
- Les archéologues, par Jean Pey

2 – Consultations de livres :

- Deux chercheurs ont demandé à consulter des livres conservés dans la bibliothèque de l'Académie.
- Sur proposition de Didier Travier et de Jean-Louis Meunier et après accord du Bureau, la consultation s'est faite en salle du Patrimoine à la Médiathèque de Carré d'Art-Jean Bousquet,

où les livres ont été apportés, pour permettre à ces chercheurs d'avancer plus rapidement (heures d'ouverture de Carré d'Art).

- Les fiches de consultation ont été renseignées et les conditions de publication (éventuelle) ont été acceptées par les chercheurs.

Commission du patrimoine

Francine Cabane, rapporteur.

La commission patrimoine comprend 12 membres et 2 personnes bénévoles, Chantal Belin et Francis Bonnefont qui concourent grandement au travail de la commission et que nous remercions de leur engagement sans failles.

Depuis la dernière séance administrative, la commission a poursuivi ses chantiers les plus importants

Valorisation du fonds iconographique Filleron-Lorin

L'atelier dit « cartes postales » animé par Jean-Michel Ott continue son important travail et a numérisé et indexé environ 25000 cartes postales sur un ensemble de 44.700 cartes.

A ce jour, 8 Régions sont complètement terminées ou en passe de l'être, plus trois collections spécifiques. Une partie de ce fonds est actuellement en ligne sur le site de la Région Occitanie qui doit rénover complètement son site et, à partir de mars 2024, n'accueillera plus directement d'images. C'est la BNF qui prend le relais pour la Région Occitanie pour ce qui est des images.

Une visio-conférence a réuni le **mercredi 24 janvier** Arnaud Dhermy, représentant la BNF, Madame Alice Martin-Vallas pour la Région Occitanie, Didier Travier et Francine Cabane pour l'Académie de Nîmes. Le fonds a été reconnu par les partenaires pour son grand intérêt

historique, documentaire et patrimonial. La BNF accepte d'accueillir l'intégralité du fonds Filleron-Lorin. Les conditions de cet accueil sont complexes et difficiles au regard de la surcharge de travail que connaît la BNF actuellement.

Des conventions vont être élaborées avec la BNF et la Région Occitanie pour l'accueil du fonds avec une participation financière de la Région. Les délais de cette mise en ligne complexe sur le plan technique risquent d'être assez longs mais la volonté de tous les participants est manifeste.

Des historiens du Maine-et-Loire ont sollicité l'Académie pour utiliser certaines cartes postales. Nous allons leur demander de remplir en deux exemplaires signés (un pour la personne emprunteuse, un pour l'Académie) le même formulaire que pour les livres de la bibliothèque, à savoir obligation de citer dans les sources, l'Académie de Nîmes et les références des documents et de fournir à l'Académie un exemplaire des travaux qui auront utilisé nos documents.

Accueil du fonds iconographique Verdeil

La famille de Pierre Verdeil continue son travail de numérisation et d'indexation des diapositives qui portent sur les églises romanes d'Occitanie. Nous restons en liens réguliers avec les enfants de Pierre Verdeil en charge de ce travail.

Notices pour le site patrimoine « Promenade dans les faubourgs »

Le site de l'Académie est alimenté de notices qui approfondissent la connaissance d'édifices remarquables, repérés par le Diagnostic patrimonial des faubourgs. A ce jour, **35 notices** sont en ligne. La dernière notice, réalisée par Hélène Deronne, porte sur la statue du *Faune Dansant* de Joseph Bernard au square de la Bouquerie.

Une nouvelle page sous l'onglet patrimoine du site de l'Académie sera ouverte en mars et sera consacrée au patrimoine disparu.

Il est à noter que ces fiches sont régulièrement consultées sur Internet et que le CIAP Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de la ville de Nîmes <https://nimesartethistoire.fr/accueil> a mis en lien le site de l'Académie de Nîmes comme ressource, ce qui est une reconnaissance du travail réalisé par la commission. Des personnes nous ont demandé la possibilité d'utiliser ces notices. Nous proposons que soit mentionnées à la fin de chaque notice les références de l'Académie de Nîmes à mettre obligatoirement en cas d'utilisation des notices.

Pour exemple : POUR CITER CET ARTICLE :

<https://patrimoine.academiedenimes.org/faune-dansant-joseph-bernard/>

Le Faune Dansant par Hélène Deronne, version mise en ligne en janvier 2024

Travail de recensement des beaux arbres de la ville de Nîmes

Depuis l'an dernier, un travail de préparation au recensement des beaux arbres a été commencé, le but étant de sensibiliser les Nîmois à l'importance du patrimoine végétal.

Une trentaine de personnes volontaires, pour moitié de l'Académie, pour moitié extérieures à l'Académie, recensent les beaux arbres dans les espaces privés et publics et les décrivent sur des fiches en y joignant des photos. Ce fichier, réalisé par secteurs et par rues, concerne l'Ecusson et l'espace des faubourgs. Il donnera naissance à deux types de travaux qui seront mis en ligne sur le site :

1. Un recueil de tous les arbres jugés dignes d'intérêt (rareté, taille, beauté, anecdote de leur histoire)
2. Des notices plus approfondies réalisées avec les botanistes qui ont rejoint le groupe.

Une séance de formation aura lieu aux jardins de la Fontaine en avril et permettra de redynamiser les équipes après l'hibernation !

Commission Arc méditerranéen.

Hélène Deronne, rapporteur.

Lors de la dernière séance administrative du 1^{er} décembre 2023, je vous faisais part de l'agrandissement de l'Arc méditerranéen et des espérances, parmi elles, celle de l'arrivée de l'Académie de Montpellier. Alors que tout semblait avancer très positivement, un académicien Hilaire Giron était envoyé par son académie de Montpellier pour participer aux travaux, l'Académie de Montpellier nous a fait savoir que pour l'instant, elle ne souhaitait pas encore rejoindre l'Arc méditerranéen mais que quatre académiciens, travailleraient à la réussite du 3^{ème} colloque. Ces académiciens, avec le plein accord de notre Bureau et des membres de notre commission, viendront nous rejoindre pour travailler ensemble.

Une bonne nouvelle. En projet avancé les statuts de la **Fédération des Rencontres Inter académiques méditerranéennes**. En réponse à la demande de notre Bureau, une proposition a été faite à l'ensemble des académies de l'Arc : que le siège social de cette future Fédération des Rencontres Inter académiques méditerranéennes soit à la rue Dorée en attendant que l'hôtel Séguier puisse l'accueillir. Cette proposition a été acceptée par les académies de cette future Fédération.

Nous continuons toujours à travailler tant pour la rédaction de ces statuts, tant pour la préparation scientifique du 3^{ème} colloque, en présence réelle ou par visio. Notre commission se réunit également. Après celle du 6 octobre et 24 novembre 2023, nous nous réunirons le 8 mars 2024.

Dès que les dates de ce futur colloque à Marseille seront connues, je ne manquerai pas de vous les faire connaître afin que vous puissiez tous et toutes venir à Marseille, en automne 2025. Seront abordés de grands sujets contemporains de part et d'autre de la Méditerranée.

Groupes de réflexion

Relation avec l'Académie de Vérone

Le Président Alain Penchinat précise l'organisation du voyage à Vérone du mercredi 6 au samedi 9 novembre. Les informations ont été communiquées par courrier électronique. Alain Penchinat demande à notre confrère Daniel J. Valade la possibilité de mettre en relation les deux municipalités pour officialiser la reprise de ce jumelage.

Dossier Hôtel Séguier. Bernard Cavalier

A l'occasion d'une rencontre avec Sophie Roulle, adjointe à la Culture, Bernard Cavalier a posé une question concernant l'Hôtel Séguier afin de relancer ce dossier.

Un projet de rencontre avec Bernard Cavalier et Francine Cabane, vice-présidente de l'Académie, est en cours.

Le président Alain Penchinat lève la séance à 17h30.

Séance du vendredi 8 mars 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Mazauric, Picquet. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Emmery, Guthertz, Meunier, Penchinat, Salenson, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Franchet d'Espèrey, Herrmann, Catherine Marès, Pallier, Pougoulat, Prat. MM. Bruguerolle, Fougères, Iancu, Pierre Marès, Meine, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Giacomoni, Léoni. MM, Artus, Beynet, Chillet-Pijac, Feller, Hermet, Jas, Krebs, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Polge, Rodier,

Correspondants excusés : Mme Brousmiche. MM. Artus, Chalvidan, Lavrut, Krabch, Ribstein, Rouanet, Teissier.

M. le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 19 janvier qui ne donne lieu à aucune observation, et est adopté.

Information

Hommage à René Domergue.

Le samedi 27 janvier, M. Jean-Michel Andriuzzi, maire de Montpezat, a rendu hommage à René Domergue, ancien membre correspondant de l'Académie décédé en 2022 et bien connu de certains d'entre nous. Un lieu de Montpezat recevra le nom de René Domergue.

A l'issue de cet hommage, le «*Dictionnaire du parler méridional*», ouvrage posthume dont René Domergue est l'auteur principal, a été présenté au public. Un exemplaire est offert à la bibliothèque de l'Académie.

Ce dictionnaire de plus de 760 pages est édité par l'AELOC, Association pour l'enseignement de la langue d'Oc. Il présente la signification, les variantes régionales et graphiques de plusieurs milliers de mots ou expressions. Lorsque l'édition papier sera épuisée, le dictionnaire sera disponible gratuitement en ligne sur le site de l'AELOC.

Invitation

Dimanche 24 mars, à 14h30 à l'espace culturel de Graveson – notre confrère et ami Jean-Marie Mercier, membre correspondant, donne une conférence à deux voix, accompagné de sa fille Barbara et intitulée «*Au cœur de la constellation taurine d'Auguste Chabaud et de Claude Viallat* ». Sa fille Barbara prépare un Master 2 d'histoire de l'art sur Claude Viallat.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de l'exposition «Viallat & Chabaud - Fe di Biou» qui se tient actuellement au Musée de région Auguste Chabaud de Graveson jusqu'au 12 mai 2024.

Ouvrages

- Notre confrère Jean-Michel Faidit, membre correspondant, offre à l'Académie son dernier ouvrage : *Les Cosmographes*

d'Ouvière. Observations populaires, édité chez Les Presses du Midi. Année 2024.

- Notre confrère - le Professeur Raymond Huard, membre correspondant - offre également à l'Académie son dernier ouvrage : *David Gomès. Un écrivain juif nîmois. 1890-1955* paru aux Éditions de la Fenestrelle. Année 2024.

Nous avons reçu :

- le Bulletin de La Diana. 1er trimestre 2024
- les Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Toulouse. Année 2023
- les Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Besançon. Années 2021-2022

M. le Président prend la parole pour présenter la communication de Christian Feller, membre correspondant, intitulée : « *Darwin sur le divan de Freud.* »

Cher Confrère,

Merci d'être encore devant nous et pour nous, pour votre troisième communication, dont la récente du 15 décembre dernier, de conserve avec Michel Belin, Jean-Marc Beylet, Bernard Cavalier et Luc Simula.

C'est une banalité de le dire à votre endroit, et c'est un compliment dans ma bouche : vous avez les pieds sur terre. Vous le dites vous-même : vos travaux font partie de ceux (en France, précisez-vous modestement) qui ont permis de placer les sols comme un des grands enjeux planétaires. Un intellectuel s'occupe et se préoccupe des sols et des sous-sols. Vous êtes un oxymore à l'envers. La tête au ciel et les pensées vouées à la terre.

Comment en êtes-vous arrivé là ? C'est simple comme la terre, vous êtes doué, très doué.

C'est Bernard Simon qui nous le précisait lorsque vous fûtes reçu comme membre correspondant le 4 mai 2018, avec comme parrain, Simone Mazauric, Jean-Louis Meunier et Alain Aventurier . Vous êtes formé aux sciences dures : maîtrise et doctorat de chimie de la faculté des Sciences de Paris, docteur es-sciences obtenu de l'université de Strasbourg.

Ces formations, vous les mettez au service d'une passion de toujours, celle des sols et des sous-sols. Votre publication, avec d'autres scientifiques de 2016 « Le sol, une merveille sous nos pieds » est l'aveu, au presque terme de votre carrière professionnelle, de cette passion qui vous fonde. Elle vous a fondé comme on coule les fondations d'une vie construite autour d'un objectif : comment maintenir nos conditions d'existence sur notre terre que « nos progrès », entre guillemets, chahutent tant ?

C'est cet humanisme, finalement, qui transpire chez vous, qui met les connaissances scientifiques, vos connaissances scientifiques, au service de la réflexion, j'allais dire au service de la réflexion philosophique, pour comprendre puis conduire au mieux notre destin d'humain.

Ce passage du dur à la réflexion large et profonde saute aux yeux lorsque l'on voit l'inépuisable liste de vos livres, articles, communications, conférences ; c'est en centaines, au pluriel, de lignes que se dresse cette liste. Au risque pour celui qui la consulte de se sentir superficiel alors que justement vous étudiez la profondeur des choses.

N'appelons pas Freud au secours pour votre cas, ni votre épouse, Laurence, Médecin-psychiatre, que je salue ; votre cas est lumineux.

Vous vous êtes convaincu très tôt et vous allez nous convaincre que ce sont des entrailles de la terre que jaillit la lumière.

Vous êtes donc de l'Académie de Nîmes et vous illustrez parfaitement ce que j'essayais de dire maladroitement, vous faites Académie, en particulier en Uzège où vous êtes un pilier de la vie intellectuelle.

Vous êtes Directeur de recherche émérite. Vous êtes membre titulaire de l'Académie nationale d'Agriculture.

Vous êtes Chevalier de la Légion d'honneur. Nous vous écoutons.

Résumé

En 1881, Darwin (1809-1882) édite son dernier livre scientifique qui est intitulé (trad. française) : *La formation de la terre végétale par l'action des vers, avec des observations sur leurs habitudes*.

C'est le résultat de 44 années d'observations très fines et de mesures minutieuses. L'ouvrage peut être considéré comme un « best-seller » scientifique. Cet ouvrage a été présenté à l'Académie de Nîmes le 12 avril 2019¹.

Dans une première partie de la présentation, il a été rappelé que ce livre illustre l'importance que joue le ver de terre pour l'humanité par son action bénéfique sur le Sol, compartiment majeur de l'écosystème terrestre. En effet, le ver de terre fertilise et laboure le sol, protège les vestiges archéologiques du pillage, participe à la formation des paysages. Il est donc, selon Darwin, un grand ami de l'humanité. Qui plus est, Darwin montre que le ver de terre ne manque pas d'une certaine intelligence !

Darwin aura ainsi « dialogué » avec son ami le lombric pendant plus de 40 ans. Cette amitié durable interroge.

Dans une deuxième partie de la communication du 8 mars 2024, l'analyse de l'ouvrage mentionné ci-dessus a été complétée par d'autres traits de la personnalité de ce grand scientifique, tels ses problèmes de santé, sa relation aux lignages paternels et maternels, son attitude par rapport à la religion. Ceci a conduit le conférencier à envisager une sorte de psychanalyse fictionnelle de Darwin sur le divan de Freud.

1 - Titre : « Merci M. Darwin, signé Lumbricus terrestris »

Cette fiction psycho-scientifique vise à montrer comment l'attachement de Darwin au ver de terre a pu le libérer de liens qui lui étaient contraignants, tant sur le plan familial que sur le plan scientifique comme la théorie de l'évolution. Dans sa conclusion, le conférencier pose l'hypothèse que la dimension psychologique d'un savant pourrait ne pas être étrangère au processus de création d'une théorie scientifique, point rarement abordé pour des œuvres scientifiques alors que relativement courant pour la création littéraire ou artistique.

La communication a été présentée sous forme de diapositives très illustrées (« powerpoint ») projetées sur écran et commentées par l'auteur sans lecture d'un texte préalablement écrit. La version ultérieure écrite dépassant largement les textes habituels publiés dans les *Mémoires*, seul ce résumé est donné ici. Pour plus d'informations, le lecteur peut consulter les deux articles suivants qui ont été publiés antérieurement et qui couvrent parfaitement le sujet :

- Feller C., Merci Monsieur Darwin, signé *Lumbricus Terrestris*. *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, IXe série, tome XCIII (année 2019), 2020. pp. 143-155.
- Feller C., Feller-Girod L., Patzel N., Darwin and the Earthworm : From God the Father to Mother Earth, chap. 18, pp. 367-394. In: N. Patzel, S. Grunwald, E.C. Brevik, C. Feller: *Cultural Understanding of Soils. The Importance of Cultural Diversity and of the Inner World*. Springer, Cham, Switzerland, 2023, 548 p.

Après les questions d'usage, le président Alain Penchinat lève la séance à 17h45.

Séance du vendredi 22 mars 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Mazauric, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cavalier, Emmery, Fougères, Meine, Meunier, Penchinat, Simon, Stephan, Didier Travier, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Franchet d'Espèrey, Herrmann, Pallier. MM. Audisio, Bruguerolle, Desplan, Iancu, Simula, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Giacomoni, Torreilles. MM. Artus, Chillet-Pijac, Hermet, Jas, Krebs, Lavrut, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Ribstein, Rodier, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Brousmiche. Léoni. MM. Beynet, Chalvidan, Feller, Galligani, Krabch, Krebs, Mercier, Polge, Rouanet, Teissier.

M. le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et salue la présence des invités en particulier Mme la ministre Georgina Dufoix. Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 8 mars qui ne donne lieu à aucune observation et est adopté.

La parole est donnée à Jean-Louis Meunier qui présente le dernier livre offert à l'Académie de notre confrère membre correspondant Alain

Artus : « Léo Larguier en quelques images. De la Cévenne à Saint-Germain-des-Prés 1878-1950 ».

Information

- Notre site web, en particulier la page dédiée à « Une promenade dans les faubourgs de Nîmes » s'enrichit avec une nouvelle étude proposée par Francine Cabane. Il s'agit de « L'hôtel Milliarède » connue également sous le nom de « Maison de Sophie ». La fiche est située sous l'onglet « Quartier de la gare ».
- Le bulletin de l'année 2023 est en ligne sur le site web. Il suffit de consulter la page « Archives ». Il est toujours possible d'obtenir un exemplaire papier.

Ouvrages

Nous avons reçu :

- Le Bulletin année 2023 de la Société archéologique et historique de la Charente.
- le Bulletin Historique et scientifique de l'Auvergne. Année 2020.
- Causses et Cévennes N°459 spécial «La gestion et la ressource en eau des Causses et des Cévennes».

M. le président prend la parole pour présenter la communication de notre consœur membre résidant Francine Cabane, intitulée : « *L'enceinte romaine sur la colline de Montaury* ».

Chère consœur,
Chère Francine,

Il faut se méfier des adages populaires, ils sont souvent faux.

« Quand je me considère, je me désole,
Quand je me compare, je me console ».

Je disais il y a quelques semaines que l'allocution du nouveau président, était l'occasion pour lui de faire un point sur ses engagements. Je vous prie de croire que, préparant cette courte présentation de votre parcours, j'ai remis l'ouvrage sur le métier et que je ne me suis pas consolé.

En effet, quel parcours que le vôtre !

Quels engagements que les vôtres !

Transpirant sur ma table de travail, je pensais à Lydie Salvayre qui vient de publier, avec une énorme promotion, un nouveau livre, celui-là sur l'éloge de la paresse (« Depuis toujours, nous aimons les dimanches ») et qui aurait pu s'appeler : « Tout sauf Francine ».

Quel contre-exemple est en effet le vôtre, bien que nous vous souhaitions d'avoir de temps en temps un peu de répit et un peu de repos !

Notre excellent et discret confrère, Alain Duhamel, a eu récemment cette phrase à propos de l'inextinguible soif d'activité du Président de la République : « Il faut savoir donner, de temps en temps, du sursis au sursaut ».

Mais quelle curieuse idée de promouvoir l'éloge du seul repos, de Lydie Salvayre, surtout sur France Inter !

C'est à André, votre époux, que l'on doit tout.

Il vous a arraché des brumes du Nord, auxquelles vous restez très attachée, pour vous ancrer dans son midi, autour et dans Nîmes.

Vous y êtes venue avec un virus.

Celui du souci de la transmission.

Je ne sais pas si un virus est contagieux mais votre passion est qu'il le soit.

Vous faites tout pour qu'il le soit.

Vous vous organisez pour ça : vous créez les moyens et les organisations pour satisfaire cet insatiable besoin de répandre autour de vous savoir, conscience, morale et, finalement, l'humanisme qui doit fonder notre société au risque de sa disparition.

Je me plais à croire que votre appartenance à notre Académie de Nîmes depuis le 24 novembre 2017, accueillie par Gabriel Audisio, participe de cette stratégie au service de votre vocation.

Cette vocation est innée : après licence et maîtrise en histoire et géographie, vous êtes enseignante tout en obtenant l'agrégation de Géographie.

Vous auriez pu vous cantonner à l'exercice de ce beau métier, mais se cantonner est à l'exact opposé de votre philosophie de vie. Vous me rappelez récemment combien il est dommage et triste que beaucoup d'enseignants en activité « se cantonnent ».

Alors que la transmission aux enfants est certes un enseignement de savoirs mais aussi un enseignement de vie.

Vous nous rappelez que notre République laïque nous permet de vivre dans une France qui ne l'est pas et dont toutes les valeurs doivent être portées et non niées par un courant *main stream*, comme on dit en bon anglais, d'uniformité, de conformisme et d'apathie.

Vous êtes une intellectuelle au service de l'action, au service de vos actions :

Pêle-mêle et en en oubliant sûrement beaucoup :

- Passionnéement Patrimoine qui joue à guichets fermés avec Danièle Jean.
- L'inventaire des Faubourgs de Nîmes avec La Commission Patrimoine de l'Académie.
- La participation à des ouvrages collectifs sur la pédagogie.
- La publication d'ouvrages, souvent très bien illustrés et chez un très bon éditeur, sur notre histoire et notre patrimoine.
- La Réserve citoyenne pour soutenir les profs (qui y ont trop peu recours, me disiez-vous) sur la question de la laïcité.
- Le Mémoire de la Résistance et de la déportation avec l'AFMD.
- Le mouvement mutualiste avec la MGEN

Vous êtes enfin un modèle d'engagement au sein de notre compagnie, outre votre participation à diverses Commissions dont la Commission patrimoine et à son Bureau comme vice-présidente, par vos déjà cinq communications en six ans, si je compte bien :

- *Nîmes dans ses murs au Moyen âge, en 2018*
- *Nîmes : le Faubourg Saint Antoine, en 2019*
- *Nîmes : La Placette, en 2021*
- *Jean-Paul Rabaut-Saint-Etienne, en 2022*
- *Gaston Boissier, avec Micheline Poujoulat et Sylvie Franchet d'Espèrey en 2023*
- Et aujourd'hui, *L'enceinte romaine sur la colline de Montauray.*

Un dernier mot sur la puissance et la justesse de votre plume : reportez-vous, s'il vous plaît, chers Confrères, chères Consœurs, au discours de Francine lors de sa réception dans l'ordre national du Mérite : un monument.

La transmission est celle aussi de votre chair : vous chérissez outre vos enfants, six petits-enfants.

Vous êtes donc Chevalier dans l'ordre national du Mérite et dans l'ordre des Palmes académiques,

Ce que n'est pas, d'après Wikipedia, Lydie Salvayre.

Chère Consœur, chère Francine, encerclez-nous, nous vous écoutons

Résumé

Dans l'été 2018, des fouilles menées par Richard Pellé, archéologue de l'INRAP, ont révélé une importante nécropole sur la colline de Montaury au pied de l'enceinte romaine. Cette dernière a fait depuis des siècles l'objet d'importants travaux de recherches et de publications mais continue à garder un grand nombre de secrets. La muraille romaine de Nîmes, longue de 6 kilomètres, est la cinquième plus longue du monde romain et la deuxième en France après celle de Vienne. Dotée de 10 portes, de plus de 80 tours, réparties environ tous les 70 m et d'un mur de courtine de 9 mètres de haut, c'est un ouvrage « titanesque » comme le qualifie Richard Pellé qui a mobilisé de nombreux ouvriers, charriant et taillant des milliers de tonnes de pierres pour la plupart extraites de la carrière de Roquemaière, ouvrage dont la construction a sans doute duré de longues années. L'archéologue Richard Pellé estime que son édification a pu s'étaler sur plus de 40 ans avec des périodes d'interruption depuis la date de 15 av.J.-C, signalée sur le fronton de la porte Auguste à 25 apr. J.-C. pour les pièces de monnaie les plus récentes trouvées sur le chantier.

Les six campagnes de fouilles menées chaque année au mois d'août entre 2014 et 2019 par Richard Pellé et de jeunes étudiants en archéologie ont permis d'approfondir la connaissance des trois tours de formes différentes déjà repérées par Pierre Varène : une tour barlongue, une tour ronde pédiculée et une tour octogonale. Chacune d'elles a révélé des aspects jusqu'ici inconnus de cette muraille antique et mythique, comme l'existence d'un chemin de ronde en grand appareil, de créneaux, de merlons, d'un parapet et même de meurtrières. La tour, située au bas de la pente près de la route actuelle de Sauve, a livré aussi une importante nécropole. Des squelettes d'adultes mais surtout plus de 60 tombes de périnataux, jeunes enfants prématurés ou morts-nés ou décédés très jeunes ont montré que ces derniers étaient enterrés avec soin dans des coffrages de pierre avec une simple dalle ou dans des vases dont le col étroit avait été cassé pour introduire le petit corps afin de permettre sous terre de prolonger la vie utérine.

De nombreuses interrogations demeurent sur ce vestige monumental de la ville de Nîmes comme sa fonction : sacrée marquant les limites de la ville ? prestigieuse pour affirmer la puissance de l'Empereur ? économique pour percevoir des péages ? militaire pour protéger d'attaques éventuelles ? Son état de conservation inquiète car sa mise au jour l'a fragilisé et les habitants du quartier, très mobilisés depuis longtemps pour sa sauvegarde, continuent d'œuvrer pour qu'il soit entretenu, préservé et peut-être même aménagé.

Après les questions d'usage, le président Alain Penchinat lève la séance à 17h45.

Séance du vendredi 5 avril 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Mazauric, Picquet.
MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Nicolas Cadène, Cavalier,
Desplan, Emmery, Guthertz, Meunier, Penchinat, Simon, Stephan,
Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Franchet d'Espèrey, Hénault,
Herrmann, Pallier, Pougoulat, Prat. MM. Bruguerolle, Fougères,
Iancu, Meine, Simula, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Giacomoni.
MM. Auriol, Jacques Cadène, Hermet, Jas, Lavrut, Marechal,
Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Pontvieux, Ribstein.

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Léoni, Torreilles. MM.
Artus, Beynet, Chalvidan, Chillet-Pijac, Feller, Galligani, Krabch,
Krebs, Mercier, Polge, Rouanet, Teissier.

M. le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 22 mars qui est adopté.

Elections

L'ordre du jour appelle le vote pour la proposition d'élection de la promotion 2024 des membres correspondants.

Résultats du scrutin.

Inscrits	51
Nombre de votants	21
Exprimés	21

Ont obtenu :

Pauline Hérou-de La Grandière	21 oui	0 non	0 abstention
Gabriele Padberg-Jeanjean	21 oui	0 non	0 abstention
Francis Bonnefont	21 oui	0 non	0 abstention
Théodore Guinic	20 oui	1 non	0 abstention

Les quatre candidats sont donc élus.

Ils seront reçus le vendredi 24 mai.

Invitation

M. le maire Jean-Paul Fournier et Mme Sophie Roulle, déléguée à la Culture nous informent de l'organisation à Carré d'Art-Jean-Bousquet de la 1^e édition de la « Contemporaine de Nîmes, triennale de création », visible jusqu'au 23 juin.

M. le président prend la parole pour présenter la communication de notre confrère membre non résidant, Xavier Guthertz, intitulée : « *Le Néolithique, hier et aujourd'hui.* »

Cher Confrère,

Merci d'être devant nous pour votre deuxième communication. Nous nous en réjouissons à l'avance.

Pour chacun d'entre nous, il y a deux grandes façons d'envisager la vie qui nous est donnée :

- On peut choisir *Tabula rasa* et considérer que notre esprit n'est façonné que par sa propre expérience ; je caricature à l'excès la dimension philosophique de ce concept et vous, confrères et consœurs, philosophes, je vous en demande pardon.
- On peut choisir de croire que, pour que le futur soit beau, il faut qu'il ait visité son passé.

Assurément, vous avez fait ce deuxième choix. Un futur heureux passe nécessairement par la visite de son passé.

Il y a un mois, Christian Feller mettait Darwin sur le divan de Freud. Vous n'êtes pas Darwin et moi pas Christian Feller mais Freud aurait peut-être dit à votre endroit : « Il y a du père dans ce souci de voir un futur heureux dès lors qu'il a revisité son passé ». Bernard Cavalier, notre président lors de votre réception en 2022, avait déjà convoqué Freud dans son allocution.

Votre père, Robert Gutherz a fait naître, dans les années 50,60,70, le tiers des enfants de la ville (les autres tiers par les docteurs Gaujoux et Reinaud, ce dernier époux de notre regrettée, Jeanine Reinaud). Faire naître et avec le minimum de douleur pour la mère. J'imagine qu'à la maison, on devait parler avec passion du faire naître sans douleur donc du futur heureux à la lumière du passé douloureux.

Le père a donc marqué votre fratrie, votre frère aîné Dominique et votre sœur Mariette.

Beaucoup d'entre nous avons bien connu votre frère Dominique, qui a marqué notre ville par ses talents d'artiste et de directeur de l'École des Beaux-arts. Je l'avais côtoyé au Conseil d'université de la ville, à moins que cela ne soit vous, j'ai un doute qui montre que si un Gutherz ne peut pas en cacher un autre, ils sont nécessaires à Nîmes.

Vous avez donc été reçu, en 2022, comme membre non-résidant puisqu'habitant la belle ville de Sommières, reçu par Bernard Cavalier

dont le discours de bienvenue est un monument auquel je vous invite de vous reporter. Monument de précision sur l'histoire de votre famille et sur votre carrière.

Vous êtes issu du Corps des conservateurs du patrimoine, et avez été conservateur régional de l'archéologie dans différentes DRAC avec une spécialité « le Néolithique » dont vous allez nous parler aujourd'hui. Conservateur avant d'être professeur d'Université, professeur à l'université Paul Valéry à Montpellier avant votre éméritat, il y a quelques années.

Vous êtes membre de nombreux conseils scientifiques et de nombreux groupes de recherche. Je crois que votre apport au projet de Lascaux 2 a été décisif.

Vous avez publié et publiez encore de nombreux articles (Michel Belin qui présentait votre première communication en 2020 en comptait déjà 130).

Ah ! l'archéologie préventive, dont vous êtes le chantre et créateur d'un master. L'Archéologie préventive, la justement nommée pour éviter de faire des bêtises irrémédiables, puisqu'on parle de destructions possibles lors des opérations d'aménagement ou de constructions. Je peux témoigner de la parfaite acceptation de son principe par les maîtres d'ouvrage grâce à la pédagogie, entre guillemets, que vous-même et vos collègues avaient su mener. L'archéologie préventive procède de ce grand mouvement qui traverse nos métiers, mon métier : il faut passer de l'Aménagement au Ménagement.

J'aime cette idée que vous vous penchiez sur notre passé, même remontant au Néolithique, pour éclairer notre avenir.

Vous êtes Chevalier des Arts et des Lettres et de l'Ordre national du Mérite.

A vous la parole sur « *Le Néolithique, hier et aujourd'hui* ».

Résumé

Le Néolithique (ou âge de la pierre nouvelle) : par ce terme forgé par John Lubbock en 1865, les préhistoriens de la fin du XIX^e siècle désignaient la deuxième grande période de la Préhistoire de l'humanité, celle qui vit apparaître la pierre polie. La première période, le Paléolithique (âge de la pierre ancienne), celle des premiers hommes, ne connaissait que la pierre taillée. Très vite, le contenu de ce concept de Néolithique s'étoffa pour désigner la période où les sociétés humaines passèrent de la prédation à la production, c'est-à-dire d'une économie de chasse-cueillette à une économie fondée sur l'agriculture et l'élevage. On parla alors de « révolution néolithique » pour désigner ce stade décisif dans notre trajectoire, si décisif que nous en sommes les héritiers directs.

Cette communication a pour objet d'explorer comment et pourquoi notre connaissance et notre vision du Néolithique ont considérablement évolué depuis désormais plus de 150 ans. Elle tentera aussi de montrer combien le regard que l'on peut porter aujourd'hui sur les conséquences de cette révolution néolithique se trouve au cœur des grandes interrogations présentes sur l'évolution de nos sociétés et leur rapport à l'environnement naturel.

Après les questions d'usage, le président Alain Penchinat lève la séance à 17h45.

Séance du vendredi 19 avril 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Michel Belin.**

Sont présents : Mmes Hénault, Marès, Mazauric. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Fougères, Iancu, Meine, Meunier, Simon, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Herrmann, Pallier, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Bruguerolle, Cadène, Cavalier, Desplan, Pierre Marès, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéol, Blanc-Bijon, Brousmiche, Giacomoni. MM. Artus, Feller, Hermet, Jas, Lavrut, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Ribstein et Teissier.

Correspondants excusés : Mme Léoni, Torreilles. MM. Artus, Beynet, Chalvidan, Chillet-Pijac, Galligani, Krabch, Polge, Rouanet et Ventura.

M. Michel Belin ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée. Il précise qu'il remplace exceptionnellement notre président Alain Penchinat, empêché.

Il salue la présence des invités, en particulier Mme Lisa Laborie Barrière, conservatrice du Musée du Vieux Nîmes et du Musée des Cultures taurines, Mme Isabelle Morfin, responsable des collections au

sein desdits Musées et Swan Soto, peintre et ancien torero qui a imaginé et réalisé l'affiche de la Féria de cette année.

M. Michel Belin, magistrat honoraire et rapporteur du groupe de réflexion « Défis contemporains et leurs enjeux » nous informe de la décision de la Cour européenne des Droits de l'homme, rendue le 3 avril concernant le réchauffement climatique.

« Dans l'un des cas, la Cour a jugé que les mesures prises par les autorités suisses pour atténuer les effets du changement climatique étaient insuffisantes et notamment que le pays n'avait pas atteint ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans ces conditions, la Cour estime qu'il y a eu violation de l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'homme qui protège la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population. Pour la première fois la Cour européenne a condamné un état pour son manque d'action contre le changement climatique. »

Le président de séance donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 4 avril qui est mis aux voix puis adopté.

Information.

- Nous avons appris le décès de l'épouse de M. Alain Delage, membre correspondant. Sa disparition est survenue samedi 13 avril à l'âge de 64 ans. Les obsèques religieuses ont été célébrées lundi 22 avril à 10 heures au crématorium de Nîmes. Nous avons adressé à notre confrère nos plus sincères condoléances.
- Nous avons reçu les lettres chaleureuses de remerciements des quatre membres correspondants récemment élus. Nous rappelons que c'est vendredi 24 mai que sera organisée leur réception à l'exception de Pauline Hérou-de la Grandière qui, étant empêchée ce jour-là, sera reçue le vendredi 7 juin.

- Le professeur Tu Anh Tran qui a été élu académicien résidant au fauteuil de Bernard Fontaine nous a demandé de différer la date de sa réception, initialement prévue le vendredi 21 juin. En accord avec le président et le rapporteur du programme, nous avons pu obtenir l'accord de Michel Jas, élu également académicien résidant au fauteuil de Jean-Pierre Gardelle pour organiser son installation ce vendredi 21 juin.

Invitations

- Samedi 20 avril, nous avons été invités au 40^e anniversaire de l'installation à Nîmes de la 6^e Brigade légère blindée, dirigée par le général Valentin Seiler qui nous a fait l'honneur de participer à notre séance solennelle publique.
- Jeudi 25 avril, à 18 heures, au Musée de la Romanité, nous avons également été invités au vernissage de l'exposition : « Achille et la guerre de Troie ».

M. Michel Belin prend la parole pour lire le texte de présentation de la communication de notre confrère Daniel J. Valade, rédigé par notre président Alain Penchinat intitulée : « *Créations artistiques pour les temporadas nîmoises : Ça l'affiche bien.* »

Cher Confrère,
Cher Daniel-Jean,

Nous avons presque le même âge, mais vous êtes bien plus grand que moi... en Académie.

C'est pourtant moi, qui dois vous présenter... cela me met un peu mal à l'aise.

Est-ce un acte manqué ? Je m'adresse à vous du Maroc en voyage de tribu familiale que l'on ne fait qu'une fois. Je remercie mon confrère, porte-parole, et vous prie de me pardonner.

Vous avez presque usé vos fonds de culotte, il y a 44 ans, dans cette maison alors que moi je ne suis monté pour la première fois dans cette prestigieuse salle qu'en me tenant à la rampe de son sélectif escalier.

Quarante-quatre ans que vous êtes en selle et que vous n'êtes pas près de déteiler.

Les records de notre prestigieux confrère François Guizot et de Jacques Bompaire vont tomber.

Élu comme correspondant en 1981, vous avez été reçu comme membre résidant en 1992 au fauteuil d'André Nadal par le président Christian Liger. Je n'aurais pas dû lire son discours de bienvenue tant c'est une merveille d'écriture, de sérieux comme de légèreté et qui a mis la barre très haut pour les présidents successifs qui se livrent à cet exercice. Un échantillon « *A cause de la guerre, votre père a dû renoncer à son affaire beaucairoise de chaisier ; peut-être pressentait-il que son fils remplacerait la chaise par un Fauteuil* ». Christian Liger avait noté que vous étiez le premier homme sur terre à avoir vécu un temps dans une boîte postale.

Simone Mazauric, introduisant votre dernière communication en 2020 sur le centenaire du Musée du Vieux Nîmes, a retracé, rappelé, votre parcours.

Vous avez été élevé entre un père, Roger, dont le socialisme était la famille et une mère protestante cévenole : « *Ainsi, vous êtes le fils du socialisme des origines et du protestantisme enraciné* », disait Christian Liger. Il me semble que, l'âge venu, votre allèle socialiste a été dominé par l'allèle protestant bien qu'ils cousinent très largement.

Ce terreau familial a été fertilisé par des rencontres décisives et fondatrices comme celle d'Aimé Vielzeuf qui vous enseigna une certaine idée de l'Histoire et des Libertés, nous dit Christian Liger.

Vous saviez que les études étaient un privilège et cela vous motiva pour l'École normale du Gard où vous fûtes reçu premier.

C'est grâce à elle, qu'outre sa fonction de formation de l'enseignant, vous fûtes pris de passion pour la littérature.

Cette passion, et une autre rencontre, j'y viens, détermineront votre vie professionnelle et intellectuelle.

La première partie de votre vie professionnelle est plus tournée, me semble-t-il, vers le comment enseigner que vers l'enseignement : six ans adjoint du directeur de l'École normale, puis conseiller pédagogique, directeur de l'École d'application, directeur de l'École Marie Soboul ont rythmé votre début de carrière.

Une rencontre en 1983, celle de Jean Bousquet, il y a quarante ans, déjà, a été décisive. Dans le sillage de cet industriel qui, finalement, mettait la culture et le beau (même si ça coûte cher...) au centre de tout, vous allez rendre ce que vous avez reçu. Après de Jean Bousquet donc puis de Jean-Paul Fournier, vous avez successivement été au Cabinet puis adjoint à la Culture et à la Tauromachie. Je ne rappellerai pas toutes vos actions dans votre domaine de prédilection pour la Ville mais soulignerai votre idée du Salon de la Bibliographie dont la dimension nationale, le succès et la pérennité montrent l'infinie pertinence. Que ces trois jours du mois de janvier sont bons pour les rencontres qu'elles permettent et l'atmosphère qui y règne sans oublier, on ne se refait pas, l'argent qu'il draine pour nos libraires, au creux de l'hiver !

Il y a un Salon que vous n'organiserez pas, c'est celui des nouvelles technologies, à moins qu'à la demande générale vous promouviez, enfin, une technologie pour permettre de déchiffrer vos inimitables et magnifiques hiéroglyphes.

Votre écriture est belle et mystérieuse comme votre personnalité « *qui ne finit pas de nous intriguer* », comme le dit Christian Liger. La devise de Sarah Bernhardt lui correspond bien, me semble-t-il : « *quand même* ». Nous vous écoutons en avril ; en mai, vous êtes trop occupé. Par les taureaux à Nîmes, en Espagne et ailleurs. Mais ce vendredi 19 avril, n'est-il pas, pour nous, privilégiés de la rue Dorée, l'ouverture de la temporada avec votre communication sur les affiches que depuis quarante ans la ville commande à des artistes de renom ?

Toujours le beau...

Vous êtes Chevalier de la Légion d'honneur, Officier dans l'Ordre du Mérite, Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques et Officier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

Nous vous écoutons...je vous lirai.

Résumé

Nîmes est fameuse sur la planète des taureaux par sa saison tauromachique qui s'articule autour des Férias de Pentecôte et des Vendanges.

Il s'agit de « moments » qui exaltent la Culture sous toutes ses formes.

Il convient donc de communiquer ces rendez-vous.

Cela passe par des affiches explicites mais dont l'aspect de créativité artistique est une valeur ajoutée essentielle.

Sans remonter aux parois des grottes ornées de la préhistoire (quoique Lascaux montre le premier accident tauromachique représenté) ou à Cnossos, l'affiche, présentant une corrida, débute avec la codification de cet art au XVIII^e siècle, sous les auspices des rois d'Espagne.

Après qu'au XX^e siècle, le « prêt à afficher » a fait la célébrité de l'imprimerie barcelonaise Laminograh, Nîmes, avec Jean Bousquet, a innové dès 1983 en demandant, chaque année, à un artiste de renommée mondiale, de signer le règne de la saison tauromachique. Cette procédure est depuis suivie, notamment depuis 2001 par Jean-Paul Fournier, maire aficionado.

De 1983 à 2023, ce sont plus de 40 artistes qui constituent cette « galerie d'art », deux années présentant deux affiches. D'Eduardo Arroyo à Swan Soto, la tauromachie est illustrée par le duende des peintres et des photographes qui constituent une authentique « Académie » novatrice et passionnée.

Cette communication était agrémentée par un magnifique diaporama qui a été installé sur notre site web.

Après les questions d'usage, le président de séance Michel Belin lève la séance à 17h45.

Séance du vendredi 3 mai 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Fougères, Guthertz, Meine, Meunier, Penchinat, Salenson, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Marès, Pallier, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Bruguerolle, Iancu, Simula, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Giacomoni. MM. Beynet, Jas, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Polge, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Léoni, Torreilles. MM. Artus, Feller, Hermet, Lavrut, Ribstein et Rouanet.

M. le président Alain Penchinat ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 19 avril qui est mis aux voix puis adopté.

Élection

M. le président demande au secrétaire perpétuel de procéder au vote pour la proposition d'élection de M. Christophe Orliac au fauteuil de René Chabert devenu membre honoraire.

Inscrits 55

Votants 18

Exprimés 18

Résultats 17 oui - 0 non - 1 abstention

M. Christophe Orliac, ayant obtenu plus des deux tiers des voix des bulletins exprimés, a été élu académicien résidant.

M. Christophe Orliac est architecte DPLG, ingénieur en chef territorial.

Information

Le Colloque 2024 de la Conférence Nationale des Académies s'est tenu du jeudi 2 mai au samedi 4 mai à Toulouse. Il a coïncidé avec le 700^e anniversaire des Jeux Floraux de la ville rose, les premiers du monde occidental. Deux journées ont été consacrées au colloque de la CNA pour lesquelles notre consœur Catherine Marès et Jean Ribstein, membre correspondant ont représenté notre Académie.

M. le président accueille à présent Jean-Marc Beynet, membre correspondant pour sa communication intitulée : « *Charles Lenthéric, ingénieur-auteur visionnaire, membre résidant de l'Académie de Nîmes, dans la seconde moitié du XIX^e siècle.* »

Cher Monsieur,

Cher Confrère,

Vous tenez vos promesses, vous tenez promptement vos promesses.

Il y a moins d'un an. Le 13 mai 2023, devant Anne Hénault qui vous recevait comme membre correspondant de notre compagnie, vous vous engagez, je vous cite, à préparer des communications et à nous les présenter si, disiez-vous modestement, la commission du programme en acceptait les sujets.

Une promesse contre un vif intérêt, votre promesse contre notre vif intérêt.

Notre présidente, Anne Hénault, le soulignait : *vous renforcez notre petite cohorte d'ingénieurs au milieu d'une phalange de littéraires prouvant ainsi toute la diversité de notre petite armée de membres de l'Académie de Nîmes dans un monde de la culture qui a bien besoin d'être défendu.*

Vous êtes ingénieur de l'École spéciale des travaux publics et titulaire d'un DEA et d'un doctorat en Mécanique des sols.

Nous faisons partie d'une génération qui a eu la chance, pour la plupart d'entre nous, d'exercer notre activité professionnelle avec constance dans le domaine que nous avons choisi et pour lequel nous avons été formés.

Vous avez renoncé à reprendre une affaire familiale de textile et soierie, préférant poursuivre des études d'ingénieur pour participer, plus tard, à la construction d'ouvrages hydrauliques : barrages, canaux d'irrigation, endiguement de fleuves, souvent en Outre-mer, au sortir de vos études, accompagné par votre jeune épouse avant de vous établir dans la Cité des Antonins.

C'est ainsi, pour reprendre un terme de bâtiment, que vous avez été un pilier du Bas-Rhône pendant près de trente ans auprès des différents directeurs qui ont façonné notre territoire, je pense à Jean-Louis Blanc et à notre confrère Jean-François Blanchet. J'ai aussi une pensée amicale pour notre confrère Pierre Mutin, un autre de vos parrains et que vous avez croisé plusieurs fois sur le pont.

Pieds sur terre, avec la conception et la réalisation de projets d'aménagement hydrauliques mais tête au vent pour des projets à faire rêver et non réalisés à ce jour (nul n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de...etc) ; projet à faire rêver, comme ce projet social, éducatif et intergénérationnel, destiné à sensibiliser le public à tous les bienfaits que la mer peut apporter, projet de mise en œuvre d'une île artificielle dans la baie d'Aigues-Mortes.

Un clin d'œil de ma part, moi qui ai essayé de théoriser sur la « complexité », je note que c'est un vide juridique sur le plan réglementaire en France qui vous a été opposé. Si « règlement égale complexité », qui a dit que la « complexité » pouvait bloquer les choses ?

Après les vers de terre de Darwin que nous a fait aimer Christian Feller, et la pierre polie du Néolithique mise en avant il y a un mois par Xavier Gutherz, vous continuez à nous faire cheminer dans notre histoire d'humains sur notre terre en nous parlant de Charles Lenthéric, membre éminent de notre compagnie dans la deuxième partie du XIX^e siècle ; Charles Lenthéric que vous baptisez du nom d'ingénieur-auteur visionnaire qui a compris très largement, bien avant tout le monde, notre fondement, je veux dire notre terre. Vous êtes un participant actif au groupe de réflexion « *Défis contemporains et leurs enjeux* » et il me plaît de penser que votre connaissance et votre expérience du terrain, au sens propre, sont essentielles à ces travaux académiques.

Nous vous écoutons.

Résumé

Il y a 150 ans, la théorie de la tectonique des plaques n'avait pas encore été expliquée. Les cycles de Milanković n'étaient pas connus. La crise de la salinité Messinienne n'avait pas été démontrée. La grotte Cosquer n'avait pas été découverte. Mais Charles Lenthéric avait déjà observé sur le terrain des signes de ce qui sera expliqué et admis par la communauté scientifique plusieurs décennies après lui.

À partir de ses principaux ouvrages de géographie et géomorphologie maritime et fluviale, édités chez Plon-Nourrit (en 1876, 1879 et 1892) et de plusieurs articles publiés dans la Revue des Deux-Mondes (entre 1879 et 1899), la présente publication a pour ambition de démontrer le côté visionnaire de Charles Lenthéric qui fut membre de l'Académie de Nîmes de 1868 à 1898 et la présida en 1877.

Cette communication était agrémentée par un magnifique diaporama qui a été installé sur notre site web.

De nombreuses questions ont été posées à notre confrère. Le président lève la séance à 17h45.

Séance du vendredi 24 mai 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Marès, Mazauric. Picquet, Poujoulat, Prat, MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Desplan, Emmery, Fougères, Meunier, Penchinat, Simon, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Pallier. MM. Bruguerolle, Nicolas Cadène, Cavalier, Guthertz, Iancu, Meine, Simula, Stephan, Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Giacomoni, Padberg-Jeanjean, Torreilles. MM. Bonnefont, Jacques Cadène, Canonge, Delage, Feller, Guinic, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Ribstein, Teissier.

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Léoni, MM. Beynet, Galligani, Hermet, Jas, Krabch, Rodier, Rouanet de Lavit.

Le président Alain Penchinat ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 3 mai qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Dimanche 23 juin. Déjeuner champêtre au Moulin Gazay. La participation est de 36 euros par convive et pourra être réglée le jour même auprès de notre trésorier Michel Belin.

Le Colloque 2024 de la Conférence Nationale des Académies s'est tenu du jeudi 2 mai au samedi 4 mai à Toulouse. Il a coïncidé avec le 700^e anniversaire des Jeux Floraux de la ville rose, les premiers du monde occidental. Deux journées ont été consacrées au colloque de la CNA pour lesquelles notre consœur Catherine Marès et Jean Ribstein, membre correspondant, ont représenté notre Académie.

Nous venons d'apprendre avec plaisir que *l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix* vient d'attribuer à notre confrère Gabriel Audisio le prix *François MIGNET* pour son livre : *Extirper l'hérésie de Provence : Vaudois et luthériens (1530-1560)*.

C'est également avec plaisir que nous avons appris que notre consœur Anne Brousmiche va recevoir le 2 juin prochain à Perpignan le prix de la poésie Haïku du Genêt d'Or. Cette cérémonie va s'inscrire dans le cadre du centenaire des jeux floraux du Genêt d'Or.

Ouvrage

Nous avons reçu la Revue 2022 de l'Académie du Var, Arts, Histoire, Lettres et Sciences.

Accueil de la promotion 2024 des membres correspondants.

M. le Président demande à chaque membre correspondant de venir s'asseoir, à tour de rôle, sur le fauteuil du conférencier et prononce une allocution de bienvenue pour chacun d'eux.

Gabrièle PADBERG - JEANJEAN

Présentation par M. le président Alain Penchinat

Chère Madame, Chère consœur,

Ça commence bien, nous avons exactement le même âge.

Ça commence, en effet, et j'ai honte de ne faire votre connaissance que ce jour. Alors que vous habitez et travaillez à Nîmes depuis plusieurs années, après avoir fait un premier séjour dans la Cité des Antonins à la fin des années soixante-dix en étant assistante d'allemand aux lycées Daudet et Montaury.

Et c'est ici, grâce à la chance et à l'amour, que tout commence pour vous. Votre année à Nîmes, il y a 45 ans, donc : « La plus belle année de ma vie », m'avez-vous dit.

Vous avez appris le français et l'avez tout de suite aimé grâce à Camus et à Sartre. Il y a des parrains intellectuels, moins convenables, en Allemagne, à Bonn, grâce à vos études secondaires et à vos études d'histoire de l'Art et de langues romanistiques, pour reprendre votre expression.

L'amour, donc, à Nîmes, en 1978, d'un beau (c'est encore votre expression) marin de notre base aéronavale de Garons qui travaillera plus tard pour l'Aérospatiale et qui ne vous quittera plus et que vous ne quitterez plus. Je vous prie de le saluer au nom de nous tous.

Un marin qui vous laissera voler puisqu'il accepte, lui, le Nîmois attaché à son Sud et à ses Basses Cévennes, de vous rejoindre à Besançon, pour une petite période de 35 ans.

Vous obtenez à Besançon un Doctorat de l'Université en Études germaniques et occupez différents postes comme Maître de conférences, Directrice de département ou de coordinatrice Erasmus et bien d'autres.

L'histoire de l'Art est votre passion que vous mettez sous le prisme de cette double culture, finalement, allemande et française. Cette passion se traduit par un nombre incalculable d'ouvrages en solo ou collectifs, d'articles et de conférences sur, en vrac et non exhaustivement, Kirchner, Kandinsky, Fritz Lang, Courbet, Tinguely, Niki de Saint-Phalle, Paul Klee, Gustav Klee, Picasso, Dürer, bien sûr, etc...

Il en manque apparemment un, mais ce n'est pas une commande, je vous prie de le croire, Hundertwasser, que mon épouse Camille m'a fait découvrir l'année où vous étiez à Nîmes. Hundertwasser qui a eu une vie aussi partagée que la vôtre, la fidélité en moins.

Une vie partagée entre vos racines allemandes, vos séjours à Montréal, Toulouse et Aix-en-Provence relativement courts, puis à Besançon et enfin à Nîmes où vous revenez en 2017, le moment de la retraite universitaire venue et comme une récompense que vous deviez bien à votre époux, Robert, qui vous a suivie 35 ans dans la froide Franche-Comté.

Pour se réchauffer et cela illustre bien sa personnalité, votre époux a été élu maire de votre commune Franc-comtoise après avoir quasiment fabriqué votre ferme-maison. J'ai l'impression que vous l'admirez au point que certains mâles-académiciens pourraient en ressentir une pointe de jalousie. Mais c'est vrai que j'admire ma femme-artiste, moi aussi.

Avant que vous ne le fassiez, probablement, je remercie vos parrains Jean-Louis Meunier, Hélène Deronne et notre vice-présidente, Francine Cabane de vous avoir discernée et vous avoir permis d'être élue membre-correspondant de notre Académie de Nîmes à l'unanimité.

Vous trouverez, j'en suis sûr, votre place parmi nous et contribuerez à notre vie académique en nous réservant des sujets. Le mot « réserver » n'est pas très approprié car si, factuellement, nos séances sont privées, le but-même de notre Académie est de rayonner au travers de ses membres pour diffuser le plus largement possible un message de

culture et, finalement, de paix. La paix que votre parcours personnel entre Allemagne et France depuis vos toutes jeunes années illustre merveilleusement.

Vous êtes Officier des Palmes académiques.

Encore bienvenue parmi nous, vous êtes, à la Rue Dorée, chez vous.

Réponse de Gabrièle PADBERG- JEANJEAN

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mes chères Consœurs et Confrères,
Mesdames et Messieurs,
Chères amies.

D'abord je voudrais remercier de tout cœur Jean Louis Meunier avec qui je travaille pour l'association des Amis des musées. C'est lui qui a eu la bonne idée de me parler de cette Académie qui, au départ presque exotique, me semblait tellement éloignée de mon monde, que, pendant longtemps, je n'y croyais pas vraiment. Je remercie également amicalement mes deux marraines, Hélène et Francine qui ont soutenu ma candidature et qui m'ont déjà introduite patiemment dans les dédales du fonctionnement et des secrets de cette vénérable institution.

Merci aux Académiciennes et Académiciens de m'avoir fait confiance en retenant ma candidature. J'essaierai de ne pas vous décevoir.

Je tiens à vous dire tout le bonheur que représente pour moi le fait de rejoindre cette Académie. J'ai déjà assisté à des séances publiques et j'ai lu un certain nombre de vos communications et discours qui m'ont laissée admirative. Faire partie de ce cercle, qui promeut les échanges intellectuels touchant aussi bien à des questions historiques qu'à des problèmes de notre monde actuel, c'est pour moi un beau défi.

Monsieur le Secrétaire perpétuel, vous m'avez écrit : « Vous disposerez de quinze minutes pour vous exprimer sur un sujet qui vous tient particulièrement à cœur. »

J'aurais du mal à vous parler, de façon exhaustive et convaincante, pendant seulement 15 minutes, d'UN sujet qui s'inscrive dans mes recherches. Je vais plutôt tenter de vous présenter, de façon pointilliste, quelques idées autour de ma préoccupation principale, aussi bien sur le plan personnel que sur celui de ma recherche, qui est la notion de l'interculturel :

A savoir, d'abord, explorer la signification qu'occupe pour moi, Allemande d'origine, l'accueil dans cette institution archi-française : le choc culturel.

Et en 2^e partie, forcément plus brève, un aperçu de ce que pourra constituer mon champ d'investigation principal au sein de cette Académie : les transferts culturels ou, plus précisément, les échanges artistiques entre La France et l'Allemagne.

Abordons d'abord ce choc culturel :

Alors que cela fait 44 ans que je vis en France, dont 9 à Nîmes, ma présence parmi vous, c'est, en quelque sorte, - j'ose dire - la cerise sur le gâteau de mon intégration française et, plus encore, de mon intégration nîmoise !

Commençons par le début : Un beau jour d'hiver, au mois de février 1979, je fus assise en plein soleil au café de la Petite Bourse en face des arènes de Nîmes, avec des collègues du lycée Daudet, devant un café (après un repas de cantine royal). Ce n'était pas l'hiver comme je l'avais connu depuis ma naissance, à Bonn : froid, humide, gris. Non, c'était l'hiver nîmois : le fond de l'air un peu frais mais le tout réchauffé par le soleil, l'air sec, le ciel bleu, et surtout une luminosité et une transparence de l'air qui fait comprendre pourquoi tant de peintres du nord ont succombé aux charmes du Midi et ont essayé de rendre cette

ambiance par les moyens de l'aquarelle ou bien de la peinture. – C'est là, tout d'un coup – comme une révélation, que j'ai réalisé qu'il fallait vivre ici à Nîmes, que c'était ici que j'allais vivre comme « Dieu en France », comme on dit en Allemagne. Mais j'étais encore loin de la réalisation de ce rêve... - Si on m'avait dit à l'époque que, 46 ans plus tard, je serais assise dans un fauteuil du 16 rue Dorée parmi cette illustre société d'Académiciens, dans un contexte historiquement chargé ... je n'aurais même pas pu me l'imaginer.

Je me suis donc interrogée depuis quelques semaines pour savoir d'où vient cette fascination pour la France, le pays et sa culture, qui a toujours était entière.

A commencer, de façon anecdotique, par le fait que je suis née à Bonn, capitale de la jeune RFA. La petite ville universitaire tranquille est à l'image de ce que cette jeune République a voulu transmettre : libérée des charges encombrantes de l'histoire récente et ouverte à de nouvelles amitiés et alliances (politiques autant qu'économiques). J'ai appris à marcher, sur la promenade au bord du Rhin (fleuve hautement symbolique pour les relations franco-allemandes) car nous habitons, à 100m, en face du ministère des Affaires étrangères.

Mais plus sérieusement, ce sont les cours de Français de Madame Pehle au lycée à Bonn qui m'ont marquée. – Le Français n'était que ma 3^e langue et je n'étais pas très douée. En revanche les auteurs que nous étudions en cours, Descartes, Voltaire et, avant tout, Sartre et Camus, m'ont fortement secouée, moi qui avais été élevée dans un milieu catholique, - même s'il s'était agi du catholicisme rhénan assez libéral et décontracté.

Voici donc le point de départ de mon attrait pour la France. Ensuite c'était le rêve d'une Allemande issue de la génération de l'après-guerre, marquée par les récits du passé nazi, avide d'investir une identité plus positive, moins compliquée que celle d'origine. J'étais fière de vivre en France. Beaucoup de mes amis m'enviaient. Cette vie en France semblait si légère et agréable. Tout ce que j'avais rejeté en Allemagne, traditions

et rites, me fascinait en France : le défilé du 14 juillet, pour n'en citer qu'un exemple, me donne encore aujourd'hui des frissons mi-admiratifs dans le dos alors qu'en Allemagne jamais je ne pourrais m'imaginer de regarder une parade militaire (d'ailleurs il n'y en a beaucoup moins). C'est cette pratique décomplexée des Français par rapport à leur histoire et leurs traditions que je leur enviais. L'Académie de Nîmes fait partie de ces traditions. Ce n'est pas moi qui dois vous le dire.

Autre étape de mon intégration française, ce fut ma naturalisation. Pendant des années j'avais été persuadée qu'il n'y en avait pas besoin puisque nous allions tous un jour avoir un passeport européen, jusqu'au jour où, dans le cadre d'une visite de Pierre Moscovici, ministre chargé des Affaires européennes à cette époque, à l'Université de Franche-Comté, j'ai eu l'occasion de lui poser la question naïve à savoir quand on allait enfin être européen plutôt que français ou allemand. Il m'a regardée avec de grands yeux, presque avec pitié, et j'ai compris qu'il fallait que j'enterre cette idée.

J'ai donc demandé la nationalité française, ce qui impliquait à ce moment-là l'abandon de la nationalité allemande (l'Allemagne n'acceptait pas la double nationalité à l'époque). Il a fallu que je rende mon passeport allemand, ce qui ne représentait aucun problème pour moi. Mes étudiants français cependant, et c'est bien significatif, furent tellement choqués se mettant à ma place, qu'ils m'ont invitée un soir dans une Pizzeria en guise de consolation.

Anecdote amusante : lors de l'entretien à l'hôtel de police de Vesoul, l'argument qui persuada mon interlocuteur que j'étais sur la bonne voie pour devenir une bonne française, fut ma remarque avancée que j'étais vice-présidente du club de pétanque de mon village.

Plus sérieusement, l'élément le plus important de mon intégration française a été la langue et là, je touche à un point crucial, celui des différences culturelles entre la France et l'Allemagne. Maîtriser la langue française d'une manière élégante et presque ludique est la clé

pour se faire accepter en France, et surtout dans des institutions comme l'Université, et... l'Académie de Nîmes. Et cela ne s'apprend pas à 100%, cette allocution en est la preuve

La communication verbale en Allemagne est beaucoup plus directe. Les Français emballent leurs idées comme des cadeaux jolis à voir, à entendre, et j'admire les résultats tout en sachant que je n'y arriverai jamais. Quand je lis les comptes rendus et les textes d'allocutions sur le site internet de l'Académie, je prends peur et je me dis que je vais évoluer dans ce cercle exquis comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. Je me sens donc obligée de vous mettre en garde : vous serez peut-être de temps en temps choqués par ma démarche et mes mots directs. D'avance, je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Si aujourd'hui je n'en fais plus un complexe, c'est grâce à mes expériences professionnelles dans les instances universitaires où ce trait « germanique » de ma personnalité a été ressenti plutôt comme un facteur positif et productif.

Il est d'ailleurs intéressant de s'interroger sur les origines de ces différences culturelles. Jacques Pateau, un des spécialistes du management interculturel franco-allemand les explique par l'histoire - que les historiens parmi vous me pardonnent les raccourcis - : Alors qu'à la fin de la guerre de Trente ans, l'Empire allemand est constitué de 355 unités, particularisme qui va perdurer jusqu'en 1871, à la même époque, en France, se prépare le règne du Roi-Soleil qui favorisera le développement d'une « société de cour » (Norbert Elias). La distance du sujet par rapport au pouvoir était donc en Allemagne plus courte qu'en France. Ce qui expliquerait d'après Pateau, qu'en Allemagne la tendance est à une communication explicite (contexte faible : les informations sont données de façon explicite ; focalisation sur des questions techniques), alors qu'en France c'est la communication implicite (contexte fort : les informations sont données de façon implicite ; focalisation sur des relations humaines).¹

1 - Jacques Pateau, *Une étrange alchimie – La dimension interculturelle dans la coopération franco-allemande*, Levallois-Perret, CIRAC, pp.157-181.

La nouvelle de ma réception à l'Académie n'a pas, bien évidemment, déclenché QUE ces réflexions quelque peu égocentriques, mais surtout je me suis demandé en quoi je peux être utile à votre société ; quelle pourra être ma contribution modeste à la vie de cette institution.

Je compte vous proposer des communications, Si elles sont acceptées. Et là aussi, on restera toujours dans cette thématique de l'interculturalité, tout en passant dès lors à un domaine plus scientifique, celui des transferts culturels.

Le cadre théorique des transferts culturels nous est donné par Michel Espagne, germaniste et historien culturel, qui est à l'origine de cette notion : « Tout passage d'un objet culturel d'un contexte dans un autre a pour conséquence une transformation de son sens, une dynamique de resémantisation, qu'on ne peut pleinement reconnaître qu'en tenant compte des vecteurs historiques du passage. »²

Mais je dois vous avouer que je ne suis pas une théoricienne. Je ne suis pas non plus un rat de bibliothèque. Mes forces sont plutôt du côté de la transmission et de la médiation.

Je me concentrerai donc sur la thématique des échanges artistiques entre la France et l'Allemagne. Et pour ne vous donner qu'un petit aperçu de ce que cela peut représenter, je vais vous citer ici trois exemples de transferts culturels à travers trois personnages qui me tiennent à cœur :

D'abord Gustave Courbet qui est lié, bien sûr, à la Franche-Comté, mais aussi à notre belle région du Midi. – Savez vous qu'il a entretenu des relations suivies avec des artistes allemands, qu'il a entrepris, lors d'expositions de ses œuvres, des voyages à Francfort et Munich où il a été accueilli avec enthousiasme, et qu'il est considéré comme le

2 - Michel Espagne, *La notion de transfert culturel*, in : *Revue Sciences/Lettres* [En ligne], 1 | 2013, mis en ligne le 01 mai 2012, consulté le 21 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/rsl/219> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rsl.219>.

catalyseur du Réalisme pictural en Allemagne ? - En 1870, en pleine guerre entre la France et l'Allemagne, Courbet rédige des lettres à l'armée allemande et aux artistes allemands ; il propose la fondation des états unis de l'Europe !³

Le deuxième personnage est une artiste femme allemande, Paula Modersohn-Becker, qu'on a désignée même comme la « Picasso allemande ». Sa courte carrière (elle est morte en 1907, à seulement 31 ans) est assez atypique pour une femme peintre car, alors que les femmes n'avaient même pas accès aux Académies des Beaux-arts, elle a su s'imposer par rapport aux hommes. Ses longs séjours à Paris l'ont considérablement marquée dans l'évolution de son œuvre. Une grande exposition en 2016 au Musée d'Art moderne de Paris lui a été consacrée : un bel exemple également de transfert culturel.

Et puis finalement quelqu'un assez méconnu en France, alors qu'il a fait énormément pour la promotion de l'art français en Allemagne : Hugo von Tschudi. Il a été le directeur de la Galerie Nationale à Berlin (1896-1909), à une époque où toute la politique culturelle en Allemagne, et surtout à Berlin, était lourdement marquée par Guillaume II. Contre la volonté de l'empereur, il a pu acheter, pour le musée, un bon nombre de tableaux modernes, notamment français. Entre des œuvres de Cézanne, Monet et Renoir se trouvait également le fameux « Dans la serre » d'Edouard Manet qui a été le premier tableau de Manet jamais acheté par un Musée. Ces activités de von Tschudi ont d'ailleurs mené à son licenciement à Berlin, ce qui a été très bénéfique pour la Pinacothèque à Munich où, en tant que nouveau directeur, il a pu poursuivre sa politique d'acquisitions en faveur de l'art français.

Voilà donc ! Ce ne sont que quelques mises en bouche qui peuvent vous donner une idée de ce que je pourrai vous proposer.

3 - Gustave Courbet, *Lettre aux artistes allemands*, version en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9663336h/f17.item>

Bien entendu, mon travail pour l'Académie ne se limitera pas à des communications ; je suis également partante pour la participation à d'autres travaux, comme ceux d'une commission par exemple, car j'aime bien travailler en équipe. Mais j'aurai besoin d'abord d'un temps d'observation avant de choisir.

J'ai sans doute dépassé de quelques minutes le temps qui m'était imparti, preuve de mon adaptation à la temporalité française. Merci pour votre patience et votre écoute bienveillante.

Francis BONNEFONT

Présentation par M. le président Alain Penchinat.

Cher Monsieur, Cher Confrère,

Un landais au pays des vrais taureaux, et aujourd'hui dans l'arène de notre Académie de Nîmes.

Nous vous y accueillons avec joie et reconnaissance à vos parrains, Francine Cabane, Alain Aventurier et Hélène Deronne. Le parrainage de choc d'une vice-présidente, d'un secrétaire perpétuel et d'une ancienne présidente et doyenne du Groupe catholique, comme si inconsciemment, l'Académie voulait s'excuser de vous accueillir si tard.

A votre âge, ne rougissez pas. C'est moi, éphémère président de cette docte et noble compagnie qui devrait rougir. En vous recevant cet après-midi, comme Correspondant de l'Académie de Nîmes, sous l'œil sévère de Guizot, j'ai l'impression de recevoir Jules Ferry. Je vais vous citer abondamment car qui mieux que vous peut décrire le halo républicain et ferryen qui vous enveloppe sur le chemin qui vous a mené jusqu'à nous.

Je me demande si ce n'est pas votre patronyme, Bonnefont, Bonnefontaine de savoirs qui a fait remonter en moi, inconsciemment, les mânes de Jules Ferry.

Je vous cite, donc :

« J'ai vécu mes onze premières années à Argelos, petit village landais, où mes parents étaient instituteurs. Et là, j'ai été fortement influencé par tout ce qu'a apporté à ce village mon père, instituteur laïque issu de l'Ecole normale. Cours du soir pour les agriculteurs, ciné-club dans le couloir de l'école, création d'une équipe de basket et d'un journal, il m'a aussi communiqué sa passion des mathématiques ».

La passion s'est transformée en métier, comme si l'étincelle mise en vous par votre père s'était transformée en carburant éternel.

Après un Capes en mathématique, après une année de Math sup, que vous avez choisie de ne pas prolonger par une année de Math spé pour devenir ingénieur comme naturellement, Capes obtenu après deux années à la Faculté des sciences de Bordeaux et après votre service militaire à l'Ecole de l'Aviation légère à Dax, c'est le grand bain avec votre première affectation dans un collège de l'Yonne. Puis le collège de Marguerittes où vous enseignez près d'un quart de siècle jusqu'en 2000.

Constant, de même que vous avez renoncé à la voie que vous offrait Math Spé, vous décidez d'enseigner en collège plutôt qu'en lycée : *« la transmission en mathématiques sur les classes fondamentales que sont la 4^e et la 3^e m'a toujours passionné »*, m'avez-vous dit.

Secrétaire de section syndicale du SNES, vous en avez tiré, me disiez-vous, le goût de la recherche de médiations fécondes. Il n'y a pas de syndicat à l'Académie, même si pour certains, nos groupes.... points de suspension.

Vous êtes passionné de photo.

Jusqu'à ce jour, d'une certaine façon, pour un immense centre d'intérêt dont je vais maintenant parler, vous avez fait Académie tout seul. Ce centre d'intérêt, vous le devez à la famille de votre épouse que je salue. Sa famille compte trois astronomes dont un, qui a reçu une distinction reconnue, la médaille Bruce. Vous avez découvert une correspondance familiale, un trésor, dites-vous, couvrant la période 1870-1934,

correspondance en vingt-cinq tomes de 400 à 500 pages. Beaucoup de ces correspondances tournent autour de ce fameux astronome, Benjamin Baillaud à la personnalité originale de républicain catholique. Votre travail de classement, de diffusion et d'édition autour de ces 15.000 lettres, confiées aujourd'hui aux Archives nationales, vous qualifie d'emblée pour que vous apportiez un concours précieux à nos différentes commissions.

Bienvenue au sein de notre Compagnie.

Nous vous écoutons.

Réponse de Francis BONNEFONT

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie tout d'abord de la confiance que vous me témoignez en me faisant passer du statut de bénévole dans la sympathique équipe de numérisation des cartes postales du Fonds Filleron à celui de membre Correspondant de l'Académie de Nîmes.

Quand Jean-Michel Ott m'a proposé d'entrer dans le groupe cartes postales, il savait que la photographie était une de mes passions mais il savait aussi que j'avais effectué un travail conséquent de numérisation de photos et de plaques de verres photographiques issues du patrimoine de la famille de mon épouse, la famille Baillaud, une famille d'astronomes.

Mon chemin de vie qui m'a mené à des études en mathématiques m'a aussi fait découvrir les plaisirs liés aux belles-lettres, via la section A' d'alors, celle qui nous donnait accès aux langues latines et grecques ainsi qu'à leurs riches cultures associées.

Ainsi, la jubilation liée à la résolution d'un problème mathématique voisinait avec le bonheur de suivre Ulysse dans son Odyssée ou de goûter au charme fou de l'alexandrin.

Mon père, instituteur issu de l'École normale, connaissant par cœur Cyrano de Bergerac, nous en distillait régulièrement quelques strophes pour illustrer un moment particulier de notre vie familiale.

D'où mon intérêt aussi bien pour la magie des chiffres que pour la beauté de la belle écriture.

Un matheux n'est jamais que matheux !

Je n'ai pas suivi de cours de cosmologie comme aux temps anciens mais j'ai toujours eu une fascination pour les mystères du ciel étoilé et un grand intérêt pour la recherche en astrophysique.

Après mon mariage, j'ai appris que la famille de mon épouse comptait dans ses rangs quelques astronomes liés à la belle histoire de la station astronomique du Pic du Midi de Bigorre.

J'ai eu quelques échanges m'apportant des précisions, j'ai lu quelques livres associés et puis ces informations sont tombées en sommeil, jusqu'au jour où nous apprenons qu'une édition de Correspondances familiales allait être publiée, édition conséquente de 25 tomes de 300 à 500 pages chacun.

La période d'écriture de toutes ces lettres s'étend de 1850 à 1934, années correspondant à la période de vie de Benjamin Baillaud.

Cet homme, arrière-grand-père de mon épouse, fut un astronome de renom international. Il fut le fondateur de l'Union Astronomique Internationale en 1919 et on lui décerna en 1923 l'équivalent du Nobel en astronomie, la médaille Bruce et ce, quelques années avant Edwin Hubble.

Il fut aussi la figure familiale centrale de ces Correspondances familiales, correspondances dont l'intérêt est multiple mais dont le plus remarquable est que nombreuses sont les lettres suivies de leurs réponses.

En effet, Benjamin Baillaud, brillant élève, a eu à l'École normale supérieure deux amis, Edmond Bouty, un physicien et Jules Tannery, un mathématicien.

Jusque-là, rien d'original.

Mais Benjamin a épousé la belle-sœur d'Edmond et Jules a épousé la sœur de Benjamin. Alors, cette forte amitié qui les reliait déjà a été définitivement scellée par leurs mariages respectifs.

Ainsi, au fur et à mesure des disparitions des membres de ces trois familles, toutes les lettres reçues et alors gardées précieusement, se sont retrouvées dans une quinzaine de cartons au fond d'un grenier de la maison familiale de Laissac en Aveyron. Et ce, jusqu'au moment où l'un des descendants de Benjamin décide de sauvegarder ce trésor familial en retranscrivant toutes ces lettres sur son ordinateur pendant une douzaine d'années.

J'ai lu ces 25 tomes avec grand plaisir, comme on découvre un trésor épistolaire, comme on lit une belle saga familiale. Pendant la Grande Guerre, trois des enfants de Benjamin étaient au front dont deux dans les tranchées. Les échanges avec leur famille pendant ces quatre années correspondent à près de 2000 pages. Emile, un des combattants au front, possédait un Véroscope, appareil photographique stéréo. Et, en lisant des lettres de décembre 1915 où il disait qu'il pourrait partir en permission pour retrouver sa famille à l'Observatoire de Paris, observatoire que dirigeait alors son père, je me suis souvenu que mon épouse avait hérité de plaques de verres stéréo ainsi que du Taxiphote, appareil permettant de restituer une image en relief. Et, en visualisant les chariots de plaques de verre, j'en ai trouvé un où l'on retrouvait toute la chronologie de l'échange épistolaire, d'abord des photos de tranchées puis des photos

du groupe familial pendant la permission et de nouveau, des photos de tranchées.

La tranche de vie à l'écrit était doublée d'un visuel très émouvant où l'on voit Hélène, la mère des trois soldats, porter sur son visage toutes les souffrances des mères d'alors.

Après cette rencontre forte entre textes et photos, il m'est alors apparu évident voire indispensable de compléter ces correspondances par une compilation de photos familiales, de les dater et de les renseigner. J'ai contacté alors plus d'une centaine de descendants de Benjamin pour leur demander de me confier, le temps de la numérisation, documents, photos papier et plaques de verre photographiques.

Pour élargir cette base photographique, j'ai pris contact avec le directeur de la station astronomique du Pic du Midi, avec la Société d'Astronomie Populaire de Toulouse ainsi qu'avec le Fonds photographique Eyssalet de Bagnères de Bigorre, héritier des photos du Studio Alix. J'ai ainsi eu accès aux plus anciens documents photographique sur l'observatoire.

J'ai alors pu numériser, traiter et classer un millier de documents transmis ensuite à qui les désirait dans la famille.

Ces photos numérisées devenaient alors des éléments d'un puzzle familial et pouvaient ainsi s'insérer dans la chronologie des correspondances.

Mais que faire de cette masse de documents ?

Je savais que mes trois enfants ne liraient sûrement pas les 10 000 pages de ces Correspondances mais je voulais que cette riche histoire familiale puisse leur être transmise.

Et, comme je possédais les fichiers pdf des 25 tomes, j'ai décidé de faire une édition pour eux, une édition en 4 volumes, édition où j'intégrerai les lettres les plus belles, les plus significatives, les plus importantes au niveau de l'astronomie mais aussi des lettres du quotidien de ces années-là, lettres qui seraient illustrées par les photos et documents numérisés.

J'ai accompagné tout cela de notes servant de fils conducteurs, entre autres historiques, permettant à mes enfants de mieux comprendre dans quel contexte ces lettres étaient écrites.

Et j'ai aussi mis en exergue des extraits de certaines lettres pour mieux en souligner la force.

Un pédagogue reste pédagogue, même à la retraite !

Je vais en extraire pour vous un moment majeur de la belle aventure scientifique et humaine de l'Observatoire Astronomique du Pic du Midi de Bigorre.

Tout est parti de deux hommes remarquables.

Le plus scientifique, l'ingénieur Célestin Xavier Vaussenat fit partie des fondateurs de la société Ramond en 1864 à Bagnères de Bigorre, société toujours active qui porta le projet de création d'un Observatoire au sommet du Pic du Midi. Dans ce but, Vaussenat parcourut la Bigorre pour organiser des conférences déterminantes dans le financement de ce projet. Il deviendra le premier directeur de la station astronomique.

Le second était un militaire atypique et quelque peu fantasque, Charles Marie Etienne Champion Dubois de Nansouty, général des armées. A la suite de la capitulation à Sedan en 1870 et alors que l'armée s'était rendue, il décida de continuer le combat. Il est alors mis en retrait d'emploi. Puis, réhabilité l'année suivante, on l'envoya réprimer la révolte de la Commune à Toulouse mais il refusa de donner l'ordre de tirer sur la foule des manifestants. Mis à la retraite prématurément, cet homme au caractère bien trempé vint alors dans les Pyrénées faire vivre sa passion pour la géologie. Et, pour montrer qu'un observatoire était viable au sommet du Pic, il passa seul le terrible hiver de 1874 dans le relais du col de Sencours, juste au-dessous du sommet.

Grâce au financement de la Société Ramond, leur rêve va se matérialiser et l'excavation du sommet commence en 1875 puis la construction d'un premier bâtiment débute en 1878.

En 1881, l'emménagement se fait et les premières personnes, quatre hommes dont le général Nansouty, vont y passer l'hiver avec des vivres, 4 poules, 2 coqs, 2 chats et un chien.

Les conditions sont extrêmement difficiles mais les hommes résistent.

Un des participants écrit :

« Mes yeux erraient sur toute la chaîne des Pyrénées dont les neiges et les glaciers, séparés de la terre par une zone de ténèbres, semblaient appartenir au ciel et laissaient l'âme du spectateur entre l'extase et l'effroi.

Avec leurs bases encore dans l'ombre la plus profonde, ces légions de montagnes argentées avaient l'air de flotter sur la nuit comme des glaçons polaires ou des fantômes »

En 1878, Benjamin Baillaud est nommé à 30 ans directeur de l'Observatoire Astronomique de Toulouse ainsi que Doyen de la Faculté des Sciences.

Dans les années suivantes, il fera une vingtaine d'inspections au sommet pour établir une expertise sur la possibilité d'évolution du Pic du Midi en tant qu'observatoire astronomique. En effet, il n'y avait alors qu'une station météo au sommet.

Dès sa première visite d'inspection en 1885, il est séduit par ce site et écrit dans un courrier enflammé : *« Nous avons peine à reconnaître les constellations tant on apercevait d'étoiles »*

L'Amiral Mouchez, directeur de l'Observatoire de Paris prête des lunettes astronomiques et les premières observations commencent.

Ces conditions d'observations exceptionnelles poussent Benjamin à aller plus loin et à envisager l'installation au sommet d'une coupole d'observation abritant un instrument plus puissant qu'une simple lunette.

Il écrit alors : *« Au sommet, quand le ciel est clair, les images stellaires sont toujours bonnes, très souvent excellentes, assez fréquemment admirables.*

L'œil, armé d'un excellent télescope, verra des images d'une beauté exceptionnelle. »

Jusqu'en 1904, il fait tout pour que son projet de construction d'une coupole se réalise et il écrit alors : *« Mes séjours ont pour objet principal la construction d'une maison d'habitation pour deux personnes et celle de la tour d'une coupole pour un grand instrument. »*

Il réussit à obtenir en 1905 un financement conséquent de l'Université de Toulouse permettant la création au sommet du socle de béton de la future coupole.

En 1906, l'armature métallique de la Coupole sera montée dans les jardins de l'Observatoire de Toulouse sur un socle de béton identique à celui du sommet puis elle sera démontée et mise dans 22 caisses pesant chacune de 350 à 700 kg. Selon le désir des membres de la Société d'Astronomie Populaire de Toulouse et en guise de témoin de ce moment majeur de l'aventure scientifique du Pic du Midi, ce socle bien mis en valeur est toujours dans les jardins de l'Observatoire, jardins actuellement ouverts au public.

Alors se pose le problème de l'acheminement de ces 10 tonnes de matériel au sommet.

Tous les ouvriers des vallées étaient occupés par des chantiers liés aux villes de cure. Il fallut alors toute l'influence et l'énergie de Benjamin Baillaud pour obtenir dans des délais très courts que le général Picard, ministre de la Guerre du gouvernement Clémenceau, militaire qui,

20 ans plus tôt, a démasqué Esthérazy dans l'affaire Dreyfus, lui accorde le concours de 25 soldats du régiment du Génie de Tarbes encadrés par un officier, le commandant Lallemand.

Le 3 août 1906, Lallemand écrit à Benjamin :

« J'ai hâte d'être aux prises avec les difficultés pour en triompher, car nous triompherons. Croyez bien que je puiserai l'énergie et la force nécessaire pour mener à bien cette entreprise, seulement dans le désir de vous être utile et de mériter votre haute bienveillance Vendredi, nous attaquerons le Géant et nous le vaincrons »

Pendant cet été 1906, Benjamin perd son fils de 22 ans, Pierre.

Lallemand lui écrit le 20 août : *« J'aurais voulu respecter votre douleur et ne pas troubler votre triste recueillement mais il est de mon devoir de vous tenir au courant de nos travaux et j'espère même que le haut intérêt que vous y portez vous procurera une légitime distraction. »*

Le 6 septembre, il lui écrit de nouveau :

« Depuis trois jours, je travaille à faire sauter les rochers qui me gênent sur le chemin. Je suis allé ce matin voir les résultats, ils sont complètement négatifs. Il faudrait employer la dynamite.

Mon personnel est fatigué et un peu découragé. Arriver à monter les pièces avant la mauvaise saison me paraît impossible. J'attends votre décision et m'y conformerai »

Benjamin répond par télégramme :

« Évidemment ajournement année prochaine indispensable »

Lallemand écrit alors à Benjamin : *« Les difficultés à vaincre entre l'hôtellerie et l'Observatoire sont considérables à cause de la nature du terrain, mais elles ne sont pas insurmontables »*

Toutes les caisses sont entreposées à mi-chemin, à l'hôtellerie du Col de Sencours, et seront montées l'année suivante.

En août 1907, les hommes du Génie de Tarbes terminent le transport au sommet de la totalité des 22 caisses.

Lallemand écrit alors à Benjamin :

« Aujourd'hui à 8h du soir, la 22^e caisse a été placée sur la plateforme de la coupole de l'Observatoire. Ma mission est terminée. Nous sommes extrêmement fatigués, le capitaine et moi. Les hommes ne sont pas moins fatigués que nous, ils ont travaillé comme des mercenaires. »

Puis il conclut : *« C'est qu'il est particulièrement agréable d'avoir à servir des hommes comme vous dont l'estime suffit à payer bien des peines »*

L'accès au Pic ne se faisait alors qu'à pied ou à dos de mulet après plusieurs heures de marche dans des conditions souvent difficiles engendrant plusieurs graves accidents dont certains mortels. Les hommes bâtissent mais leurs épouses s'inquiètent.

En témoigne une lettre, écrite en 1907 par Hélène, l'épouse de Benjamin, lettre où elle lui confie toutes ses inquiétudes :

« Si j'ai quelque influence sur tes décisions, je te supplie mon chéri de ne pas monter encore au Pic. Reste là, ne t'expose pas à glisser, à t'estropier. Je ne voudrais pas t'enlever ton courage, mon chéri, aussi je ne veux plus te parler de mes inquiétudes, de mes tristesses. J'espère que Dieu bénira ton courage et tes efforts et que tu arriveras au bout de ta belle œuvre. »

Dans cette coupole à laquelle on a donné par la suite son nom, Benjamin Baillaud y fait installer un premier télescope de 50 cm de diamètre, l'un des plus grands au monde pour l'époque.

L'année suivante, ses fils astronomes, Jules et René, font les premiers essais de la Coupole Baillaud.

Un astronome, Fernand Baldet, écrit à Benjamin en 1909 :

« J'ai devant mes yeux le spectacle le plus inimaginable qu'un astronome puisse rêver.

La Voie lactée est étincelante, les étoiles brillent comme des phares. Le ciel est blanc d'étoiles et leur éclat est suffisant pour éclairer les nuages qui sont à nos pieds.

J'ai vu hier Mars comme un dessin tellement il était calme. »

Baldet capte alors des images d'une telle qualité de la planète Mars qu'elles démentent la supposée existence de canaux réguliers.

En 1919, Jules, le fils de Benjamin, montera de nouveau au Pic et fera un bilan de l'état d'abandon de la station astronomique après la Grande Guerre mais il conclura sa lettre sur cette note optimiste et visionnaire :
« Mais c'est du passé ; je pense que l'avenir sera fécond »

En effet, quelques années après le décès de son père en 1934, Jules deviendra directeur de l'Observatoire de 1937 à 1947 alors que personne ne voulait s'en charger. Cela permit à la station astronomique de se développer avec, en particulier une découverte majeure pour l'étude du soleil, celle du coronographe par Bernard Lyot, le coronographe étant un appareil permettant de visualiser la couronne solaire.

Emmanuel Davoust, astronome auteur d'une passionnante histoire de l'Observatoire du Pic du Midi, nous a confié que, sans Jules Baillaud, la station astronomique aurait périclité voire disparu.

Et Jules écrit en 1942 : *« Ce serait la faillite pour la science française si elle laissait perdre la situation exceptionnelle du Pic au moment où, plus que jamais, notre pays a besoin de montrer que son rayonnement et son génie ne sont pas éteints ».*

Participer au rayonnement et au génie de la France, ce fut une ligne de force de la vie scientifique de Benjamin Baillaud et de ses deux fils, lui qui était issu d'une famille modeste, qui fut boursier de la ville de Chalon-sur-Saône et qui n'eut de cesse de rendre à son pays tout ce qu'il lui avait donné.

En 1963, la renommée de l'Observatoire du Pic du Midi pour la qualité de ses clichés est telle que la NASA finance un télescope de 1,06 m de diamètre, télescope toujours en place au sommet et ce, pour réaliser un atlas de la Lune destiné aux missions Apollo dont celle de l'alunissage en 1969.

L'Observatoire est toujours aujourd'hui un lieu de référence pour l'astronomie mondiale mais aussi un lieu touristique. En effet, des séjours sont organisés autour d'exposés fort bien documentés sur l'aventure humaine et scientifique de l'Observatoire, de visites commentées des installations, d'accès au planétarium occupant l'espace de la Coupole Baillaud ainsi que d'observations astronomiques dans la nuit magique du Pic du Midi de Bigorre.

Après avoir traversé ces Correspondances, comment ne pas dire, comme Edmond Rostand, que ce Pic du Midi, c'est un roc, c'est un pic, c'est un cap, que dis-je c'est un cap, c'est une péninsule, oui, une péninsule flottant souvent sur une mer de nuages, comme un navire porteur de rêves fous et dont la présence magnétique a traversé toute l'histoire de cette famille d'astronomes.

Après l'écriture de ce texte, j'ai écouté un podcast de France Culture sur Victor Hugo. Et, dans la séquence sur sa maison d'exil à Guernesey, il est dit qu'il a voulu s'entourer d'objets et d'inscriptions le reliant à son passé, le reliant ainsi à ses proches.

Et j'ai alors eu un regret. Oui, le regret de ne pas avoir mis en exergue, en première page de mon travail sur ces Correspondances une de ces inscriptions, une phrase aussi forte que brève, une phrase latine qui

pourrait définir ces échanges épistolaires comme un livre ouvert où revivent tous ces personnages familiaux aujourd'hui disparus.

Cette phrase latine c'est : « Absentes adsunt »

Les absents sont présents, les absents sont toujours présents.

Je vous remercie de votre écoute.

Théodore GUINIC

Présentation par M. le président Alain Penchinat

Cher Monsieur, Cher Confrère,

Merci d'avoir accepté de rejoindre un Groupe d'hommes et de femmes qui, pour l'instant, en moyenne, sont très légèrement plus âgés que vous. Mais, vous verrez, cela se corrige trop vite.

Si l'âge n'est pas tout à fait en partage, nous avons une ambition commune, celle du partage.

Nous sommes des partageurs, vous êtes un architecte-partageur.

Vous êtes Architecte, diplômé d'État de l'École nationale supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine et avez obtenu un Doctorat en Architecture à l'ENSA de Montpellier, il y a deux ans.

Breton d'origine familiale, ce sont vos études et recherche sur Charles-Etienne Durand, m'avez-vous dit, qui vous ont poussé vers Nîmes où vous vous êtes installé avec votre épouse, il y a quelques années. Un beau présage : un illustre académicien-architecte d'il y a deux siècles attire l'un des plus jeunes, lui aussi architecte, parmi nous.

Habilité à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre, vous me semblez pourtant être plus Architecte-partageur qu'Architecte-bâtitseur. Je

veux dire que votre début de carrière, pour le moment, me semble plus être tourné vers l'enseignement, la recherche, la transmission que vers le chantier. Vous avez été Enseignant à l'ENSA de Montpellier, puis toujours à l'ENSA de Montpellier, actuellement, Maître de conférences en Histoires et cultures architecturales et fondateur-gérant d'un Cabinet spécialisé dans l'étude des patrimoines bâtis et leur mise en valeur.

Vous venez d'être lauréat du prix de thèse « Valois » pour votre thèse « Faire école en temps de crise. Héritages bâtis et réinvention des modèles à Montpellier et dans le Midi méditerranéen du XVII^e au XX^e siècle » ; ce prix est placé sous l'égide du Comité d'histoire du ministère de la culture et distingue les thèses de doctorat, particulièrement remarquable.

Je disais que, pour le moment, vous étiez plus tourné vers la transmission que vers le chantier, car la vie est longue (Ah ! la retraite à soixante-dix ans !) et il est probable que comme ceux, touchés par le démon de midi, vous rendiez aux chantiers tout ce que vous avez reçu puis transmis sur l'Architecture.

Vous allez passer, j'en suis sûr, de l'œuvre à l'ouvrage, c'est un Maître d'ouvrage qui vous le dit. Je veux dire que l'œuvre architecturale que vous étudiez, conceptualisez, rêvez doit à un moment, comme la naissance d'un bébé, être transformé en ouvrage. Un ouvrage, conçu dans votre tête, mais qui va naître, qui doit naître, grâce au travail conjugué, bien sûr du Maître d'ouvrage mais surtout du talent et du savoir-faire des compagnons du bâtiment, du maçon au peintre en passant par tous les Corps d'État intermédiaires. La langue française est formidable : l'œuvre, le Maître d'œuvre et au-dessus de l'ouvrage, le Maître d'ouvrage.

Au-dessus, mais sans rien au-dessous, elle tombe et vous ne la laisserez pas tomber.

J'aime cette formule que j'ai déjà citée ici. Dans nos métiers du bâtiment (et donc du patrimoine car ils durent) il faut passer de l'aménagement

au ménagement. Et tout transpire dans votre formation, vos recherches, je pense à celles sur Charles Durand, pour que vous soyez un bâtisseur délicat, sensible et efficace.

Ici, parmi nous, vous serez, j'en suis sûr un confrère délicat, sensible et efficace en nous donnant, autant que vous le pourrez, lié par votre emploi du temps de jeune professionnel, des communications passionnantes pour nos oreilles prédisposées. Prédisposées, en particulier, par notre Commission Patrimoine qui sera ravie que vous puissiez lui apporter votre concours.

Merci à nos confrères, Antoine Bruguerolle, notre Durand, Jean-Louis Meunier, notre Hermès, et à Pascal Trarieux, notre Ion, de vous avoir parrainé.

Bienvenue, encore : notre Hôtel de la Rue Dorée est le vôtre.

Réponse de Théodore GUINIC

Monsieur le Président,
Madame la Vice-Présidente,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, je vous remercie, Monsieur le Président, pour cette présentation et votre accueil très chaleureux. Je souhaite aussi adresser mes vifs remerciements à Messieurs Antoine Bruguerolle, Pascal Trarieux et Jean-Louis Meunier, pour leur confiance et leurs encouragements à prendre part à votre société ; et je tiens, bien sûr, à vous témoigner de ma reconnaissance à vous, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie, qui avez répondu favorablement à leur proposition et voulu me recevoir en qualité de membre correspondant.

C'est pour moi un grand honneur d'être accueilli parmi vous aujourd'hui, un honneur auquel le nîmois d'adoption que je suis est très sensible. Inutile en effet de rechercher mes ancêtres ici ; mes racines sont plus lointaines et diverses, pour la plupart armoricaines, comme le laisse entrevoir, paraît-il, mon patronyme, qui ne passe pas toujours inaperçu dans une région où la présence celte s'est faite assez discrète ces derniers millénaires. À cet égard, le gage d'estime et de confiance que je reçois aujourd'hui pourrait bien ressembler à une forme de concession de la part d'une communauté savante soucieuse, depuis sa fondation, de cultiver la mémoire des origines romaines de notre ville. Mais ce serait, bien sûr, ignorer l'attachement qui me lie à cette « terre classique » dont le passé antique est partout sous nos yeux, dans l'architecture des monuments romains, dont j'étudie la réception et la conservation à l'époque contemporaine.

Permettez-moi de revenir ici, comme il est d'usage, sur quelques étapes du cheminement qui m'a mené jusqu'à vous. Arrière-petit fils d'imprimeur, j'ai eu la chance de grandir dans une famille qui cultivait le goût du savoir, le sens de l'enquête et l'amour des livres, de préférence ceux qui traitaient d'art, de philologie et d'archéologie. Voilà sans doute pourquoi s'est manifestée chez moi une vocation précoce pour l'architecture, et pourquoi, dès l'obtention de mon diplôme d'architecte, j'ai aussitôt repris le chemin de l'université pour approfondir ma formation en histoire de l'architecture et des techniques. Donnant enfin libre cours à mon penchant pour l'histoire, j'affermis alors auprès de Didier Laroque, spécialiste de Piranèse, mon intérêt pour les théories et l'architecture des Lumières, que tempéraient les cours d'histoire romaine de Jean-Pierre Guilhembet, spécialiste de la *domus*, au sein de l'université Paris VII. Un nouvel horizon s'ouvrait peu à peu pour moi, laissant paraître les statures de leurs bons maîtres Daniel Roche et Pierre Gros. J'étais alors à l'aube de mon cheminement de chercheur et multipliais les recherches en archives, sur la piste de manuscrits et traités méconnus – ce qui m'amena un jour à pousser les portes de cette

Académie. C'était il y a plus de dix ans, et je conserve encore le souvenir intact de l'accueil qui me fut réservé par votre bibliothécaire.

Si je suis honoré d'être ici aujourd'hui, c'est surtout parce qu'étant familier de l'histoire de cette Académie, je sais quels illustres savants et artistes nous ont précédés. Actif maillon de la circulation des savoirs au sein de l'Europe savante, l'Académie royale de Nîmes étendit ses activités dans l'esprit des Lumières en embrassant conjointement les lettres, les sciences et les arts. Bien qu'attachée initialement aux lettres et à l'étude des antiquités, l'architecture y suscita une attention fluctuante, mais y occupa toujours, comme dans nombre de sociétés savantes au XVIII^e siècle, une place médiane à la croisée des sciences, des arts et des grands auteurs.

De fait, les académiciens qui, architectes ou ingénieurs de leur état, s'y consacrèrent à l'étude de l'architecture furent nombreux et plusieurs y jouèrent un rôle central. Pour s'en tenir au seul XIX^e siècle, comment ne pas rendre hommage aux travaux de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées Stanislas-Victor Grangent, des architectes et ingénieurs Charles-Etienne Durand et Simon Durant, de l'architecte Alphonse de Seynes, plus tard suivis par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées Auguste Aurès et l'architecte Henri Révoil, qui furent tous présidents de cette Académie ?

De telles figures forcent le respect et invitent à l'humilité, comme – il faut le reconnaître – l'ensemble de nos devanciers. Si, en qualités d'historien et d'architecte, j'accepte le difficile privilège de leur succéder, ce n'est que grâce à la familiarité qui me lie à certains d'entre eux, acquise au contact des archives et par la lecture de leurs correspondances. Parmi eux, je pense tout particulièrement à Charles-Etienne Durand, à qui j'ai consacré des années de travail, en étudiant autant sa vie personnelle que ses œuvres et ses écrits, dans le cadre d'une thèse de doctorat, soutenue en décembre 2022, dont un exemplaire sera déposé à l'Académie.

Charles Durand fut un membre très actif de votre Académie ; il y prononça de nombreuses communications au cours d'une période qui s'étend sur plus de trois décennies. Élu dès le rétablissement de la société en 1801, tandis qu'il était directeur des travaux publics de la ville, Durand y présenta régulièrement ses projets, dont quelques-uns méritent d'être cités. Sous le Consulat, il y exposa l'esquisse d'un arc triomphal à la gloire du consul Bonaparte, présenté comme « pacificateur de l'Europe » ; ce monument, prévu pour être érigé dans les jardins de la Fontaine, aurait dû accueillir une pompe et un réservoir, destinés à alimenter en eau la colline, encore stérile, où il parviendra plus tard à planter une luxuriante végétation sous l'impulsion du maire Augustin Cavalier. Plus tard, cet architecte et ingénieur devait plaider auprès des édiles nîmois en faveur de la construction de divers édifices publics. Animé du désir de doter Nîmes des bâtiments publics nécessaires à une ville élevée depuis peu au rang de chef-lieu de département, il y pointait l'opportunité d'embellissements nécessaires à la mise en valeur des monuments antiques. C'est, de fait, à cette époque que Charles Durand contribua, avec Stanislas-Victor Grangent au dégagement et aux premières restaurations des antiquités. Parmi ses œuvres principales figurent l'aménagement de l'actuel square Antonin, les élévations du boulevard Daudet attenant, le premier palais de justice de la ville, le portique de l'ancienne comédie et surtout la remarquable façade de l'ancien hospice d'humanité, actuel lycée Daudet, familier à tant d'entre vous.

Parmi les nombreuses archives qui rendent compte de son active carrière, une pièce exceptionnelle mérite d'être évoqué car il s'agit de l'une des pièces maîtresses des archives de cette Académie. Son cours d'architecture, intégralement conservé sous la forme de deux grands volumes in-folio, constitue un document remarquable, notamment pour ses nombreuses planches tracées à la plume et lavées d'aquarelle. C'est à la bienveillance de Madame Christiane Lassalle que je dois d'avoir consulté ce précieux manuscrit, très rare témoignage d'enseignement de l'architecture sous la Révolution, auquel j'ai consacré depuis plusieurs articles au cours de ma recherche doctorale.

Il est parfois des rencontres qui décident d'un chemin de vie. Celle de Charles Durand fut de celles-là, pour mon parcours de chercheur autant que pour ma vie personnelle, car je ne me serais sans doute pas installé à Nîmes il y a six ans, sans m'être attaché à ce personnage singulier, sur les traces duquel j'ai conduit mes premières années de recherche et d'enseignement. Cette fonction d'enseignant me donne aujourd'hui le plaisir d'accueillir régulièrement mes étudiants à Nîmes, dans le cadre de cours appliqués à la restauration du patrimoine, aussi bien que pour des enseignements d'histoire de l'architecture, qui offrent à leurs yeux un éventail d'exemples remarquables et ce, de l'Antiquité jusqu'aux architectures les plus récentes.

Car ce qui, tout au long de ces années, n'a cessé de guider mon cheminement, ce sont des convictions enracinées dans ma formation d'architecte, grâce auxquelles je suis toujours resté attentif et sensible à l'architecture de notre temps. Un métier que j'exerce aujourd'hui, animé par la volonté de façonner des lieux en veillant d'abord à mettre en valeur les sites et les architectures anciennes. Voici ce que la connaissance de l'histoire peut offrir à l'architecte : une mémoire vivante à même de composer avec la musicalité des formes, la consonnance des matières, le parfum des espaces, en somme, avec la poésie des lieux. Encore s'agit-il d'une autre manière de *faire école*, dont les architectes nîmois du XIX^e siècle, jadis réunis au sein de cette Académie, nous ont livré une leçon exemplaire. Une leçon qu'ils tenaient eux-mêmes de ce fécond face à face avec les monuments qui - n'est-ce pas le sens même du mot - avaient pour eux l'attrait de cette « mémoire vive ». Que cet héritage reste pour nous et les générations auxquelles nous l'empruntons un bien commun capable de nous réunir autour de ces racines vivantes qui, plongées dans les sédiments du passé, ne passent pas.

En peu de mots, voici quelle trajectoire et quelles convictions me porteront à contribuer, à vos côtés, à mettre en lumière l'histoire de notre cité, en commençant par exemple par vous proposer une communication sur Charles Durand.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

Les nouveaux correspondants sont chaleureusement applaudis. le président invite l'assemblée à venir partager une coupe de champagne dans les salons du premier étage.

La séance est levée à 18 heures

Séance du vendredi 7 juin 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Franchet d'Espèrey, Marès, Mazauric, Picquet. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Firoud, Meunier, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Hénault, Herrmann, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Bruguerolle, Nicolas Cadène, Fougères, Iancu, Meine, Simula, Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Giacomoni, Léoni, Padberg-Jeanjean. MM. Bonnefont, Chillet-Pijac, Guunic, Hermet, Jas, Krabch, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Ribstein.

Correspondants excusés : Mme Viallon. MM. Beynet, Delage, Feller, Lavrut, Rodier, Rouanet de Lavit, Teissier.

Le président Alain Penchinat ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 24 mai qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Nous venons de mettre en ligne sur notre site web le film concernant la conférence de Francine Cabane sur l'histoire des bombardements de Nîmes de 1944. Organisée mardi 28 mai à 18 heures, salle Jacques Terrisse du lycée Daudet, en relation avec « L'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation » présidée par Jean-Paul Boré, cette manifestation a connu un très vif succès.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants, les témoignages de nos consœurs et confrères Anny Herrmann, Madeleine Giacomoni, Robert Chalavet, Charles Puech, Jean-Marc Canonge avec une mention particulière pour Francine Cabane et le travail considérable qu'elle a réalisé.

Nous avons reçu le programme du futur colloque de la Conférence Nationale des Académies. qui se tiendra à l'Institut à Paris, en octobre 2025. Le thème du colloque s'intitule : *Les Racines*. La présentation du colloque a été transmis par courrier électronique.

Notre confrère Christian Feller, membre correspondant, nous informe de l'organisation d'une journée dédiée au lancement de la nouvelle Cigale Uzégeoise samedi 29 juin à 17h00 au Mas Mayac.

Ouvrages

Notre consœur membre correspondant Gabriele Padberg-Jeanjean offre à l'Académie l'ouvrage intitulé: « Deutschland:Grundwissen und Mehr... Comprendre l'Allemagne et sa civilisation ». 2^e édition, chez Armand Colin.

Nous avons reçu :

- Les Mémoires - année 2023 - de la Société académique de l'Aube.
- La revue archéologique de Bordeaux, année 2022.

L'ordre du jour prévoit la réception de Mme Pauline Hérou-de La Grandière en qualité de membre correspondant.

Le président accueille notre nouvelle consœur en ces termes :

Chère Madame Pauline Hérou-de La Grandière
Chère Consœur,

Nîmes et la Rue Dorée sont au centre de beaucoup de choses :

J'ai trouvé un point commun, que vous ne soupçonnez pas, entre notre Académie et vous, plus exactement entre notre illustre confrère du XIX^e siècle, qui nous regarde sévèrement, François Guizot, et le creuset de votre famille, Saint-Savin-sur-Gartempe dans la Vienne ; je cite un appel de Prosper Mérimée fait à François Guizot :

« Je n'hésite pas à dire, Monsieur le Ministre, que dans aucun pays je n'ai vu de monument qui méritât à un plus haut degré l'intérêt de l'Administration amie des arts. Si l'on considère que ces fresques de Saint-Savin sont à peu près uniques en France, qu'elles sont le monument le plus ancien de l'art de la peinture dans notre pays, on ne peut hésiter à faire des sacrifices, même considérables pour les conserver ».

Ce qui fut fait sur l'injonction de Guizot et grâce à la ténacité de Prosper Mérimée.

Le décor, votre décor est donc planté.

Parce qu'ici on connaît par cœur la vie du grand Guizot, j'ajoute, en clin d'œil, que sa première femme se prénomme Pauline ainsi que l'une de ses filles qu'il eut avec sa seconde épouse.

C'est grâce à nos consœurs, Catherine Marès, Hélène Deronne et notre confrère, Pascal Trarieux que j'ai le plaisir de vous accueillir comme membre correspondant de notre Académie de Nîmes, patrimoine de notre ville en autorestauration depuis 1682 : *Semper reformanda*. Vous êtes restauratrice du patrimoine et, à ce titre, la première, à ma

connaissance, à faire partie de notre compagnie. Si les conservateurs ont leur place depuis longtemps et constamment parmi nous, aujourd'hui, Pascal Trarieux, votre discipline, très pointue, n'était pas représentée. Il est vrai que le souci de la restauration des objets, livres ou cartes postales qui nous ont été confiés est permanent dans cet hôtel et que votre regard de professionnel sera un encouragement et une richesse.

C'est donc à Saint-Savin-sur Gartempe que vous avez grandi chez des parents agriculteurs et descendants d'une illustre lignée, bien plus ancienne que notre Académie, c'est dire, puisque l'on en trouve des traces depuis le XIII^e siècle, lignée qui comprend des amiraux et un compagnon de la Libération, mort héroïquement deux mois avant la Libération.

C'est sans doute ce terreau familial qui vous a donné le goût de la restauration, celle des œuvres d'art, j'imagine, plus que celle d'un régime.

Après un baccalauréat scientifique, vous vous orientez vers des études universitaires à la Sorbonne Paris IV en Maîtrise d'Histoire de l'Art.

Vous obtenez ensuite un Master de Restaurateur du patrimoine à l'Institut national du patrimoine et préparez un mémoire consacré à la restauration de peintures de Pierre Soulages sur les craquelures complexes, m'avez-vous dit, Bigre !

C'est ce travail sur ce mémoire qui vous a donné la chance d'une rencontre avec le célèbre artiste qui a été attentif à vos travaux. Ni Dieu, je ne sais pas, mais ni Maître, sûrement, puisque vous m'avez dit que vous avez depuis le début exercé votre art toute seule en vous spécialisant sur les œuvres de Soulages et sur les vernis. Votre clientèle est nationale, voire internationale, en répondant à des appels d'offres, des appels au secours de musées ou autres institutions en souci avec des œuvres qu'ils possèdent. Vous procédez, m'avez-vous dit, à une « veille sanitaire » des œuvres.

« Veille sanitaire » réservée aux choses inertes qui ont peut-être une âme car nous ici, pauvres immortels, nous sommes en parfaite forme et n'en n'avons pas besoin !

Votre profession, votre art, souffre de deux difficultés : elle n'est pas protégée comme celle d'architecte ou de médecin : chacun peut s'inventer une compétence supposée. Elle est peu reconnue en termes financiers eu égard aux services que vous rendez et appliqués à un patrimoine quelquefois de valeur inestimable. Il est arrivé que certaines huiles de Soulages coulent et vous n'aimez pas et leur propriétaire non plus qu'un Soulages pleure ! Vous soulagez donc les propriétaires privés ou institutionnels par vos interventions.

Très tôt, donc, vous vous êtes émancipée de la maison familiale en prenant époux à qui vous avez déjà donné quatre enfants de dix-huit à cinq ans aujourd'hui. C'est Monsieur Hélou, votre époux qui vous a attirée vers Nîmes depuis une dizaine d'années, Nîmes où vous n'aviez aucune attache.

Je ne doute pas que votre amour du patrimoine vous poussera à vous intéresser à nos travaux académiques et que vos échanges avec nos consœurs et confrères qui partagent la même passion seront une source de richesse partagée.

Bienvenue donc,

Vous êtes chez vous.

Réponse de Mme Pauline Hélou-de La Grandière

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Permettez-moi de remercier chaleureusement mes parrains, monsieur Trarieux, madame Deronne et madame Marès, pour leur très aimable proposition d'entrer, en tant que correspondante à l'Académie de Nîmes, et de vous remercier de m'avoir acceptée parmi vous. Cette proposition m'honore, à plus d'un titre. D'abord parce que je ne suis pas nîmoise d'origine. Cette réception à l'Académie me donne l'impression de sceller maintenant mon adoption par cette ville. Ensuite parce que je pratique un métier parfois réduit à sa part manuelle. Vous me donnez ici l'occasion d'en présenter les divers aspects pluridisciplinaires, qui me passionnent, et qui vous intéresseront, je l'espère.

Je suis restauratrice du patrimoine, plus spécifiquement restauratrice de peinture, et encore plus particulièrement, je suis devenue spécialiste de l'œuvre de Pierre Soulages. Alors, puisqu'il est question de vous présenter ici un sujet que je connais bien, je vous propose de vous expliquer pourquoi les œuvres contemporaines doivent déjà être restaurées, et pourquoi ces restaurations sont plus difficiles, plus exigeantes, mais aussi très déterminantes pour les œuvres d'art, en prenant l'exemple des peintures de Pierre Soulages.

Pour moi, la restauration n'a jamais été un métier original ou rare. J'ai grandi à Saint-Savin-sur-Gartempe, un petit village rural de la Vienne, qui possède le plus grand cycle de fresques romanes jamais conservé. Prosper Mérimée l'appelait « La Chapelle Sixtine de l'Art roman ». Dans cet endroit, il y a toujours eu des restaurateurs. Ils ont participé à un chantier qui a duré trente ans, et qui m'a donné l'occasion d'une certaine familiarité avec ce métier.

Je pense que grandir à Nîmes donne aussi une certaine familiarité avec l'Antiquité, et je crois que ces familiarités, depuis l'enfance, sont déterminantes.

Lorsque l'on parle de restauration, nous avons tous en tête les images de restauration avant/après très spectaculaires, comme l'image d'une fenêtre de nettoyage où, dans un ciel verdâtre, apparaît un rectangle très

bleu, qui révèle le bleu intentionnel et originel de la peinture. Ou encore une œuvre en lambeau, déchirée, qui retrouve toute sa visibilité grâce à un rentoilage, qui soutient toute la structure et redonne à voir l'image tout entière.

Il est plus difficile de comprendre ce qu'il s'opère dans une œuvre récente, moderne, et de savoir pourquoi sa restauration est nécessaire.

Pire, on pourrait imaginer que la restauration des œuvres modernes doit se faire à cause de mauvais matériaux ou à cause de la perte du Grand métier de peintre, dont on accuse très souvent les artistes du XX^e. Avec ses peintures connues pour utiliser exclusivement le noir, Pierre Soulages n'échappe pas à la règle. Et pourtant, justement, Pierre Soulages était un grand technicien.

Pierre Soulages est né à Rodez en 1919. Fils d'artisan, il décide de devenir artiste au cours d'une visite de l'Abbaye de Conques, lorsqu'il est adolescent (l'art Roman, là aussi, à joué un rôle ...). Pour devenir peintre, il se rend à Paris juste après son baccalauréat de philosophie, s'inscrit au cours de Jaudon, un des meilleurs professeurs de dessin. Repéré pour ses qualités d'excellent dessinateur, il est admis aux Beaux-arts de Paris, d'où il ressort immédiatement, déçu par un enseignement d'un académisme qui régnait dans les années trente et qui le déçoit.

Il revient dans le Sud, s'inscrit aux Beaux-arts de Montpellier, mais est vite convoqué pour son STO, auquel il échappe en devenant vigneron. Dans les vignes, à Grabels, il rencontre l'écrivain Joseph Delteil, qui accueille alors Sonia Delaunay, (Robert Delaunay vient de mourir à Montpellier). Cette rencontre, dans les vignes, scellera en partie l'avenir du jeune Pierre Soulages, puisqu'il aura, avec Sonia Delaunay, une bonne fée qui lui expliquera comment fonctionnent les galeries, le marché de l'art, et les collections, et surtout, comment « arriver » à Paris, ou plutôt « y arriver ». Il y arrivera, mais quelques années plus tard, appartenant à cette génération qui avait 20 ans pendant la Seconde Guerre mondiale, qui a donc été coupée en plein élan.

L'élan sera vite repris après la Libération, et Pierre Soulages va connaître immédiatement de grands succès. Dès 1949, il devient un des symboles de la peinture abstraite et du renouveau d'une génération. Ses oeuvres sont achetées par les Américains, dont le pouvoir d'achat détermine le marché de l'art à l'époque, mais aussi par tous les Européens (du nord et de l'est). Il crée alors une peinture faite d'aplats sombres, souvent noirs, qui se détachent sur un fond plus clair, brun, ou blanc cassé (certains y voient des sortes d'idéogrammes, mais il n'y a « ni langage, ni message » dans ces formes).

Ce grand succès, Pierre Soulages le doit aussi à sa maîtrise de la technique.

Charles Estienne remarque « un sens naturel de la pâte et des possibilités spécifiques de la peinture à l'huile¹ ».

On lit aussi dans la *Dépêche de Toulouse*, la même année 1949 : « [Pierre Soulages] se sert du matériel le plus classique : je veux parler de son « faire » que n'eût pas désavoué un Delacroix² ».

Dans *L'Echo d'Oran* : « Soulages retrouve la tradition de la pâte, de la matière, toute une science proprement plastique. Aucune des difficultés artisanales n'est esquivée par ce jeune peintre qui se veut cependant l'inspiration la plus dégagée qui soit (...) avec ce peintre dont les procédés ne sont guère différents des classiques, nous tenons un non figuratif enfin sérieux³ ».

1 - Estienne, Charles, *Combat*, 25 mai 1949. Cité dans Encrevé, *Soulages*, 1994, I (1946-1959):80.

2 - Jean Rousselot, *La dépêche de Toulouse*, édition de Rodez, 4 août 1949, cité dans Encrevé, I (1946-1959):39-40. Pierre Encrevé, *Soulages: L'oeuvre complet, Peintures.*, vol. III (1979-1997) (Paris: Seuil, 1998) : 39-40.

3 - « La Peinture, Gischia, Soulages, ... et Delacroix », *l'Echo d'Oran*, 10 juin 1949, cité Encrevé, *Soulages*, 1994, I (1946-1959):81.

Plus tard, en 1962, on retrouve encore : « Le métier de Soulages, éblouissant, fait de son œuvre l'une des plus admirablement peintes de l'art actuel⁴ »

La technique, auprès des critiques, a donc son importance.

Si Soulages s'intéresse à la technique, c'est aussi qu'il est fils d'artisan, et la pratique d'un savoir-faire fait partie de sa familiarité naturelle. La maîtrise de la technique va lui permettre de peindre *A La Prima*, en couche épaisse. Il va se rapprocher des techniques de Rubens, du Titien, ou du Caravage. Pour accéder à ces connaissances, il va être aidé par des restaurateurs et des techniciens⁵, des peintres, Schneider et Hartung, et des restaurateurs, parmi lesquels le nîmois Emile Rostain.

La technique de la peinture à l'huile repose sur un grand précepte : il faut peindre gras sur maigre. Le film doit être polymérisé à cœur avant d'être recouvert par une autre couche. Pour cela, il faut respecter les temps de séchage, qui varient selon les couleurs. Si on ne respecte pas ces préceptes, des craquelures apparaissent, les peintures créent ce qui ressemble à des « peaux de crocodile », des « peaux d'orange », ou deviennent mates, ternes, et perdent toute leur saturation.

Pour éviter cela, Pierre Soulages a trouvé le liant et le médium les plus adaptés. La formule de « sa pâte » permet de conserver le « bon » brillant pour ses couleurs, mais aussi de garder la trace de ses outils, pour que

4 - Michel Ragon, *Soulages*, Fernand Hazan, coll. « Peintres d'aujourd'hui », 1962.

5 - Gérard Schneider (1896-1986), peintre et restaurateur, Hans Hartung (1904-1989) formé par un restaurateur auteur d'un livre de référence sur la technique, Max Doerner. Mais aussi Jacques Maroger (1884-1962), ancien restaurateur au Louvre qui a recherché la « clé perdue » des Maîtres. Son disciple, ami de Pierre Soulages, Marc Havel, chimiste chez Bourgeois aîné. Un autre restaurateur va beaucoup l'aider aussi, il s'agit d'Emile Rostain (1914-2000), nîmois rencontré à Paris en 1938, qui est devenu, dans les années cinquante, restaurateur pour le Louvre.

chaque sillon laissé par les poils de ses brosses reste visible. C'est cela le métier de Soulages.

Pourtant, si j'ai travaillé sur les œuvres de Soulages, c'est parce que ses peintures souffrent de défauts de conservation. Quelques œuvres en effet se craquèlent et se soulèvent, elles sont datées de 1959 et de 1960.

Ces défauts, ce sont des décollements de la matière. La couche de peinture se soulève, parfois se recroqueville sur elle-même, et laisse apparaître la couche préparatoire sous-jacente. A l'échelle microscopique, elle se fluidifie, et dans trois peintures (trois peintures seulement), cette fluidification est visible. Je dédie à ce sujet ma thèse, que je suis en train de terminer. .

Ce sujet a fait l'objet d'une étonnante médiatisation l'année dernière, où les médias ont grossièrement résumé le sujet à : « les peintures de Soulages dégoulinent ». Evidemment, il n'y a pas de fonte spontanée et générale des peintures, mais il se passe quelque chose. C'est un phénomène inédit jusqu'ici. Inexpliqué. Mais plus étrange, c'est un phénomène qui ne touche pas seulement les œuvres de Pierre Soulages, mais aussi d'autres artistes : Joan Mitchell, Jean Paul Riopelle, Karel Appel, Georges Mathieu... tous ces artistes ont en commun leur lieu de travail, Paris, mais surtout leur fournisseur de matériaux : ils achètent tous leurs toiles pré-enduites chez le même marchand de couleurs. Nous verrons aussi qu'ils sont tous des peintres à succès, et connaissent une dynamique d'expositions à l'échelle mondiale, qui a son importance.

L'observation du même fournisseur de matériaux, je l'avais faite il y a 18 ans, je l'avais appelé à une conférence au Rijksmuseum « la maladie de Montparnasse⁶ ». Les peintres achètent des rouleaux de toile pré-

6 - Pauline Hérou-de La Grandière, « A Montparnasse Disease ? Severe Manifestations of Metal Soaps in Paintings by Pierre Soulages from Around 1959 to 1960 (Delaminating Oil Paint Layers, Medium Exudates, Discolorations) », in *Metal Soaps in Art*, ed. by Francesca Casadio and

enduite, c'est-à-dire une toile de lin couverte d'une couche de céruse, le blanc de plomb, qui vient d'être interdit en peinture de bâtiment, à cause des problèmes de saturnisme. Il y a donc moins de fabricants de blanc de plomb, les procédés de fabrication changent, et cela va avoir un impact sur la fabrication des œuvres. Plus tard, cette couche de préparation se transforme chimiquement, et à la place de s'oxyder au contact de la matière peinte, qui devient en principe de plus en plus acide, la matière devient de plus en plus basique, et une saponification de l'huile s'opère. Cette observation se fait facilement au microscope (couplé avec une analyse IRTF).

Mais cette dégradation chimique n'a pas lieu systématiquement. Quelques œuvres seulement sont concernées. Pour essayer de comprendre pourquoi certaines œuvres seulement de Pierre Soulages sont concernées, j'ai essayé de reprendre un corpus plus large, d'intégrer les œuvres en bon état (que je rencontre moins que les œuvres dégradées). Chimiquement, il n'y a pas de grande différence, si ce n'est la présence de quelques grains de talc, mais le talc ne devrait pas être problématique en principe. Les œuvres réalisées les mois d'hiver semblent plus touchées, j'ai donc pensé que le climat était en cause (nous avons dans les années 1959 des records de chaleur l'été, et de froid l'hiver), ou à défaut de climat, les conséquences d'une pollution au sulfure de carbone très importante, puisqu'à cette période, Paris est si pollué que le lichen s'est arrêté de pousser au Jardin du Luxembourg. Ces hypothèses semblent tenir, mais n'expliquent pas pourquoi certaines œuvres sont en parfait état, même celles réalisées les mois d'hier.

La grande différence, je l'ai trouvée dans les parcours historiques des œuvres. Pour les peintures qui partent en exposition à New-York notamment (depuis 1956, Soulages a un contrat avec une galerie, la Kootz Gallery, qui lui commande une très grande quantité d'œuvres). Pour

others, *Cultural Heritage Science* (Springer International Publishing, 2019), pp. 393–412, doi:10.1007/978-3-319-90617-1_23.

être à New-York, une peinture doit être emballée, emportée au Havre, mise en caisse, parcourir deux semaines et demi minimum de transport maritime, puis être débarquée à New-York. Il y a là des occasions de chocs climatiques évidents, (il n'y a pas de climatisation, sauf pour quelques chef d'œuvres, pour la Joconde par exemple, qui va voyager en cabine de luxe⁷, mais c'est une pratique rare). Avec ces transports, il y a surtout des occasions de chocs, d'accidents de manipulation, et c'est en retrouvant les références de sinistres auprès des assurances que j'ai pu trouver un lien commun pour les œuvres dégradées : toutes les œuvres ont été restaurées de façon trop précoce, avant leur réel vieillissement, et c'est dans les techniques de ces restaurations prématurées, que je suis en train d'étudier, que se trouve un élément déclencheur de la dégradation.

Les œuvres de Soulages, et de ses contemporains, possèdent ainsi à cœur une matière qui a tendance à se comporter différemment, mais ce comportement ne s'exprime que lorsque la peinture a été exposée à des solvants, et stockée dans le noir et dans l'obscurité pendant trop longtemps, au cours de la première année de séchage de la peinture, que nous avons des problèmes de conservation aujourd'hui.

Trouver les causes de la dégradation d'une peinture moderne ou contemporaine est une des caractéristiques de cette pratique de la restauration. Les dégradations étant toujours des cas inédits, cette enquête est absolument nécessaire pour comprendre pourquoi l'œuvre se dégrade. Une fois ces causes trouvées, je peux commencer mon intervention sur la matière.

Pour reprendre les soulèvements des peintures, mon travail consiste à ramollir doucement la matière, avec différents moyens, la chaleur, l'humidité ou des vapeurs de solvants. J'utilise des pâtes que je fabrique spécifiquement pour chaque peinture. Je place ma pâte sous l'écaille.

7 - Reportage sur le déplacement de *La Joconde* aux États-Unis en 1962. *Paris Match*, n° 715, 22 décembre 1962, p. 42-43.

Cette pâte apporte sous forme de gel une chaleur modérée ou une humidité suffisante pour assouplir la couche de peinture, et avec une spatule souple, progressivement, et très doucement pour ne pas casser l'écaille, je replaque l'écaille dans son emplacement. En général, j'ai besoin de 20 minutes pour replacer une écaille de 5 cm². La pâte que j'avais préparée contient aussi un adhésif, suffisamment fort pour maintenir l'écaille à sa place, mais suffisamment souple pour ne pas entraîner d'autres contraintes. L'emplacement reste alors sous presse jusqu'au séchage complet, et j'ai, avec cette méthode, réussi à restaurer des œuvres qui étaient en réserve depuis des décennies.

Deux autres aspects me préoccupent ensuite : d'abord, l'apparence générale de l'œuvre, et dans le cas des peintures de Pierre Soulages, celui de la brillance : est-ce que la brillance, le satiné, ou la matité de l'œuvre sont-ils ceux que Soulages a voulu initialement ? Cette question n'est pas souvent traitée, parce que les restaurateurs peuvent toujours pallier les problèmes de brillant avec les vernis, c'est d'ailleurs dans la qualité du vernis final qu'on reconnaît les qualités, et parfois même l'origine géographique, du restaurateur. Mais pour les peintures de Pierre Soulages, un vernis peut transformer définitivement l'aspect de l'œuvre, et avec ce changement, modifier considérablement le noir, et l'œuvre tout entière.

Il faudrait donc pouvoir mesurer le brillant d'une peinture (cela existe pour les peintures industrielles, mais les machines existantes demandent de toucher la surface, et ne mesurent que quelques mm²).

Pour le cas des peintures artistiques, qui ont une certaine rugosité de surface par rapport aux peintures industrielles, je voulais pouvoir connaître le brillant. Dans le cas qui m'intéresse, pour les peintures de Soulages, la modification du brillant peut être en plus un marqueur de dégradation. C'est-à-dire que la peinture peut devenir plus brillante en se dégradant, et je voudrais utiliser ces variations de brillant comme marqueur de stabilité. Dans cet optique, une machine est en cours de création avec l'Institut d'Optique de Saint-Étienne, pour permettre

de mesurer cela, puisque cela n'a jamais été fait jusqu'ici. C'est un développement en cours, qui donnera un outil qui sera utile, au-delà des peintures de Pierre Soulages, à la restauration de l'ensemble des œuvres d'art.

Cette contrainte de restauration a donc permis de concevoir et de construire un nouvel outil, et de cet outil viendra probablement de nouvelles prises de conscience de l'importance du brillant, du satiné, ou du mat des œuvres. Peut-être avez vous à l'esprit une peinture impressionniste, qui laisse de nombreuses zones en réserve. Dans cette peinture, les parties vertes sont probablement plus brillantes que le fond blanc en réserve, qui est alors plus mat. D'une façon générale, en reconsidérant ces brillances, nous pouvons retrouver cette règle du gras sur maigre, avec les dernières touches, celles que nous devons percevoir au premier plan de la composition, plus brillantes.

Les mots anciens des couleurs distinguaient d'ailleurs le mat et le brillant. En latin, le noir mat se dit *ater* et le noir brillant, ou lumineux, se dit *niger*, le blanc *albus* et *candidus*. Ces notions ne sont donc peut-être que des retours vers des valeurs anciennes, que nous distinguons avant l'invention de la peinture à l'huile et des vernis systématiques, et que les peintures abstraites, poussées dans leur extrême, comme celles de Pierre Soulages, nous donnent à reconsidérer. Voilà comment, dans le cadre de la restauration des œuvres de Pierre Soulages, mon enquête me mène sur les parcours historiques des objets, sur la technologie utile à la compréhension des matières et à la restauration des œuvres, comment il m'arrive de collaborer avec différents scientifiques et historiens pour relier les hypothèses aux œuvres, et tenter de comprendre les phénomènes en cours, et comment, avant le geste de restauration proprement dit, je m'oblige à mener une longue réflexion sur le sens de l'œuvre, sur l'intention initiale de l'artiste, et sur les valeurs que nous avons à transmettre aux générations futures.

Je serais heureuse de partager avec vous cette approche de la recherche au service de la sensibilité et du beau, dans cet optique de transmission aux futures générations.

Je vous remercie encore pour cette proposition que vous me faites aujourd'hui.

Notre nouvelle consœur est chaleureusement applaudie.

La séance se poursuit avec la communication de notre confrère Marc Firoud, académicien non résidant intitulée : « *Quelques réflexions à propos de l'intelligence artificielle.* »

Le président accueille notre confrère en ces termes :

Cher Confrère,
Cher Marc,

Simone Mazauric, Jean-Louis Meunier et Alain Aventurier vous ont discerné, pour reprendre une expression un peu surannée, mais que j'aime bien parce qu'elle fait « bugger » les moteurs de recherche dans l'acception que nous lui donnons, et vous nous avez rejoint comme membre non résidant le 17 décembre 2021.

C'est Michel Belin qui vous a reçu et vous a présenté et vous vous êtes livré à une allocution magnifique portant remerciements et éloge de votre prédécesseur sur le fauteuil, je veux parler de Bartolomé Bennassar.

Dans la diversité de notre compagnie, vous occupez une place remarquable :

Vous n'êtes pas très vieux, vous êtes haut fonctionnaire en activité au Service de l'État, sûrement un jour en son cœur et pourquoi pas à son sommet.

Michel Belin a rappelé votre parcours....d'une division à l'autre.

D'abord, la division d'honneur avec les Lycées Montaury jusqu'au baccalauréat puis Daudet, cher à notre secrétaire perpétuel, pour une classe préparatoire. Sans transition, c'est la première division avec votre réussite au concours de Sciences-Po Aix-en-Provence et ensuite la ligue des champions avec l'Ecole nationale d'administration où vous marquez un but décisif pour la suite en réussissant à devenir pendant quatre ans Maître des Requêtes en service extraordinaire au Conseil d'État.

De beaux terrains mais aussi la chance d'avoir croisé aux bons moments, toujours, de remarquables entraîneurs. Comme Robert Chamboredon à Daudet, et bien d'autres que vous n'oublierez jamais, nous avez-vous dit. Comme pour tous les sportifs de haut niveau, en devenir ou en réalité, vous devez votre réussite, bien sûr, à ces entraîneurs techniques mais surtout à ceux qui ont forgé et qui entretiennent votre personnalité et votre « envie ». Kader, naturellement, dont le destin est pour tous les nîmois extraordinaire, au vrai sens du terme, vos parents dont mon ami Éric, si original et si fier de vous, et sûrement votre épouse, rencontrée sur le terrain parisien.

Entre entraîneurs et famille, vous n'oubliez pas de rappeler que vous avez eu la chance de rencontrer Philippe Seguin, grâce à Nîmes, grâce à Kader et grâce à l'étoile qui brille sur votre maillot. A propos de destin, qui peut dire quel aurait été celui de la France sans son décès prématuré ?

Au moteur principal de votre formation administrative, en clin d'œil à notre Secrétaire perpétuel arianeux, vous avez ajouté des moteurs d'appoint, mais essentiels, d'une licence de philosophie, d'une licence d'histoire et d'une licence de géographie.

Vous avez été en poste, comme chargé de mission au Secrétariat général du Gouvernement, à Matignon, plus longtemps que moi, je dois dire : j'y suis resté deux heures, il y a cinquante ans, pour y demander la main de mon épouse, Camille. Avec succès comme vous le savez !

Vous êtes aujourd'hui Secrétaire général de la Région académique Occitanie.

D'une Académie à l'autre, vous êtes devant nous cet après-midi, et nous vous en remercions infiniment mesurant votre temps, mais il est vrai que Michel Belin avait souligné « votre puissance de travail exceptionnelle », mais aussi votre « brillante intelligence ». Il ne savait pas que la première communication que vous nous donneriez concernerait l'artificielle.

Il faut être intelligent pour deviner la révolution que l'IA va introduire dans nos modes de faire, de penser et finalement d'être.

Je mesure avec effroi, mais un peu tard, la témérité dont j'ai fait montre il y a quelques mois en présentant lors de mon allocution de président éphémère un aspect du sujet. Il est vrai que je me suis cantonné à la dimension « républicaine » entre guillemets de l'IA en me demandant quelles seraient ses conséquences sur nos libertés.

J'en concluais, sûrement naïvement, que notre salut ne viendrait que de notre capacité à mieux nourrir, au plus profond de nous, notre loup blanc qui filtre, analyse et critique plutôt que notre loup noir qui aime être gavé de tout.

On ne sait pas où on va, mais on y va !

C'est trivial mais vrai et la génération « sans écran », vous voulez dire non formée par les écrans comme la mienne, est un peu inquiète. Vous nous direz quelle est notre responsabilité à l'égard de la jeunesse, celle d'aujourd'hui comme celle qui vient, et de son éducation.

Je vous parlais du Matignon d'il y a cinquante ans. Que j'aimerais être là dans cinquante ans pour relire votre communication d'aujourd'hui sur l'Intelligence artificielle !

Nous vous écoutons.

Résumé

Penser « l'intelligence artificielle » (IA), notion polémique et polysémique, constituerait un mouvement si vaste que des années de réflexions, dont il faudrait d'ailleurs assurer la synchronicité avec le rythme des évolutions technologiques, n'y suffiraient pas. Cela n'est pas un motif pour reculer : l'IA, notamment l'IA générative, conduit de tels changements, dès à présent, dans le rapport à la connaissance, au langage ou encore à la mémoire que les sociétés savantes, héritières des Lumières, seraient coupables de ne pas s'en saisir. Nous avons donc une mission statutaire : celle de réfléchir, « *au point de vue de l'utilité publique* », à ces évolutions qui irriguent rapidement la vie des individus et des sociétés. Pour y parvenir, cette communication entend tenir le cap entre les vents contraires des « technobéats » (« l'IA va nous sauver ») et des « effondristes » (« l'IA va nous remplacer »).

Le fait de poser des jalons pour exercer une réflexion critique s'avère indispensable : la vitesse des progrès accomplis, les enjeux de puissance associés, et leur médiatisation désormais quotidienne, peuvent conduire à une forme d'« hybris » scientifique... qui alimente, en réaction, l'expression d'opinions déraisonnables ou irrationnelles. À l'appui d'une vision humble et humaniste, il s'agit d'abord d'essayer de comprendre la genèse de « l'intelligence artificielle » puis le développement très récent des « IA génératives ». Après ce rappel historique, et la description des procédés utilisés pour la génération de textes par des systèmes d'IA, ce libre propos entend – modestement – relever quelques repères théoriques en vue de mieux discerner les enjeux posés par ces systèmes. Enfin, dans la mesure où l'IA générative constitue un nouveau paradigme pour l'apprentissage, le propos s'achèvera sur la responsabilité pratique qui incombe à la dernière génération « sans écran » à l'égard de la jeunesse – celle d'aujourd'hui comme celle qui vient – et de son éducation.

Après de nombreuses questions, le président lève la séance à 18 heures.

Séance du vendredi 21 juin 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Deronne, Franchet d'Espèrey, Catherine Marès, Mazauric, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Fougères, Guthertz, Jas, Pierre Marès, Meunier, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Hénault, Herrmann, Pallier, Picquet. MM. Bruguerolle, Cadène, Contestin, Desplan, Emmery, Iancu, Meine, Simula, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Brousmiche, Giacomoni, Padberg-Jeanjean, Torreilles. MM. Artus, Hermet, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Ribstein.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Léoni. MM. Beynet, Chalvidan, Feller, Lavrut, Rodier, Rouanet.

M. le Président ouvre cette séance de réception en saluant la présence de M. le Pasteur Jean-François Breynes, président du Conseil régional de l'Église protestante unie de France.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 7 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Mardi 18 juin, à 11 heures, salle des séances, une rencontre importante a permis la création de la Fédération des Rencontres interacadémiques méditerranéennes. L'Académie de Nîmes a reçu les présidents et secrétaires perpétuels des académies d'Arles, Aix-en Provence et Marseille. Les votes à l'unanimité des présentes et des présents ont entériné les statuts de la Fédération, les réalisations à venir de l'objectif, des actions et des moyens.

Le Bureau des Rencontres Interacadémiques Méditerranéennes est ainsi constitué : Président : Marc SENTIS, de l'Académie de Marseille, Vice-Président : Frédéric COUFFY, de l'Académie d'Aix-en-Provence, Secrétaire : Hélène DERONNE, de l'Académie de Nîmes et Trésorier : Marc HEIJMANS, de l'Académie d'Arles. Il est possible de voir le compte rendu détaillé et les photographies sur notre site web.

Notre consœur membre correspondant Anne Brousmiche a reçu, le 2 juin dernier, à Perpignan, le prix de la poésie Haïku du Genêt d'Or. Cette cérémonie s'est inscrite dans le cadre du centenaire des Jeux floraux du Genêt d'Or.

Vendredi 14 juin, notre confrère Gabriel Audisio a été invité à la séance solennelle de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix qui s'est tenue au château de Lourmarin. Il a reçu à cette occasion le prix *François MIGNET* pour son livre : *Extirper l'hérésie de Provence : Vaudois et luthériens (1530-1560)*.

Ouvrages

Notre consœur Anne Brousmiche offre à l'Académie son dernier livre : « Le rire du chien. Haïkus à la queue leu leu », édité chez Le Lys Bleu.

L'ordre du jour prévoit la réception de M. Michel Jas, pasteur de l'Église réformée, en qualité d'académicien résidant au fauteuil de Jean-Pierre Gardelle, devenu membre honoraire.

M. le Président s'exprime en ces termes :

Monsieur le Pasteur,
Cher Confrère,
Cher Michel,

Notre petit monde académique est épatant, comme aurait dit Jean d'Ormesson. Être président éphémère de l'Académie de Nîmes, c'est épatant.

Le temps d'un éphémère discours, je suis le pasteur qui va conduire un pasteur sur le siège auquel ce dernier a été élu et qui, surtout, va introduire en immortalité, je le voudrais, un homme qui croit dur comme fer à la vie éternelle.

Ce dernier y croit tellement que, par vocation, fonction et métier, il voue sa vie à ce message d'espérance pour tous et partout.

Monsieur le Pasteur, vous nous ferez un jour une dissertation, comme l'on disait aux temps académiques de Montesquieu, sur « immortalité et vie éternelle ». Nous comptons sur vous.

Vous avez été, donc, élu comme membre résidant le 16 décembre 2022 sur le siège de Jean-Pierre Gardelle qui a souhaité le remettre pour des raisons familiales. Vous avez été proposé par Jean-Louis Meunier, Olivier Abel et Daniel-Jean Valade.

Nous vous recevons sous le regard de Guizot dont le village-berceau de la famille est le même que celui de votre mère, Saint-Geniès-de-Malgoirès. Qu'est-ce qu'il a de plus ce village à une portée d'arquebuse de Nîmes ? Il « a produit » aussi, Hyppolyte Triat, l'inventeur de la gymnastique moderne, comme on le sait depuis une communication, ici, de notre confrère Faidit. C'est vrai, je pousse le javelot un peu loin pour un gymnaste. Triat est né à trois kilomètres, à Saint-Chartes. Frédéric Desmons, lui, est né aussi à trois kilomètres, à Brignon, mais il est

enterré à Saint-Geniès. Et je n'oublie pas mon aïeul, le Pasteur Samuel Vincent, né à Gajan, et qui venait sûrement à bicyclette à Saint-Geniès.

Pour rester dans la métaphore gymnique, Saint-Geniès, contrairement à vos glorieux concitoyens, vous a retenu avec un élastique comme si ce village craignait de vous perdre. Qui a dit que les voyages formaient la jeunesse ? Ulysse ? dont notre ami et confrère, Olivier Abel, a donné le prénom à son fils. L'élastique vous a retenu dans un périmètre relativement restreint pour Ulysse, périmètre centré sur la Vaunage donc, délimité par Aix-en-Provence, Perpignan et Toulouse.

Le centre, donc, Nîmes, Saint-Geniès, Fons-outre-Gardon où vous habitiez enfant jusqu'au baccalauréat. A vingt ans, vous partez vers Aix-en-Provence, à la Faculté de Théologie où vous rencontrez votre épouse, Elisabeth, que je salue.

C'est à Montpellier, ensuite, que vous obtenez un DESS et une Maîtrise sur les manuscrits de la Mer morte et surtout que vous rencontrez André Gounelle, votre guide en théologie libérale. Vient le temps du Service, avec, à 27 ans, votre première paroisse pendant 5 ans à Perpignan, puis 7 ans à Toulouse avant de venir 10 ans à Nîmes au Grand Temple. Vous êtes appelé à Montpellier pour la paroisse de Maguelone pendant 6 ans avant de repartir à Narbonne et Carcassonne pour, à nouveau, 6 ans. Et enfin Uzès, pendant 6 ans.

$$5 + 7 + 10 + 6 + 6 + 6 = 40$$

Qui a dit que 40 ans était le temps d'une traversée de désert ?

Comme tous les grands hommes, vous réfléchissez beaucoup :

Vous avez été reçu comme correspondant le 17 avril 1998 par notre regrettée consœur, Janine Reinaud et vous nous avez délivré votre première communication 24 ans plus tard, exactement, le 8 avril 2022. C'est vrai que le sujet pouvait attendre un peu, il s'agissait des recherches de François Graverol, au XVII^e siècle, concernant les Cathares. Comme

vous, j'ai la foi et je suis sûr que le rythme va s'accélérer pour notre plus grand intérêt.

Bien que ce ne soit pas très libéral, on vous a mis ou plutôt vous vous êtes mis dans une boîte, celle du protestantisme libéral : vous êtes « catalogué », entre guillemets, libéral. Comme si, pour ceux qui ne baignent pas dans notre petit monde protestant, il existait un protestantisme illibéral. C'est vrai que d'aucuns pourraient prétendre que protestantisme libéral est un oxymore ou une tautologie : n'est-ce pas l'esprit de liberté qui au XVI^e siècle dégagea la conviction protestante des autorités scripturales, cléricales et papales ?

S'il n'y a pas de protestantisme illibéral, il y a un protestantisme orthodoxe.

Et depuis le début du XIX^e siècle, comme se nourrissant l'un l'autre, l'orthodoxe, par ses interprétations strictes, détachées des contextes, et le libéral, par ses excès pouvant aller jusqu'au gauchisme, se côtoient ou se succèdent. Ces allers-retours entre orthodoxie et libéralisme, vous les avez autrefois illustrés puisque vous avez fait vos études de théologie dans la faculté orthodoxe d'Aix-en-Provence avant d'être le libéral que l'on connaît.

Vous les illustrez dans votre propre famille puisque votre père aimait à se dire libéral alors que votre mère était de tradition évangélique orthodoxe.

Ces allers-retours au sein d'un même parcours empêchent, me semble-t-il, le clan contre clan. Vous m'avez raconté que, jeune étudiant à Aix-en-Provence, dans une faculté orthodoxe donc, vous vous étiez félicité devant l'un de vos professeurs de vous être abonné à *Évangile et Liberté*, trouvé à la bibliothèque, *Évangile et Liberté*, dont je vais parler dans un instant. Ce professeur a fait un peu la moue, m'avez-vous dit.

Mais c'est sans compter sans le penchant et les passions de l'esprit humain, fussent-ils protestants. C'est Patrick Cabanel qui le note

dans le dictionnaire du Libéralisme dirigé par Mathieu Laine : « Le protestantisme a développé aux XVI^e et XVII^e siècles des formes de radicalisme religieux et politique, notamment dans son versant calviniste, radicalisme aux antipodes du libéralisme » .

Ce radicalisme existe toujours de nos jours et porte souvent le développement du protestantisme à travers le monde. C'est ce radicalisme qui justifie le libéralisme protestant qu'avec d'autres vous portez.

On dit que, dans un zoo, un éléphant bien nourri, bien soigné et bien entouré vit en moyenne une dizaine d'années. On dit qu'en Afrique, un éléphant qui se nourrit aléatoirement, non soigné mais en liberté vit en moyenne une cinquantaine d'années : le libéralisme en protestantisme est-il son élixir de vie ?

J'insiste sur un point qui ne touche pas que le monde protestant mais toute conviction humaine : on croit tellement à sa cause, on l'idéalise tellement, que l'on devient trop naturellement radical même si ce à quoi on croit par-dessus tout est fondamentalement bon comme la liberté. Penser à l'écologie ne serait qu'une coïncidence qui n'en est pas une.

De ce point de vue, l'esprit libéral que vous portez agit comme une vigie, comme un tocsin pour prévenir des écueils ou des récifs qui existent même sur une mer de sagesse, de bonté et de vérité.....Oui, oui, les marins le confirment, écueils et récifs, ce n'est pas la même chose. Cet esprit libéral dans le Protestantisme vous militez pour lui : vous avez été neuf ans président de « Evangile et Liberté », association franco-suisse du Protestantisme libéral. Et c'est sur votre initiative, au début des années 2000 que vous avez créé, autour d'André Gounelle, un groupe pour préparer les journées du Protestantisme libéral organisées, chaque automne, avec une dimension nationale, à la Grande Motte. Libéral, veut dire surtout être accueillant pour les autres et réfractaire à l'enfermement : c'est ainsi que vous avez été un pilier, lors de votre ministère à Nîmes, de l'association « Pluralie » centrée sur l'inter-religieux. Ce terme «libéral» est quand même curieux : Guizot toujours, le libéral, n'était pas gêné par le qualificatif donné à sa garde rapprochée

de pensée : « les doctrinaires ». Ah ! bon, on peut être en même temps « libéral et doctrinaire ». Je rêve : si vous me traitiez de « bon », je serais heureux d'être un « ultra bon » mais si je vous qualifie de « libéral », vous ne souhaitez sans doute pas être « un ultra libéral ».

Je ne crois pas trahir votre conviction, qui est aussi, finalement la mienne en proclamant *urbi et orbi*, comme dirait ...mon fils : « Libéraux de tous les pays, unissez-vous ». Ce sont en effet les franges libérales des catholiques, des juifs, des musulmans et des protestants qui, en se reconnaissant, en s'acceptant et en se comprenant, feront avancer le monde dans l'apaisement et puis dans la paix. Malheureusement, l'actualité nous montre tous les jours l'immense écart entre cette espérance et la triste réalité. Mais tout ne part-il pas toujours d'une exhortation ? Celle des Jas, des Salenson et des Krabch !

La question du libéralisme religieux rencontre, me semble-t-il, celle du rayonnement, le plus brillant possible, souhaité par chacune des religions du Livre (sauf le judaïsme), ne soyons pas hypocrites : les catholiques se nomment universels, les musulmans ont la Da'Wa, les protestants évangéliques ont inventé les méga « churches ». Christian Salenson, Mohammed Krabch et vous, cher Michel, vous pourriez nous éclairer sur ce rapport entre esprit libéral et l'esprit de témoignage (par euphémisme) qui, poussés au bout, peuvent paraître contradictoires.

Samuel Vincent, au XIX^e siècle, qui se disait curieusement «libéral-évangélique» et que j'évoquais plus haut, avait peut-être trouvé une réponse à cette contradiction, vous nous direz, en donnant à sa devise, qui était aussi *Évangile et Liberté*, un autre sens : « Seul l'Évangile rend libre » ; ça vaut donc la peine de le faire rayonner aux quatre coins de la terre.

Je passe à un autre sujet avec une question que tous vos amis veulent vous poser sans l'oser. Moi, je suis votre président : j'ose.

Existait-il des cathares-libéraux ?

Peut-être que certains d'entre vous ont compris que je plaisantais.

Le monde cathare est une deuxième passion dans votre vie intellectuelle et vous aimez la partager.

Ce n'est pas à Saint-Geniès que vous vous êtes passionné pour le monde mystérieux cathare mais, il y a quarante ans déjà, lors de votre deuxième poste de ministre du culte à Toulouse. Vous avez travaillé le catharisme, m'avez-vous dit, grâce à Jean Duvernoy, découvreur de registres de l'Inquisition à partir desquels Emmanuel Le Roy Ladurie a publié son célèbre *Montaillou, village occitan*. Et vous publiez votre premier ouvrage, en 1992, *Braises cathares, filiation secrète à l'heure de la Réforme*.

Il faudrait organiser ici une *disputatio* entre vous-même et Gabriel Audisio auquel le journal *Réforme* vient de consacrer, la semaine dernière, une pleine page pour savoir qui de Trencavel ou de Valdo a été le germe, deux ou trois siècles auparavant, de la Réforme du XVI^e siècle. Ou si c'est une légende.

D'autres ouvrages suivront : en 2007 *Incertitudes : les cathares à Montpellier*; en 2011 : *Cathares et Protestants : familles rebelles et Histoire du Midi* et, en 2017, *Le Saint, le pauvre et l'hérétique*.

Vous êtes convaincu que les historiens ne sont pas au bout de leurs surprises en travaillant cette période cathare trop méconnue et que sa connaissance plus approfondie, à laquelle vous continuez à vous employer, nous apprendrait beaucoup de choses sur ce qui nous fonde.

Vous présentant, lors de votre communication, il y a deux ans, il me semble que Michel Belin a vu juste en soulignant le fil conducteur entre votre vocation pastorale et votre goût pour l'histoire : les humbles et les oubliés sont l'objet de vos préoccupations et de votre sollicitude.

Le message évangélique, d'une part, que vous portez comme pasteur, le message contre l'oubli des vaincus dont on ne saurait presque plus rien sans celui que vous portez comme historien.

Une troisième passion, me semble-t-il, car vous m'en parlez souvent, est la sociologie locale protestante : les rapports entre les familles, leurs maisons, leur mœurs ou leurs responsabilités. La sociologie protestante locale, pas seulement celle des bourgeois, commerçants ou industriels vous intéresse.

Pourquoi dans tel village, le boulanger ou le boucher est plutôt protestant ?

Vous aviez de ce point de vue « cartographié » entre guillemets Montpellier et vous aimeriez le faire davantage à Nîmes. Attention, ici, sur ce terrain nous avons notre Cabane.

Avec un peu d'informatique et un peu de génie « Aventurier », vous pourriez créer un « Genéanetprotnîmes ». Je la sens la première Start-up, créée au 16 Rue Dorée.

Nous arrivons au fauteuil du Pasteur Jean-Pierre Gardelle que vous allez désormais occuper et mon rôle de pasteur s'achève alors que le vôtre est perpétuel. Je deviens votre confrère qui est à votre disposition pour vous aider à profiter le plus possible de la richesse de notre vie académique et je suis sûr qu'en retour, par votre culture, votre clarté et votre rigueur intellectuelle, vous nous donnerez le meilleur.

Bienvenue chez vous.

Réponse de M. le pasteur Michel Jas.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie, consœurs,
confrères, chercheurs, invités, Monsieur le Pasteur, président du
Conseil régional de l'Église protestante unie,
Chers amis,

D'abord un grand merci au président de l'Académie, cher Alain, pour ses mots sympathiques et qui me poussent déjà vers mon sujet. Merci à l'autre Alain, secrétaire perpétuel, cher ami.

Merci à mes trois parrains qui n'ont conduit à intégrer cette Assemblée : Daniel-Jean Valade, Jean-Louis Meunier et Olivier Abel.

Je remercie les trois groupes d'appartenance, groupes symboliques, non cloisonnants, qui constituent notre société savante : le groupe des indépendants, le groupe catholique et le groupe protestant. Identification qui est, en réalité, un clin d'œil à l'histoire de notre ville, aux XVI^e-XVII^e siècles, ici à deux pas de la Bibliothèque Séguier : les anciens locaux de l'Académie royale- ancêtre de notre académie, Académie des Arts, Faculté de théologie protestante, plus ou moins calviniste¹ et, à quelques mètres plus haut : le « Petit-Temple-Saint-Marc » reconstruit en chapelle des Jésuites². Donc dans une ville au passé protestant ! Si on aime Nîmes il faut aimer, du moins ne pas ignorer, le protestantisme.

Je ne fais pas l'éloge de mon prédécesseur, mon collègue Jean-Pierre Gardelle, puisqu'il n'est, heureusement, pas disparu, seulement en retrait comme membre honoraire. Je le rencontre d'ailleurs dans les paroisses au sud de Nîmes que j'accompagne depuis un peu plus de trois ans.

Je voudrais juste évoquer quelques éléments qui le concernent et me concernent. Car, curieusement, nos itinéraires se sont croisés et pas seulement dans l'actuelle succession, mais dans l'autre sens, au Grand Temple de Nîmes. Et aussi avant : Jean-Pierre a fait partie à Nîmes d'un groupe de jeunes chrétiens œcuméniques auquel j'ai participé. Et là, de même, en sens inverse que pour l'Académie : il y entrait quand je quittais le groupe pour la Faculté de théologie. C'était dans les années 70, on

1 - Le pasteur Jean de Serres, humaniste, était dès le XVI^e siècle sorti du strict calvinisme.

2 - Sous la direction de Roger Grossi, « Le Collège royal et l'Académie protestante de Nîmes aux XVI^e et XVII^e siècles » SHPNG, Nîmes, A. Occitan, 1998.

avait les cheveux longs, c'était la fin de notre adolescence et le début de notre vie d'adulte. Notre groupe, post-soixante-huitard, s'appelait « Coffee-bar/ Barbe d'Aaron³ », notre local, fut financé chaque mois uniquement par les lycéens que nous étions, pendant 5 ans, ce qui est long pour des adolescents. On était aussi avec des marginaux. Notre local se situait rue Porte de France, l'actuel local de la Bodega de la France-insoumise.

On avait trois groupes musicaux : « Cri d'espoir », « Pâturage » à Uzès et un troisième autour de feu François Capelier qui fut apprenti toréador, instituteur et enfin journaliste. On avait trois communautés de vie, une au chemin de la Planète, une au château Silhol et une encore à Castanet... Moi, parce que je n'avais pas l'autorisation comme fils unique, je restais chez mes parents ! On faisait du social. On servait la soupe tous les soirs. Et on accueillait des sortants de prison. Nos « héroïsmes » ou bizarreries auraient pu nous entraîner à devenir une secte. Mais on a été entouré et équilibré par le pasteur Berrus à Nîmes et les sœurs de Pomeyrol près de Tarascon.

Jean-Pierre Gardelle y a trouvé la foi. Et son épouse. Ils s'engagent alors dans la communauté charismatique œcuménique du Chemin neuf à Lyon et, après des études de théologie, il devient pasteur successivement dans quatre paroisses. Il fut accueilli dans notre assemblée, quand il exerçait en Vaunage et à Nîmes. Mais il devança sa retraite pour s'occuper de sa famille, fragilisée par plusieurs problèmes de santé. C'est alors qu'il retrouve les talents artistiques de ses parents décédés, anciens soixante-huitards aussi : la peinture, la poésie et la poterie.

Jean-Pierre Gardelle a été d'abord très proche des catholiques dans l'œcuménisme, puis a été déçu lors des scandales entourant les communautés catholiques charismatiques. Il quitte le Chemin neuf !

Jean-Pierre, dans notre Académie, a succédé à Aimé Bonifas que j'ai aussi assez bien connu pour lui avoir succédé comme pasteur à Perpignan, son

3 - Psaume 133.

dernier poste⁴ et, pour moi, mon premier. Dans plusieurs des paroisses que j'ai desservies ensuite, j'ai rencontré des membres de sa famille tarnaise ou gardoise. Aimé Bonifas devenu président de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants Patriotes, me demanda de l'aider dans l'organisation de plusieurs conférences, au moment de la montée du FN, contre la négation d'Auschwitz qui, de façon inquiétante, s'exprimait alors⁵. Je faisais des affiches utilisant la première photocopieuse de Perpignan, les collais et les distribuais. J'avais du mal à imaginer que mon collègue, un monsieur âgé, sympathique et un peu solennel, avait pu s'échapper d'un camp de prisonniers. Il ne manquait pas d'humour : *« Cela me fait bizarre d'avoir une des plus complètes bibliothèques négationnistes d'Europe alors que je m'oppose à l'extrême droite »* répétait-il. Homme de décorations et de distinctions, il participait à de nombreux colloques. Il s'occupait des protestants espagnols persécutés sous Franco. Il a écrit sur les protestants nîmois pendant les années noires, mais, soucieux de ne vexer personne, il n'a cité aucun nom. Il était un des fondateurs de l'ACAT et proche des positions d'Amnesty international. Lors de la chute du mur de Berlin, curieusement, il s'est senti un peu déstabilisé : comme plusieurs résistants, il était pour la RDA⁶ !

Pasteur libéral nîmois, Louis Trial

Je remonte un peu plus dans le temps pour évoquer un autre président protestant de l'Académie de Nîmes avant Bonifas⁷, qui exerça, lui, son ministère pastoral dans notre ville, avant la Deuxième Guerre mondiale : Louis Trial⁸.

4 - il inaugura le Nouveau Temple route d'Espagne (près du quartier 'Moulin à Vent')

5 - Un des seconds du FN, Jean-Pierre Stirbois avait attiré des foules au Palais des congrès à Perpignan.

6 - Le montpellierain, ancien résistant allemand et catéchumène de Bonhoeffer, Ernst Schoenals, aussi.

7 - Bonifas en 1988, Trial en 1920.

8 - 1850-1934.

Au moment de la réorganisation de la Maison presbytérale en Maison du Protestantisme, rue Claude Brousson, ancienne rue des Flottes, un des déménageurs bénévoles se désola : « *J'ai jeté le buste de Trial pensant que c'était le double de celui du pasteur Babut* ». Il restait deux bustes de Babut à la Maison du Protestantisme pendant un certain temps. Heureusement, quelqu'un a retrouvé, presque vingt ans après, un buste, celui de Trial, un peu abîmé.

Pendant mon ministère au Grand-Temple de Nîmes, une seule personne se souvenait de Trial, M. Béchard, le père de Françoise, ici présente, qui avait fait sa première communion avec ce grand libéral. Une seule personne !... Alors que beaucoup évoquaient, pour faire sourire, les étourderies de Charles Babut !

Louis Trial, pasteur libéral oublié, et Charles Babut, pasteur orthodoxe étourdi, (j'aurais aimé placer ici les deux bustes) furent les deux prédicateurs les plus en vue de leur époque : après Dardier, Viguié, Grotz, Fabre, avant Fayot, Cadène, Brunel, Saussine, André et Ingrand.

Babut et Trial représentent la génération de la fin du XIX^e siècle (guerre de 1870, Concile Vatican I, 1869-70, Synode protestant de 1872) et du début du XX^e siècle (séparation des Églises et de l'État et Première Guerre mondiale).

Quand l'un organisait, au Grand Temple ou au Petit Temple⁹, une réunion nationale de son bord théologique, il invitait son collègue de l'autre bord pour quelques mots d'introduction, un verset de bienvenue et/ou une prière. L'un pour l'autre et réciproquement.

Les deux ont préféré, à l'enseignement dans une des Facultés de théologie (on proposa Montauban à Babut), le ministère direct de la Parole, paroissialement, à Nîmes qui était à l'époque la Genève du protestantisme français.

9 - L'usage du Temple de l'Oratoire, à l'époque, était plus populaire

Cela ne veut pas dire que Trial ne se soit pas préoccupé des Facultés de théologie de Paris et de Montpellier (Montpellier qui remplace Montauban après 1905). Bien au contraire. Pour lui, avec la séparation de L'Église et de l'État, les Facultés de Théologies n'ont plus à se justifier devant le monde Universitaire (c'est toujours un peu la question encore aujourd'hui et le mythe protestant lors des synodes : quelque aura « scientifique »). Que ce soit pour les Églises libérales ou les Églises orthodoxes (lui était pour le libéralisme) les facultés de théologie doivent se préoccuper d'abord des situations concrètes de notre monde, les œuvres et leurs paroisses, donc former les étudiants par de la théologie pratique !

Louis Trial grandit à Valleraugue où son père était pasteur avant Bédarieux et avant Perpignan. Il soutient sa thèse à Genève (Faculté de théologie pour les protestants Libéraux quand Strasbourg était devenu allemande et avant la création de la Faculté de Paris ; le père, lui, avait fait sa théologie à Strasbourg).

Les Trial, père et fils, avaient, tous deux, choisi un sujet similaire pour leurs thèses¹⁰ : sur l'autorité dans le catholicisme, pour le premier, en suivant Samuel Vincent répondant à Lamennais, et, pour le second, le fils, en présentant le courant ultramontain, celui de De Maistre, de Lacordaire, ou de D'Alzon, dans le contexte du Syllabus de Pie IX.

Trial fils n'est pourtant pas étranger à quelque œcuménisme avant l'heure, il travaille l'éloquence d'un prêtre du XVIII^e siècle¹¹, suivant en cela le travail d'un autre théologien protestant très libéral qui finira, après l'abandon du ministère pastoral, maire de Montpellier¹².

La famille Trial était originaire de Sumène. Le village, plutôt catholique, est aux frontières des Cévennes totalement catholiques, chères à notre

10 - Equivalent mémoire de master aujourd'hui

11 - L'abbé Réguis, La communication de Trial à l'académie en 1920.

12 - Edouard Etienne Bertrand.

regretté confrère Robert Sauzet¹³. Les deux Trial, comme républicains virulents, croient à la faillite prochaine du catholicisme royaliste, autoritaire et superstitieux. C'est l'époque où un évangéliste d'origine cévenole¹⁴ écrit à tous les prêtres de France pour leur demander d'abandonner les erreurs de Rome.

Les deux Trial pensent, eux, de façon protestante. Très protestante. Donc de façon dite *protestante libérale*, selon la terminologie de l'époque.

Le père, faisant jouer le Concordat, en raison de l'absence de temples huguenots de Béziers à Barcelone, organise, avec l'accord du conseil municipal et du préfet des Pyrénées-Orientales, quelques cultes protestants dans une des salles de la mairie de Perpignan (place de la Loge, à côté du Castillet) au grand scandale du journal catholique et monarchiste *Le Roussillon* ! Deux ans plus tard, le petit temple de la place Rigaud est construit au centre de la ville catalane.

A cette époque Louis Trial, fils, est déjà à Nîmes comme suffragant d'Auguste Grotz puis à côté de lui comme pasteur titulaire.

Je voudrais présenter sa personnalité et, en même temps, la tendance théologique qu'il représente, en trois points :

- 1- La physionomie d'un pasteur libéral en le comparant à Babut son collègue orthodoxe.
- 2- Ses erreurs. (On reconnaît difficilement nos erreurs dans le protestantisme.)
- 3- Son moralisme démodé et/ou son spiritualisme à retrouver (j'hésite entre les deux).

13 - Notre-Dame de la Rouvière, Saint-André de Majencoules et Saint-Martial.

14 - Napoléon Roussel en 1850.

1- La physionomie d'un pasteur libéral.

Louis Trial était de cette tendance comme la majorité du protestantisme français issu du Désert (dans la continuation de Rabaut-Saint-Étienne et de Court de Gébelin¹⁵) et proche des Lumières. Avant le retour vers les orthodoxies politiques et religieuses, très identitaires, à la fin du XIX^e siècle.

« *Le fond du protestantisme c'est l'Évangile, sa forme c'est la liberté d'examen* », disait le pasteur nîmois Samuel Vincent père du premier libéralisme, avec aussi cette formule, encore de lui, souvent répétée : « *Le protestantisme est la religion des temps modernes* ».

Comme à l'époque de Samuel Vincent, pour les Trial, père et fils, il n'y a pas encore la rupture entre les protestants orthodoxes (qui se désignaient eux-mêmes comme « évangéliques » et issus du Réveil) et les libéraux.

Louis Trial père utilise à Perpignan et dans toutes les Pyrénées-Orientales les aptitudes évangélistes d'un colporteur évangélique. Donc, il mise sur la diversité et la complémentarité.

Les tensions entre libéraux et orthodoxes se manifestent un peu plus tard, au Synode de 1872.

Louis Trial fils n'est pas concerné, il est à Genève. Il y prépare sa thèse. Ses collègues étudiants à la Faculté de Genève n'entrent pas dans les débats : ce sont des libéraux tranquilles, comme ceux de l'Eglise Nationale, qui suivent leur bonhomme de chemin !

Les premières tensions théologiques, un peu plus tôt, proviennent de deux évangéliques du Réveil basculant de façon radicale dans l'autre camp, autour de la critique biblique, critique historique, en 1850 à Strasbourg, ville que Louis Trial père vient déjà de quitter¹⁶.

15 - Fils des pasteurs du « Désert » : Paul Rabaut et Antoine Court.

16 - C'est l'année où Louis Trial fils vient de naître. C'est donc, évidemment, pour lui, trop tôt pour faire de la théologie !

J'ai lu quelques textes de Louis Trial père à Perpignan et ceux du fils à Nîmes. Les textes de Louis Trial fils sont déposés au Fonds protestant de la médiathèque de Carré d'Art : sermons, méditations, études, catéchismes : textes imprimés ou manuscrits. Seuls quatre volumes de ses sermons sur vingt ont été édités !

Louis Trial est un catéchète !

Si l'on compare le catéchisme (les catéchismes dits « instructions religieuses » sont écrits et dictés par les pasteurs)

Si l'on compare le catéchisme de Trial avec celui de son collègue Babut¹⁷ plusieurs indications peuvent nous parler :

Trial reprend les quatre rubriques habituelles des libéraux depuis l'abandon des catéchismes d'Ostervald, réédité par Paul Rabaut :

- 1- L'Histoire religieuse générale,
- 2- L'homme, son péché, le salut par Jésus Christ¹⁸ et le Saint Esprit,
- 3- La Morale envers Dieu et envers le prochain,
- 4- La Société chrétienne.

Derrière ce classicisme, on note toutefois une résonance différente. Louis Trial explique que Dieu ne se démontre pas. Le discours religieux

17 - Daniel Robert présente Trial comme le plus modéré des libéraux (je le crois modéré en ecclésiologie et présence paroissiale et non en théologie) et Babut comme un des plus modérés des orthodoxes (D. Robert, *Vers l'unité pour quel témoignage ? La restauration de l'unité réformée (1933-1938)*, Paris 1982, p. 53 et 57-58).

18 - Il y a, quand même, chez Trial plus de place à J.C. et au salut que chez d'autres libéraux de la génération précédente. Sans doute est-ce à noter comme une tendance.

n'est pas issu de quelques « preuves » à partir de la création¹⁹. Dieu n'est pas théorique, il se découvre dans un appel de la conscience et comme un moteur de progrès (confer « l'impératif moral »).

Si, dans le catéchisme de Babut, le sacrifice du Christ est compris comme nécessaire dans le plan de Dieu et expliqué par la Rédemption et l'Expiation²⁰, Louis Trial, de son côté, présente l'épisode de Golgotha (la mort de Jésus) comme d'abord et uniquement un acte de courage de l'homme Jésus dans *l'épreuve-subie* et non voulue (ni par lui, ni par Dieu) et comme un acte de solidarité avec nous, autres humains, dans nos souffrances, quand le mal se déchaîne.

Babut annonce la possibilité d'un enfer (lieu de tourment/seconde mort) tout en expliquant que certains nourrissent l'espérance d'un rétablissement final et salut universel. De son côté, clairement Louis Trial., comme libéral, présente les peines éternelles comme inadmissibles : « *Ce dogme calomnie la bonté de Dieu et consacre son impuissance* ». S'il y a quelque chose comme une seconde mort, cela ne peut pas être l'enfer tel qu'on l'imagine habituellement !

Notre pasteur nîmois, de « *gauche* » selon la terminologie théologique de l'époque, représente de façon nationale le protestantisme libéral français.

Il apparaît comme moins « *rationaliste* » (selon le terme utilisé par les orthodoxes pour les désigner) mais plus « *critique* » que les libéraux de la première génération : Vincent, Viguié, Desmons, Coquerel.

Il manie d'un côté, avec prudence, l'exégèse qui démythise le récit biblique et, de l'autre, il adopte l'idéalisme transcendantal (qui est un subjectivisme transcendantal), un piétisme intellectuel. C'est un « kantien », ouvertement disciple du philosophe allemand, avec son

19 - Comme aujourd'hui dans le récent livre contestable de Bolloré : *Dieu, la science, les preuves*.

20 - Comme chez les catholiques et comme chez Luther et Calvin

collègue à la Faculté de Genève, l'humble Jean-Jacques Gourd²¹ et Charles Renouvier auquel il dédie un volume de ses sermons.

Ouvrément kantien, donc un peu dualiste²² : Dieu, pour reprendre la formule de l'Évangile, est « celui que le monde n'a pas connu »²³. Jésus n'explique pas le monde par Dieu, mais veut le sauver de l'absurde et du péché. Dieu, donc plus sauveur que créateur, est à la conclusion du monde dans une évolution morale et non cause de tout ce qui existe puisqu'il y a le mal.

Signalons que d'autres courants du protestantisme libéral restaient monistes : Wilfred Monod, chef de file du protestantisme libéral parisien, lui, était encore plus dualiste que Trial.²⁴ !

Oui, le pasteur de Nîmes était kantien. Donc à la mode !

Il donnait des conférences sur l'évolution de la science et la situation du protestantisme comme à l'avant-garde de l'esprit moderne, tout en essayant de rester ouvert aux distinctions scientifiques et aux refus d'amalgames. Le christianisme n'est pas contre le progrès, il **en** est l'initiateur.

21 - Philosophe chrétien et kantien, proche de Broutoux, explique que la religion n'explique pas mais qu'elle intensifie et exalte la vie par l'incoordonné autrement dit : la liberté !

22 - Dans son étude sur le Renoncement (Revue chrétienne 1907-1908), Trial se rapproche de Wilfred Monod dans *Aux croyants et aux athées* et *Le Problème du Bien* et annonce des formules d'Henri Bois expliquant l'expérience religieuse lors du Réveil du Pays de Galles : la foi est un manque et un abaissement (pas au sens sacrificiel). Mais Trial, dans ses sermons, n'est pas toujours fidèle à son originalité théologique.

23 - Jean 15, 17/25 ; 1 Jean 4

24 - Gounelle, André, *Wilfred Monod aux prises avec le mal*, ETR Montpellier, 1983, p.317-327.

Mais ecclésiastiquement, à la différence de Bentkowski²⁵, son collègue du Grand Temple de Montpellier, rue Maguelone, qui reste en opposition frontale avec les évangéliques, le pasteur gardois, se rapproche des orthodoxes qui gardaient, eux, des positions théologiques plus affirmatives et consensuelles.

S'était-il rapproché des catholiques ? Je n'irai pas jusque-là... On est à l'époque du Syllabus de Pie IX. D'ailleurs je ne crois pas que Louis Trial était toujours à l'aise, ici à l'Académie de Nîmes, quand l'archiviste très catholique E. Bligny-Bondurand s'exprimait ou quand les chanoines (Delfour, César Nicolas, Albert Durand, Joseph Bonnefoi et Ferry) du Chapitre de la cathédrale dirigeaient notre groupe.

Président de l'Association Fraternelle des pasteurs libéraux de France, Louis Trial participe au Synode de Jarnac en 1906 pour bâtir et retrouver l'unité du protestantisme français. Il est donc théologiquement proche de Wilfred Monod, qui, lui, devenait très œcuménique, et proche aussi de lui pour la constitution du « Christianisme Social » (mouvement et revue).

Son collègue orthodoxe de Nîmes, Charles Babut, est fils d'une tante de Wilfred Monod (ce qui permet une proximité), et ouvert à cette sensibilité de « gauche » dirons-nous (!), le christianisme social.

Il travaille aux œuvres protestantes, nombreuses à Nîmes²⁶, avec ou parallèlement aux actions de Trial²⁷.

Ceci est dans le contexte où le Consistoire de Nîmes réunit les deux unions d'Églises : l'Église Libérale et l'Église Evangélique. Babut, dans la deuxième union d'Églises, se trouve avec Charles Gide (d'Uzès et

25 - Cévenol par sa mère et polonais par son père.

26 - Sanatorium, orphelinats, entraides, vestiaires, maison de soins, sauvetage des plus déshérités, pensions, écoles : en tout 43 œuvres protestantes !

27 - Ils participent, entre autres, à la même revue (du « centre droit » ou « centre gauche ») de la Faculté de théologie de Paris la « Revue chrétienne » !

de Montpellier²⁸) qui édifie l'idée sociale de la « Coopération », dite « École de Nîmes », proche des idées de Marx sauf pour ce qui est de la Révolution.

Babut est, de même, très proche d'Henri Bois (un évangélique qui se rapproche du fidéisme libéral) : « Le christianisme ne peut être divin qu'à la condition d'être humain, pratique et concret » .

La Politique

Trial fut, ouvertement, par ses articles et depuis sa chaire, clairement Dreyfusard. Babut certainement, en tout cas, ses fils aussi.

De même, sur le plan théorique, autour de l'association modérément pacifiste « *La paix par le droit* »²⁹.. Les deux pasteurs nîmois se rapprochaient. Et avec eux on voit que les deux familles du protestantisme français peuvent avoir des itinéraires qui se rencontrent, ici par l'éthique et la politique, convergent ou se croisent.

Babut n'ignore pas l'esprit critique ou orientation « radicale ». Il avait été l'ami de Jules Steeg qui évoluera, lui, vers la Libre pensée.

Louis Trial travaille avec Auguste Grotz dont il fut le suffragant. Celui-ci était le beau-frère des célèbres frères Reclus, Elie et Elisée, protestants évangéliques devenus ultra-provocateurs et anarchistes. L'un des deux, au moins, était franc-maçon.

28 - qui ne s'inscrit pas au Temple de Maguelone à Montpellier parce que Bentkowski, libéral extrémiste, non chrétien social, ne doit pas lui, plaire. Il s'inscrit à la Chapelle !

29 - Voir la communication de Bonifas à l'Académie en 1995-1996, L'association « La paix par le droit » a été fondée entre autres par un des fils de Babut. Curieusement Trial essaie d'associer cet idéal au patriotisme (Voir Gambarotto, Laurent, *Foi et Patrie La prédication du protestantisme français pendant la première Guerre mondiale*, Labor et Fides, Genève, 1996, p. 176.). Le fils de Trial opte avant 14 à l'engagement volontaire à l'armée, l'autre fils de Babut aussi.

Trial a-t-il été franc-maçon ? Je ne le pense pas. C'était plutôt l'orientation, majoritaire dans l'élite protestante, de la génération précédente³⁰. Celle de son père qui, lui, devait l'être. Les pasteurs de Narbonne proches de Louis Trial, père, l'étaient.

2^e point. Ses erreurs.

Son optimisme et son nationalisme.

A l'opposé de ce qu'il jugerait comme « *cosmopolitisme dangereux* » dans le discours de la gauche actuelle, Trial développait une forme curieuse de patriotisme : les peuples sont des personnes spirituelles. Dans une sorte d'animisme bizarre pour nous aujourd'hui, comme quand on parle d'« *Essence du christianisme* » ou d'« *âme de la France* », il place entre l'amour pour la famille et l'amour universel, au-delà des frontières, cette gradation, comme nécessaire, cette étape : « *l'amour de la patrie* »³¹ !

Trial écrit et prêche en 1914 « *Motif d'espérer* », un texte pas très convaincant quand on connaît la suite . En 1915 « *Consolez, consolez mon peuple* », sans doute un peu plus théologique mais qui ferait sourire un spécialiste actuel des malheurs de la Grande guerre.

Avec Charles Renouvier, Trial pensait qu'il nous fallait l'espoir d'un avenir réparateur et avec Wilfred Monod que le Roy de Dieu doit devenir, non une fuite, mais une espérance pour ici-bas sur la terre. Le Royaume n'est pas ailleurs, juste un peu plus tard !

30 - La rupture entre le protestantisme et la FM, pour le corps pastoral, dans la région de Nîmes date de 1877 quand Desmons, pasteur à Saint-Génies de Malgoirès, qui avait été proche de Grotz, comme Trial, fait supprimer la référence au Grand Architecte de l'Univers au Grand Orient et, en 1881, il quitte le pastorat !

31 - Nous ne condamnons pas le patriotisme en soi, mais la justification du patriotisme par le religieux..

L'horizon théologique de Louis Trial, comme celle des protestants libéraux devenus « *chrétiens sociaux* », c'est la réalisation concrète des promesses bibliques pour la terre : l'individu, la famille, la patrie et, ensuite, pour tous les peuples de la terre . Certains protestants orthodoxes rejoignent cette perspective, Henri Bois (fils du numéro un de l'orthodoxie de 1872), veut la réalisation concrète et humaine du Royaume de Dieu, non comme antichambre du monde à venir, mais comme sa réalisation dans la pratique. On parle de simplicité protestante et de christianisme pratique. Les évangéliques insistent plus sur les Missions (l'évangélisation de toute la terre habitée aidée par la colonisation), les libéraux sur les progrès scientifiques, démocratiques et moraux !

Déjà bien avant Trial, Samuel Vincent expliquait la Réforme protestante comme une religion évolutive et engagée, tournée vers le progrès !

C'est là que notre pasteur nîmois et ses amis sont bien de leur époque : positiviste, réformiste, progressiste. Ils regardent le monde comme en évolution. On est passé de la brutalité primitive à la civilisation. Les religions ont évolué, on est passé du polythéisme à la simplicité monothéiste. Les systèmes politiques ont progressé, des hiérarchies arbitraires et injustes, on arrive aux démocraties, etc... Cournot parlait de la *religion du Progrès*.

L'énorme orgueil de ce temps reste bien sûr naïf car inconscient. Mais les intellectuels sont satisfaits !

Cioran, plus récemment, ironise sur ce défaut en parlant de « *superstitions modernes* ».

Et Jean d'Ormesson³² : « *Le piège à éviter c'est de se jeter dans le moderne. Tout le monde veut être moderne et comme si ça ne suffisait*

32 - Dans son roman : *Un jour je m'en irai sans en avoir tout dit*, 2013

pas, tout le monde veut être rebelle par-dessus le marché. Pour être au goût du jour, tout le monde cherche à grimper dans le train des mutins de Panurge³³ »

Attention. Soyons un peu moins suiveurs, comme à l'avant garde et souriants. Le progrès naturel est un mythe !

L'optimisme théologique de cette époque à la gloire du protestantisme³⁴, tout autant que les doctrines chrétiennes jugées dépassées, peut pencher aussi vers l'hypocrisie. Attention que nos actes de foi ne soient pas infondés.

Cette mise en garde peut viser nos théologies actuelles, libérales ou autres.

Louis Trial, comme tous ses contemporains, a eu incontestablement du mal à maintenir le cap de l'optimisme pendant la guerre de 1914.

Il n'est pourtant pas de ceux, parmi les pasteurs, qui parlèrent de *la faillite du christianisme* devant l'ampleur du désastre³⁵.

Babut fut, peut être, plus lucide que son collègue³⁶.

Trial a même commis l'erreur de récupérer Dieu à notre cause française³⁷. Les Allemands, catholiques et protestants, faisaient la même chose de leur côté.

Rappelons-nous : lors de la guerre de 1870, le nîmois père Emmanuel d'Alzon avait dénoncé les protestants comme soutenant les *boches*.

33 - Expression prise à Philippe Muray. (je remercie mon ami Roland Poupin pour les citations de Cioran de D'Ormesson)

34 - Beaucoup d'intellectuels d'alors deviennent protestants.

35 - Gambarotto, p. 306-307.

36 - Peut être parce que lui avait perdu un de ses fils au front !

37 - Gambarotto, Laurent, Foi et Patrie, p. 204, 215, 234-235.

Maintenant l'ensemble du protestantisme français se tourne vers le nationalisme, jusqu'à quelquefois prendre, entraîné par l'éloquence, Jeanne d'Arc comme exemple³⁸ ! Mais l'idée de progrès a de plus en plus de mal à être crue ou expliquée.

Trial, publie, écrit, sermonne.

Babut, son collègue orthodoxe, donc supranaturaliste, se présente comme plus critique vis-à-vis du Royaume de Dieu compris comme idéal social et européen³⁹. Il mise sur l'ailleurs.

En 1919, *Évangile et Liberté*, journal des protestants libéraux, tendance Louis Trial, annonce que la SDN introduite par le traité de Versailles est un pas important vers l'établissement du Royaume de Dieu⁴⁰ ..

Je ne sais pas ce que dirait Trial, s'il était encore parmi nous, devant les déclarations de l'ONU, fille de de la SDN, dans certaines de ses prises de positions actuelles.

3^e point. Le moralisme moderne-et-démodé du nîmois et son spiritualisme plus atemporel

Loin du « *parisianisme* », Trial célèbre ses souvenirs cévenols auprès de son frère⁴¹, la pêche à la ligne, les promenades et les discussions au village dans les groupes dits « *cercles d'hommes* ».

Trial a milité contre l'alcoolisme, le tabagisme, les jeux d'argent/jeux de hasard et la pornographie.

38 - Gambarotto, p. 122 note 45. Jeanne d'Arc, tellement instrumentalisée pendant cette période, sera canonisée après-guerre

39 - Voir Gambarotto, p. 306.

40 - Trial se réjouit du Traité de Versailles signé sans conditions (cf Gambarotto p.182).

41 - Voir *Les deux frères siamois, Fernand et Louis Trial*, Fonds Prot., Carré D'art.

Trial s'est essayé à la peinture avec des aquarelles. Il aurait exposé une fois.

Trial a travaillé l'idée de Dieu dans la poésie de Victor Hugo. Il s'est intéressé à énormément de choses et a mené beaucoup de combats.

« Rien de ce qui est humain ne m'est indifférent », répétaient les protestants libéraux en attribuant la phrase à Vinet.

1905 : Peut-être parce qu'il était responsable d'un protestantisme de masse comme à l'époque à Nîmes, et qu'il n'était pas lui-même issu de la bourgeoisie, Trial a été moins idéologiquement, élogieusement, partisan de la séparation de l'Église et de l'État comme l'ont été beaucoup d'autres protestants, libéraux et orthodoxes, justement à la suite de Vinet.

Trial dénonçait deux cléricatismes : 1- celui de Rome, 2- celui de l'incrédulité. L'un favorisant l'autre par jeu de miroirs et instrumentalisation. Inquiet pour 1905 ? Peut-être pensait-il au concret, aux finances de l'Église ?⁴²

Vous le savez peut être, comme Edgar Quinet, Trial s'est exprimé contre les corridas, les dénonçant, une fois, par cet exemple, qui n'est pas celui de la souffrance animale⁴³ : la mort d'un matador à l'occasion d'une course espagnole, organisée pour financer un monument aux morts de la Grande Guerre à Lunel : un nom de plus sur le monument (?).

Trial, démodé ?

En théologie aujourd'hui, on parle beaucoup, pour le kantisme chrétien, de *l'Inconditionnel* chez Paul Tillich, n'y aurait-il pas quelques parentés

42 - Roque, J.-D., Égalité de droit et inégalités de fait entre les différents cultes en France, I : Les édifices du culte' ETR, Montpellier 1998, p. 203-230.

43 - Comme le fera Théodore Monod, fils de Wilfred Monod venant manifester dans notre ville plusieurs fois lors de la fêria des Vendanges et participant au culte au Grand-Temple.

avec l'*Incoordonnable* chez Trial ? Les théologiens de Montpellier ont dernièrement valorisé Henri Bois ; en oubliant Trial ..

Pourtant notre nîmois annonce quelque chose comme l'actuel refus, souvent répété, de la Toute-puissance. On est loin du concret. Son originalité réelle reste spirituelle. Elle vient, d'après moi, rectifier son ton beaucoup trop « fleur bleue » et positiviste : Se reporter à sa série d'articles, dans la « Revue chrétienne », sur le Renoncement. Comme son ami directeur du journal « Évangile et Liberté », il renonce à voir dans le monde quelques sources ou preuves à l'action de Dieu, qui n'est pas d'abord créateur, vision superficielle⁴⁴ qui tourne nos regards vers le passé. Dieu n'est pas mécaniquement à l'origine du monde, mais spirituellement son avenir !

« Vouloir expliquer le monde par Dieu c'est s'interdire de le consoler par Dieu (...) Appelons Dieu, l'effort partout manifesté pour transformer la réalité » (W.Monod)

Dieu est Esprit. Et comme il est notre Père, notre vraie nature de fils et notre avenir nous tournent vers l'Esprit.

De cette façon on peut retrouver quand même, un peu, l'idée de progrès, sans myopie.

Un grand « oui » à la vie, exaucement à nos prières inexaucées !

Avant de croire à l'invisible, croyons au visible... Tout est lié !

Peut-être retrouvons nous ce tempérament, volontaire et artistique, chez Georges son fils, qui fut peut-être un peu théologien⁴⁵, en tout cas soldat et rescapé de la guerre de 14, passionné par l'Afrique⁴⁶, chasseur

44 - Et pas forcément scientifique

45 - « apprenti pasteur qui perdit la foi », trouvons nous sous forme accusatrice dans un site de généalogie.

46 - Charles Gide en 1927.

de buffles et écrivain, auteur d'un exposé sur les gorilles⁴⁷ et en même temps observateur critique de la colonisation.

Le christianisme doit être social, tourné vers la justice, universel car spirituel.

Moderne, inventeur, ouvert.

Au moment de son accueil dans notre académie en 1908, Louis Trial reprenait cette phrase de La Fontaine, pour s'excuser de ses défauts :
« *de loin c'est quelque chose, de près ce n'est rien* ».

Je crois, au contraire, que Louis Trial mérite d'être relu d'un peu plus près.

Permettez-moi de reprendre à mon compte, le jour de mon accueil dans cette compagnie distinguée, la citation de La Fontaine que je transpose en occitan :

« *De long es una cosa, de prop es pas rès* »!

Je vous remercie.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, M. le Président invite notre nouveau confrère à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

M. le Président lève la séance à 17 h 30

47 - Avec une erreur concernant le croisement entre gorilles et chimpanzés.

Séance du vendredi 5 juillet 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Catherine Marès. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Desplan, Fougères, Jas, Meunier, Penchinat, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Franchet d'Espèrey, Hénault, Herrmann, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Bruguerolle, Cadène, Cavalier, Iancu, Meine, Simon, Simula, Stephan, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni, Torreilles. MM. Artus, Bonnefont, Canonge, Maréchal, Nicolas, Odilon, Polge.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Brousmiche, Léoni, Padberg-Jeanjean. MM. Beynet, Feller, Hermet, Lavrut, Mercier, Ott, Rodier, Ribstein. Rouanet.

M. le président ouvre cette séance en saluant la présence de M. René Pons, invité par notre conférencier Alain Artus qui a reçu le prix populiste en 1964. Après avoir rappelé l'ordre du jour, le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 21 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

- Dimanche 23 juin, le repas annuel champêtre organisé au Moulin Gazay a connu un franc succès. Plus de 63 convives se sont retrouvés en compagnie des présidents et secrétaires perpétuels des Académies des Sciences et Lettres de Montpellier et de l'Académie d'Arles.
- Lundi 24 juin, le président Alain Penchinat et le secrétaire perpétuel ont assisté à la séance solennelle de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. La conférence a été prononcée par le Professeur Jean-François Mattéi de l'Institut de France qui s'est exprimé sur le thème de « l'homme augmenté ».
- A la suite du travail de mémoire effectué par notre confrère membre correspondant, Jean-Michel Ott, sur Robert de Joly – avec notamment la communication présentée lors de notre dernière séance solennelle publique, M. Francis Delabarre, petit-cousin du célèbre spéléologue, a souhaité offrir à l'Académie le bureau personnel de Robert de Joly qui l'a accompagné toute sa vie. Ce bureau est désormais installé au premier étage dans le bureau du secrétaire perpétuel. Nous rappelons que Robert de Joly a été membre non résidant de notre Académie.
- Jeudi 29 août à partir de 14h00, au Musée Auguste Chabaud de Graveson, notre confrère correspondant Jean-Marie Mercier a organisé une visite commentée de l'exposition « *Viallat & Chabaud - Fe di Biou* » en présence de Claude Viallat et de Monique Chabaud, commissaire de l'exposition et directrice du Musée.

Ouvrage

Notre consœur Claire Torreilles offre à l'Académie le dernier livre dont elle a assuré la traduction de l'occitan : Robert Lafont. « Vie de Jean Larsinhac », édité chez L'aucèu libre, 800, Chemin de la gare. 30250 Salinelles.

M. le président accueille à présent Alain Artus pour sa communication intitulée : « *Raymond La Villedieu et le Prix Populiste.* »

Cher Confrère,

Merci pour votre disponibilité ; vous n'êtes pas Jean-François Blanchet qui avait prévu de nous donner une communication ce jour mais en a été empêché, cependant comme lui, vous êtes un passionné de l'essentiel : Jean-François Blanchet, c'est l'eau, vous, c'est plus généralement les choses simples de la vie, je vais y revenir.

Parrainé par Jean-Louis Meunier, René Chabert et Brigitte Maurin-Farelle, vous avez été reçu comme membre correspondant de notre Compagnie par Gabriel Audisio, le vendredi 5 mai 2017, il y a donc sept ans déjà. Celui-ci a rappelé votre carrière professionnelle tournée exclusivement vers le Service Public et plus précisément vers la Poste.

Certains vont penser que je fais une fixation : que serait-il resté de Guizot sans la Poste ?

Gabriel Audisio soulignait que, dans l'activité postale, c'était plus le contenu que le contenant, finalement, qui vous intéressait. Je veux dire qu'il semble que c'est le message, le texte, l'idée transportée qui vous a intéressé plutôt que l'organisation en charge de la transmission, la Poste, à laquelle vous avez consacré de longues années. Vous l'avez servie en vous occupant de ses agents, vous avez été longtemps un cadre de son Service social et vous avez géré sa bibliothèque culturelle pour reprendre votre expression.

Avec nos yeux de 2024 et peut-être à cause de ceux du chef d'entreprise que j'étais, vous avez donc eu un parcours professionnel exceptionnel en n'ayant eu qu'un seul employeur pendant trente ans, après avoir été reçu au concours d'inspecteur-élève de l'Administration des Postes et Télécommunications, comme on l'appelait naguère.

Beaucoup de gens ont la chance de faire d'une passion un métier. Vous me semblez avoir eu la chance de réussir, grâce à un métier, à assouvir une passion, celle de la littérature.

La littérature est le cœur de votre formation : après des études secondaires au Lycée Daudet à Nîmes, vous obtenez une licence de Littérature et Civilisation italienne à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Montpellier puis une Maîtrise de Littérature italienne. Vous effectuez ensuite une année scolaire comme assistant de français dans un Lycée de Naples. Mais ce n'est pas vers l'enseignement que vous vous orientez, comme ce cursus aurait pu le faire croire, mais vers le Service public.

Ce goût des livres vous le manifestez depuis toujours : vous créez par exemple, il y a vingt-cinq ans, un journal littéraire, *La fontaine de Pétrarque*, journal toujours vivant, je crois.

Vous vous intéressez particulièrement à deux écrivains gardois, Marc Bernard et Léo Larguier.

Vous avez non seulement beaucoup travaillé sur ces deux écrivains, publiant des livres et prononçant des conférences mais vous êtes « entré » chez eux entre guillemets ; vous m'avez dit que vous vous êtes attaché à ces deux écrivains, tout d'abord, pour leurs richesses littéraires et poétiques pour Larguier mais aussi pour leur choix de vie. Ils placent le bonheur dans les choses simples de la vie : « Mes trésors ne coûtent rien », disait Larguier. Je retrouve l'un des aspects de votre personnalité en cette époque du toujours plus (qui, il est vrai, commence à pâlir), aspects que je notais au début de mon propos : vous savez jouir pleinement des choses simples de la vie. Je vous rassure tous, je ne m'étendrai pas sur notre « rien de trop » académique.

Ce n'est pas de Léo Larguier ni de Marc Bernard que vous allez nous entretenir aujourd'hui mais de Raymond La Villedieu qui a séjourné un temps à Nîmes et a noué des liens d'amitié avec notre regretté confrère, Aimé Vielzeuf.

Vous nous raconterez les liens qui vous unissent avec La Villedieu et ceux qu'il a noués avec la Rue Dorée grâce à Vielzeuf. Vous nous rappellerez la nature du Prix Populiste, dont le son peut paraître décalé à nos oreilles, en cette veille d'élections décisives, Prix Populiste qu'a reçu La Villedieu en 1974. Ah ! Giscard d'Estaing ! (ce n'est qu'un clin d'œil). Cette communication aura donc, m'avez-vous dit, un caractère particulier.

Nous sommes impatients de vous écouter et moi, je l'avoue, impatient d'apprendre sur La Villedieu dont je suis passé, jusqu'à la préparation de ces quelques mots, à côté de l'importante personnalité.

Vous avez la parole.

Résumé de la communication

Lorsque Raymond La Villedieu vient séjourner à Nîmes, dans les années 1977-1984, c'est un écrivain qui a reçu le Prix Populiste en 1974, pour son roman *L'Amour Guêpe* et qui a été primé par l'Académie française pour son essai *À la rencontre de Gérard de Nerval* (1975). Il a écrit d'autres ouvrages (*Les Cendres cathares*, *L'étalon* -1976-, *Les Coqs de 40* -1977-), ainsi que de la poésie (*L'Âme du monde*). Le talent de cet écrivain est reconnu. On peut le considérer comme un styliste, c'est-à-dire comme un écrivain ayant une écriture musicale, aux sonorités poétiques. Ses romans se situent souvent dans une société paysanne qu'il a connue.

Au cours de son séjour nîmois, Raymond La Villedieu a rencontré un académicien nîmois, Aimé Vielzeuf (Président de l'Académie en 1981), avec lequel il a tissé des liens à la fois littéraires et très amicaux.

Le Prix Populiste, qui a été renommé *Prix Eugène Dabit du roman populiste* a été créé en 1929 par deux hommes de lettres, Léon Lemonnier (1890-1953) et André Therive (1891-1967). Ce prix récompense un

écrivain qui prend *le peuple* comme sujet, mais dans une forme qui rejette le naturalisme et le réalisme excessif, qui exclut toute trivialité. Le dogme de ce courant littéraire est : *Le peuple et le style*.

le Prix Populiste étant tombé en déshérence en 1977, Raymond La Villedieu, a en entrepris la renaissance en 1983. Le Comité d'honneur qu'il a créé à cet effet, a réuni des écrivains nationaux. Nous trouvons aussi, dans ce Comité, le nom d'Aimé Vielzeuf. Le Prix Populiste, ainsi rétabli par Raymond La Villedieu, est à nouveau décerné, en 1984, le lauréat étant Daniel Zimmermann pour son roman *La Légende de Marc et Jeanne*.

La carrière littéraire de Raymond La Villedieu se poursuivra avec deux autres ouvrages, *La Canne et le tambour* (1983) et *Drames dans les Cévennes* (1987).

Après les questions d'usage, le président remercie à nouveau notre conférencier et souhaite de belles vacances à tous les membres de l'Académie.

Le président lève la séance à 17 h 30

Séance du vendredi 27 septembre 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Catherine Marès, Mazauric. MM. Audisio, Aventurier, Nicolas Cadène, Cavalier, Desplan, Pierre Marès, Meunier, Penchinat, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Deronne, Franchet d'Espèrey, Hénault, Herrmann, Pallier, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Belin, Bruguerolle, Emmery, Fougères, Jas, Iancu, Meine, Simula, Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Brousmiche Giacomoni, Léoni, Padberg-Jeanjean, Torreilles. MM. Artus, Jacques Cadène, Canonge, Chillet-Pijac, Krabch, Mercier, Nicolas, Odilon, Pey, Polge, Teissier, Ribstein,

Correspondants excusés : Mme Viallon. MM. Beynet, Bonnefont, Feller, Galligani, Hermet, Lavrut, Maréchal, Ott, Pontvieux, Rodier, Rouanet, Ventura.

M. le Président, très heureux de retrouver notre assemblée en ce jour de rentrée, souhaite la bienvenue et rappelle l'ordre du jour. Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 5 juillet qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Pendant ces vacances, notre Compagnie a été confrontée à deux disparitions :

- Nous avons appris le décès à l'âge de 78 ans de Dominique Hooreman. Economiste et juriste de grande valeur, il avait été élu Correspondant en 2010. Au cours de l'année 2021, il s'était retiré dans les Deux-Sèvres dont il était originaire.
- Vendredi 20 septembre dernier, notre ami Jean Krebs nous a quittés à l'âge de 86 ans. Ingénieur de l'École Centrale de Paris, il avait rejoint la classe des Correspondants en 2008. Érudit, très attaché à notre Compagnie, nous avons pu l'écouter à plusieurs reprises. Ses obsèques religieuses se sont déroulées mardi dernier – 24 septembre – en l'église Notre-Dame-des-Sablons d'Aigues-Mortes.

Voici à présent les autres principales informations.

- Ce vendredi 27 septembre, à 11 heures, nous avons été invités à l'audience solennelle de la cour d'appel au cours de laquelle le nouveau Premier président Eric Bienko Vel Bienek a été présenté. Nos confrères magistrats Christophe Teissier, président de la chambre d'instruction, Michel Desplan, avocat général (H) à la cour de cassation, Michel Belin, procureur (H) de la République ont accompagné notre président Alain Penchinat et le secrétaire perpétuel à cette manifestation.
- Nous remercions vivement les confrères qui ont assuré les visites de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine samedi 21 et dimanche 22 septembre. Merci à tous les nombreux membres de la commission et bien sûr à Francine Cabane qui a assuré l'organisation de ces visites ayant permis à plus de 350 personnes de découvrir notre Hôtel et l'histoire de notre Académie. Cette année, un focus particulier a été effectué sur Jean-François Séguier au regard du

thème général des JEP « Itinéraires, réseaux, connexions, ... ». Une présentation réalisée dans le salon du premier étage restera visible jusqu'à la mi-novembre.

- Publication du volume des mémoires de l'année 2023. Nous remercions chaleureusement les membres de la commission de la Bibliothèque en particulier le rapporteur Luc Simula assisté par notre consœur Véronique Blanc-Bijon. Le volume des Mémoires peut être consulté sur le site web en cliquant sur la page « Archives ».

Ouvrages

Notre confrère Jean-Marie Mercier offre le catalogue de l'exposition de Graveson : « Viallat & Chabaud, Fé di Biou »

Nous avons reçu :

Les Mémoires de l'Académie de Stanislas. Nancy. Année 2019-2020

Les Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Le Bulletin Historique et Scientifique de L'Auvergne. Année 2020

Les Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. Années 2020-2021- 2022

Les Mémoires de l'Académie Nationale de Metz. Année 2023

Les Mémoires de l'Académie d'Orléans, année 2023

M. le Président accueille à présent Jean-Marie Mercier pour sa communication intitulée : « *Sous le signe du taureau. Regard croisé Auguste Chabaud et Claude Viallat.* »

Cher confrère, Cher ami,

Jacqueline Leroy, Robert Chalavet et Maurice Contestin, il y a dix ans déjà, ont proposé votre candidature comme correspondant de notre compagnie et c'est Jean-Louis Meunier qui vous a accueilli le 29 mai 2015.

Ce dernier souhaitait que vous participiez « *autant qu'il vous serait possible, aux séances ordinaires que tient l'Académie* ». Jean-Louis ne se doutait sans doute pas que cette formule qui pouvait apparaître comme de circonstances était modeste. Votre visage et votre érudition sont connus de tous, tant vous avez été présent parmi nous pendant ces dix années et tant vous nous avez déjà donné. C'est un plaisir de voir qu'un correspondant ne se contente pas de correspondre mais qu'il soit un pilier de notre société savante par sa présence assidue et par ses contributions qui nous enrichissent tous.

Vous êtes Docteur en histoire et vous avez mis vos dispositions au service du savoir :

Vous n'avez pas enseigné à proprement parler mais avez eu, finalement, deux vies professionnelles : d'abord, chercheur-associé dans un laboratoire de recherche, celui du Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis puis agent territorial.

Ensuite vous avez été Directeur du Service Culture/Patrimoine à la Communauté de communes Beaucaire-Terres d'Argence, à Beaucaire, Bel-caïre, le Bel endroit que vous a fait découvrir et aimer Maurice Contestin, votre ami, et à qui vous avez dit votre reconnaissance.

Vous êtes, encore aujourd'hui, responsable des collections au Musée des Cultures taurines de Nîmes et cela, depuis quelques années.

Vous êtes l'auteur de multiples articles, publications et livres, de même qu'intervenant dans de multiples colloques et conférences sur les thèmes

ou les personnages qui vous sont chers depuis quarante ans. Votre plus vieille passion intellectuelle est le mouvement franc-maçon dans nos régions dont vous êtes devenu, au fil des années, un spécialiste reconnu. J'ai repéré au moins vingt occurrences maçonniques et je suis sûr qu'il y en a d'autres, dans vos diverses publications. Tout ce que vous tous avez voulu savoir sur la franc-maçonnerie locale, sans oser le demander, est dans Jean-Marie Mercier. Votre réflexion : « *La Franc-Maçonnerie, entre mythes et réalités* » nous parle, comme diraient *les jeun's*, tant le mouvement maçonnique reste, pour la plupart d'entre nous, mystérieux et tient peut-être à le rester.

Vous vous doutez que les relations entre le monde maçonnique et le monde protestant que vous avez finement analysées sont d'un particulier intérêt pour moi.

La rencontre avec deux artistes est aussi l'affaire de votre vie intellectuelle et professionnelle :

Tout d'abord Chabaud, sur lequel vous avez livré une communication passionnante, récemment, en octobre dernier, communication sur le même Chabaud que précédaient deux autres en 2016 et 2019. Vous nous avez révélé, en tous cas pour la plupart d'entre nous, dont moi, le littéraire sous l'artiste. Il écrivait pour se reposer de peindre, nous avez-vous dit joliment.

L'autre artiste qui, lui, ne s'est jamais reposé de peindre, jusqu'à aujourd'hui est notre Claude Viallat. Je dis « notre » tant il semble nous appartenir bien que, au premier rang, vous nous aidiez à le partager. Vous avez développé avec Claude Viallat une relation de confiance et d'amitié que beaucoup vous envie et vous êtes aujourd'hui en charge du fonds d'œuvre en dépôt au Musée des Cultures taurines de notre ville de Nîmes.

La réunion de ces deux importants artistes, Chabaud et Viallat vient de se terminer à Graveson où l'Ermite de Graveson recevait le natif d'Aubais sous le signe de leur passion commune, le taureau. Je suis allé

à Graveson, vous voyez que je prépare mes présentations, et j'ai été enthousiasmé par cette exposition dans ce petit musée où planent aussi les mânes de Matisse et de Picasso.

On va bien à Vérone ! Il fallait aller à Graveson pour ce *mano a mano*, Viallat-Chabaud, comme nous sommes allés à Aubais pour l'exposition Viallat-Saytour, il y a deux ans, dans le Château pour de grands moments de peinture et de culture.

A vous de descendre dans l'arène, nous vous écoutons.

Résumé de la communication

C'est en 1956, à l'occasion d'une exposition hommage organisée par la Ville de Nîmes à la Galerie Jules Salles en l'honneur du peintre récemment disparu que Claude Viallat, alors jeune élève de l'École des Beaux-arts de Montpellier qu'il a intégrée en 1955, rencontre Auguste Chabaud. Dès son entrée dans la grande salle d'exposition, où les tableaux recouvrent les murs du sol au plafond, avec les grands formats en haut, son œil est immédiatement ébloui et fasciné par la féerie des couleurs qui se dégagent des œuvres de celui qui, pour la postérité, était appelé à devenir l'Ermite de Graveson. Comme il l'a très souvent évoqué dans ses écrits ou ses interviews, la peinture d'Auguste Chabaud l'a « littéralement bouleversé ». De cette journée fondatrice pour le peintre et coloriste en devenir, le porte-parole et pilier de l'abstraction en France, figure tutélaire du mouvement Supports/Surfaces, rappelait en 2012, soit plus d'un demi-siècle après cette rencontre picturale, que « la découverte de l'œuvre de Chabaud fut alors un vrai choc pour Jean-Marie Mercier. Usant toujours du champ lexical de l'émotion pour évoquer ce moment singulier de sa vie, tant justement cette rencontre l'avait marqué au plus profond de sa conscience d'homme et d'artiste, Claude Viallat n'aura de cesse de rappeler sa dette, dans le sens d'une reconnaissance ou d'une connivence liée au support, à la couleur ou à la découverte d'une continuité de l'histoire de la peinture, envers son illustre devancier, et l'admiration qu'il lui a continuellement vouée.

La présente communication entend mettre en avant, par-delà l'influence qu'Auguste Chabaud a exercée sur Claude Viallat, la passion que tous les deux ont vouée au taureau... à sa démesure ainsi qu'à sa dimension mythologique. Les deux artistes ont beaucoup peint et dessiné ce *Dieu qui combat*. Ils sont même allés se frotter à ses cornes dans les arènes de Graveson et d'Aubais.

A bien des égards, leurs œuvres tauromachiques ont su rendre discernable une part de tout le mystère taurin, léguant pour ainsi dire à la postérité, au travers de la transmutation des couleurs que leur processus de création a opéré, une sorte de *Theatrum Alchimicum* de la tauromachie à contempler et à méditer. Enfin, le lien qui unit Claude Viallat à Auguste Chabaud se remarque dans les nombreux hommages à la fois tauromachiques et abstraits qu'il n'a cessé de lui adresser.

La présente communication a été suivie d'une prise de parole de Barbara Mercier, fille de Jean-Marie Mercier qui vient de soutenir, le 18 septembre 2024, un Mémoire de Master 2 en Histoire de l'art sur les hommages abstraits et tauromachiques de Claude Viallat à Auguste Chabaud intitulé « Les formes de l'hommage », où elle a précisé les résonances chromatiques qui relient les œuvres de Chabaud aux hommages de Viallat. Pour l'occasion trois originaux que Claude Viallat a eu l'amabilité de confier, ont été présentés et commentés.

Après les questions d'usage, le président remercie à nouveau notre conférencier et lève la séance à 17h30

Séance du vendredi 4 octobre 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Deronne, Catherine Marès, Mazauric. Poujoulat.
MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Nicolas Cadène, Cavalier, Jas,
Meunier, Penchinat, Simula, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Franchet d'Espèrey, Hénault,
Herrmann, Pallier, Picquet, Prat. MM. Audisio, Bruguerolle,
Desplan, Emmery, Iancu, Pierre Marès, Meine, Simon, Trarieux,
Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : MM. Feller, Frère Jean, Mercier, Nicolas,
Odilon, Ott, Rodier.

Correspondants excusés : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Brandts,
Brousmiche Giacomoni, Léoni, Padberg-Jeanjean, Torreilles.
Viallon. MM. Artus, Beynet, Bonnefont, Chillet-Pijac, Krabch,
Galligani, Hermet, Lavrut, Maréchal, Polge, Pontvieux, Ribstein,
Rouanet, Teissier, Ventura.

M. le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et salue la présence de Françoise Kusel et de Frère Jean. Après avoir rappelé l'ordre du jour, il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 27 septembre qui est mis aux voix puis adopté.

Ouvrage

Notre confrère Frère Jean, membre correspondant offre son dernier livre « Art sacré au Skite Sainte Foy » publié aux éditions Art Sacré.

M. le Président accueille à présent Alain Nicolas pour sa communication intitulée : « *Le « Sacré « est-il nécessaire pour vivre ?* ».

Cher Confrère,

Vous participez de la diversité de notre Académie de Nîmes, diversité qui fait notre richesse et le plaisir de se retrouver pour essayer d'en faire vivre l'esprit qui a présidé à notre création, il y a des siècles, comme société savante.

Vous avez été discerné comme membre correspondant par l'un des plus illustres d'entre nous : Aimé Vielzeuf en 1982, il y a 42 ans donc, vous aviez 28 ans.

Outre votre discours de réception, vous nous avez gratifiés de quatre communications :

En 1983 sur les villages de Poulx et Bezouze.

En 1989, sur l'évolution et les progrès de l'agriculture à Cabrières.

En 1994, sur la noblesse et l'ancienneté de l'olivier.

En 2018, sur l'huile et les olives de Nîmes.

Vos communications vous trahissent : vous êtes un enraciné de notre terre gardoise, plus précisément du secteur Poulx-Cabrières et je ne sais si vous en êtes « un arbre indomptable qui se régénère tout seul » pour reprendre la belle formule de Sophocle à propos de l'olivier, formule que vous aviez citée au début de votre communication de 1994.

Agriculture, terroir, archéologie, histoire locale vous ont façonné et donné visiblement un sens à votre vie : « passionnément patrimoine », aurait dit notre vice-présidente.

Vous avez été agriculteur, en reprenant la ferme familiale, responsable agricole d'une coopérative oléicole, syndicaliste agricole et administrateur de Caisse locale d'assurance.

On sent finalement chez vous l'esprit et le goût d'entreprendre, vous avez même créé une marque, « Cuvée Rasclauze », pour votre vin et votre huile. Vin, huile et il y a sûrement une boulangerie à Cabrières pour incarner une sacrée trinité du bonheur.

La terre, le terroir donc pour la géographie, mais aussi l'histoire, l'histoire locale que vous aimez étudier et transmettre.

Ce goût de l'étude vous le satisfaites en suivant, depuis votre départ en retraite en 2016, des cours à l'Université de la culture permanente, au CADREF de Nîmes.

Une transition est facile : un sacré parcours donc pour arriver à ce jour de présentation de votre cinquième communication sur le sacré : « Le sacré est-il nécessaire pour vivre ? ».

Le protestant que je suis, qui depuis 1517 et l'affichage des thèses de Luther, ne croit plus au sacré sauf celui de Dieu et de la vie, se réjouit de vous entendre et d'apprendre sur cette valeur du sacré qui a façonné les âges. Si je ne crois pas au sacré, je crois aux symboles, au pluriel, et je ne sais pas du tout si vous allez faire un rapprochement entre les deux. Je suis de ceux qui pensent et je l'ai écrit que les difficultés du Président de la République tiennent pour une bonne part au fait qu'il ait brisé des symboles ou des totems sans en mesurer les conséquences, comme le soldat de Soissons, l'impôt sur la fortune, la retraite à 62 ans, par exemple.

Vous allez nous parler de la Grotte Chauvet ou de Lascaux, j'en suis sûr, et moi je vous parle de mes états d'âme relatifs au Président de la République.

C'est sans doute cela faire Académie.

Votre communication a été introduite, me semble-t-il, et mieux que je ne le fais à l'instant, par Jean-Marie Mercier, la semaine dernière, sur le taureau sacré de Chabaud et de Viallat.

Vous êtes aujourd'hui au centre de notre Académie de Nîmes pour une communication que j'aurais aimé travailler, moi aussi ; vous voyez, je suis un peu jaloux et je sais que c'est un sacré péché.

Nous vous écoutons, cher Alain Nicolas.

Résumé de la communication

Devant l'ampleur prise progressivement par l'économie et l'argent, la disparition inquiétante de tous les repères traditionnels, la notion du « sacré » a-t-elle encore un sens dans une époque où nombre de personnes se sacralisent eux-mêmes par un ego démesuré.

L'art pariétal des premières grottes est peut-être le premier témoignage d'un « sacré » primitif. La vie dans la nature semble un don étranger à l'homme. Les offrandes déposées dans les sépultures célèbrent les mythes de celles-ci dans l'au-delà. L'homme prend conscience du « sacré » par tout ce que celui-ci se manifeste différemment du profane.

Dans toute pratique religieuse, deux espaces rythment la vie ; la maison profane et le temple sacré . En franchir le seuil, permet de se rapprocher d'un idéal. Les trois religions du livre ont été la base de l'expression de la foi représentée sous diverses formes de l'art. Des différents courants architecturaux aux enluminures, de la musique au symbolisme de quelques végétaux, la notion du « sacré » peut aussi s'épanouir dans l'amour de la République.

Au travers de plusieurs exemples, l'orateur a essayé de retracer cette notion qui semble s'éteindre peu à peu.

Une discussion très animée a suivi cette communication et le président a remercié à nouveau notre conférencier très applaudi puis lève la séance à 17 h 30

Séance du vendredi 18 octobre 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mme Cabane. MM. Abauzit, Audisio, Desplan, Fougères, Gutherz, Jas, Meunier, Penchinat, Simon, Stephan.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Franchet d'Espèrey, Hénault, Herrmann, Marès, Mazauric, Pallier, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Aventurier, Bruguerolle, Nicolas Cadène, Emmery, Iancu, Meine, Simula, Trarieux, Daniel et Didier Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Giacomoni, MM. Daudé, Hermet, Krabch, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott. Polge, Teissier,

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Brandts, Brousmiche, Chevallier, Léoni, Padberg-Jeanjean, Torreilles. Viallon. MM. Artus, Beynet, Bonnefont, Chillet-Pijac, Feller, Galligani, Lavrut, Mercier, Pontvieux, Ribstein, Rodier, Rouanet, Ventura.

M. le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Après avoir rappelé l'ordre du jour, il donne la parole à Bernard Simon – remplaçant notre Secrétaire perpétuel empêché - pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 4 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

Invitations

- Vendredi 11 octobre 2024, nous avons été invités par la Municipalité à la signature de la charte *Ciéuta Mistralenco*.
- Jeudi 17 octobre, au lycée Daudet, salle Jacques Terrisse, notre consœur Francine Cabane a animé une table ronde à propos de la *Commémoration des Journées de la Libération de Nîmes*, en présence de l'Historien Armand Cosson, Paul Cabouat, maire de Nîmes à la Libération, de descendants de notre regretté confrère le docteur Charly Sam Jallatte, responsable à la libération des services de renseignements du Gard et de Jean-Paul Boré, président de l'AFMD « Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation »

M. le Président accueille à présent Romain Daudé pour sa communication intitulée : « *Au service des Princes, la mission diplomatique du comte Valentin Esterházy en Russie (1791-1796.* »

Cher Confrère,

Merci d'être devant nous ce jour, en avance sur votre tour ; vous avez accepté de remplacer Théa Piquet, affectée par un souci familial, et qui n'a pas pu se rendre disponible.

Vous avez rejoint notre Compagnie comme membre correspondant en 2007, reçu par Catherine Marès et parrainé par elle-même, Christiane Lassalle et Micheline Poujoulat.

Aujourd'hui, c'est votre cinquième communication et nous vous savons gré de cette activité académique au milieu de tant d'engagements et d'occupation professionnelle.

Prof un jour, prof toujours.

Bien que ce ne soit pas votre activité professionnelle présente, on va le voir, vous êtes professeur dans l'âme, je veux dire que toute votre

formation, depuis vos classes préparatoires, khâgne et hypokhâgne, votre DEUG d'histoire jusqu'à votre récent Doctorat d'histoire montre que vous avez toujours appris, pour apprendre aux autres.

Cette formation classique d'un professeur DEUG donc, puis Licence puis Maîtrise d'histoire, vous l'avez complétée par une dimension « Patrimoine » puisque vous avez préparé le concours de Conservateur à l'Institut national du patrimoine et le concours de Conservateur du patrimoine et d'assistant territorial de Conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Vous avez obtenu une Licence professionnelle de Développement et protection du patrimoine, spécialité guide-conférencier en français, anglais et espagnol.

Vous êtes donc, à la fois, professeur de classes ou d'amphis et professeur pour tous ceux qui trouvent un intérêt à notre patrimoine et à notre histoire. Le monde académique vous est familier puisque vous êtes aussi membre de l'Académie des Hauts-Cantons dont vous avez été le secrétaire perpétuel entre 2012 et 2018.

Si, à partir d'une formation classique et littéraire, votre parcours peut paraître quelque peu éclectique, vous avez été successivement ou en même temps, chargé de mission pour le Parc national des Cévennes, chargé de mission pour la Communauté de communes du Pays Viganais en charge de la valorisation de l'histoire et du patrimoine local, gérant d'une maison d'éditions de gravures et d'estampes, guide-conférencier, enseignant dans le secondaire et maintenant responsable de la médiation culturelle pour la famille de Colbert au Château de Flaugergues, quelque peu éclectique, dis-je, votre socle géographique, votre rocher sont les Cévennes et plus précisément le Vigan et votre socle intellectuel est la connaissance et la transmission de notre riche passé.

De votre passion et de votre travail ont jailli de multiples articles, communications et au moins trois ouvrages.

On sent que les Viganais sont vos héros et que leurs histoires de vie, souvent loin de l'Aigoual, vous inspirent : Teissier du Cros, Père d'Alzon, Roussy, Quatrefrages de Bréau, Esterhazy par exemple.

« De nos montagnes bien aimées et du pays sacré de nos aïeux », vous semblez devoir descendre en ayant accepté, depuis peu, de travailler pour le Château de Flaugergues, une folie montpelliéraine, qui semble bien loin des austères bâtisses de nos Cévennes. Vous y trouverez là aussi la grande histoire que vous ferez partager au plus grand nombre.

Un pied nouveau dans la plaine, mais le regard toujours tourné vers les sommets puisque vous revenez aujourd'hui sur le personnage du Comte Valentin d'Esterhazy, d'ascendance hongroise par son père et cévenole par sa mère, personnage qui a eu une destinée hors du commun et finalement plusieurs vies.

Vous revenez, puisque, il y a cinq ans déjà, jour pour jour, vous nous aviez présenté une communication s'appuyant sur des lettres du Comte, représentant des Princes à la Cour de Catherine II.

Aujourd'hui, avec le Comte, vous nous proposez un nouveau voyage à la Cour de Russie, qui, si elle n'est pas la terre de mes aïeux, est celle de mes petits-enfants...je n'ai pas pu m'empêcher de le dire...

Encore merci d'être là, un peu au pied levé.

Nous vous écoutons.

Résumé de la communication

Né en 1740 au Vigan en Cévennes, le comte Esterházy mène avec succès une double carrière : aux armées tout d'abord, où il est colonel-proprétaire d'un régiment de hussards, et à la cour de France, où il évolue au plus près de la famille royale et ce, jusqu'au déclenchement de la Révolution en 1789.

Durant l'été 1791, exilés à Coblençe, les frères de Louis XVI, les comtes de Provence et d'Artois, ainsi que leur cousin le prince de Condé, établissent un gouvernement contre-révolutionnaire et délèguent Esterházy comme courrier auprès de la tsarine Catherine II.

À la faveur d'une relève qui ne vient pas, de querelles agitant les opposants à la Révolution puis, des déclarations de guerre de 1792 et 1793 entre la France et une partie des monarchies européennes coalisées, la mission du comte se poursuit, inaugurant une période où la seule présence diplomatique française reconnue par la Russie sera celle des princes exilés.

Cette communication s'appuie sur les lettres originales du comte à sa femme, aujourd'hui détenues par la Newberry Library de Chicago. Elles offrent notamment un regard exceptionnel sur la diplomatie des cours européennes en œuvre à Saint-Pétersbourg durant les dernières années du règne de Catherine II.

Après les questions d'usage, le président a remercié à nouveau notre conférencier très applaudi puis lève la séance à 17 h 30.

Séance du vendredi 15 novembre 2024

Une séance publique a été organisée dans l'auditorium Carré d'Art Jean Bousquet sur le thème : « *Hommage à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Marguerite Long à Nîmes.* »

Cette manifestation a été organisée à l'initiative de notre consœur Sabine Teulon Lardic, accompagnée par Hélène Deronne et Francine Cabane qui ont prononcé trois communications. La séance s'est terminée par un moment musical exceptionnel offert par la jeune pianiste Célia Oneto Bensaïd.

Il faut noter également qu'une exposition de documents inédits a été proposée dans le hall de Carré d'Art, du 12 au 25 novembre : « *Claire et Marguerite Long, deux pionnières nîmoises aux carrières contrastées* ».

Voici les principaux textes extraits du catalogue édité à cette occasion

Edito

Pour célébrer le 150^{ème} anniversaire de la naissance de Marguerite Long, la Ville de Nîmes organise une exposition en hommage à Claire et Marguerite Long du 12 au 25 novembre au Carré d'Art – Jean Bousquet.

Deux sœurs dont les trajectoires artistiques, bien que distinctes, ont profondément marqué l'histoire de la musique. Claire Long, l'aînée, a ouvert la voie en 1884 avec l'ouverture de la première classe de piano pour jeunes filles au Conservatoire de Nîmes. Marguerite Long, quant à elle, a bénéficié de bourses d'études de 1889 à 1892, qui lui ont permis de poursuivre sa formation au Conservatoire supérieur de Paris.

Si Claire Long a œuvré dans l'ombre pour promouvoir l'apprentissage du piano, Marguerite Long s'est illustrée sur la scène internationale, devenant l'une des pianistes les plus acclamées de son temps.

En lien étroit avec l'Académie de Nîmes, dont nous saluons l'action de son Secrétaire perpétuel, Alain Aventurier et de tous ses membres actifs, ce catalogue rend hommage à cette famille talentueuse qui a laissé une empreinte importante sur l'héritage artistique de notre ville.

Jean-Paul Fournier

Maire de Nîmes

Sophie Roulle

Adjointe déléguée à la Culture

Claire et Marguerite

Le philosophe Paul Ricœur disait que « les Institutions sont des vaisseaux pour que les humains ne se noient pas ». S'il pensait à la noyade morale, on peut penser à la noyade de l'oubli. C'est pourquoi, notre Institution-Société savante créée il y a près de trois-cent-cinquante ans, l'Académie de Nîmes, s'associe bien volontiers à cette évocation de Claire et de Marguerite Long pour qu'elles ne soient pas oubliées.

L'oubli menaçait surtout Claire, l'ainée, alors qu'elle fut finalement à l'origine de tout en étant la première professeure de l'Ecole nationale de musique de Nîmes en 1884, quand Marguerite, entrée à dix ans dans sa classe, obtint un 1^{er} prix, prélude à la carrière remarquable que l'on connaît davantage.

En 2024, cette reconnaissance pour deux pionnières, confrontées à la dure réalité de l'accession des femmes aux métiers de la musique, fait briller notre bonne ville de Nîmes. Merci à l'Institution-Municipalité de Nîmes et à son adjointe au Maire, en charge de la Culture, Sophie Roulle, de prêter des moyens importants pour que cette manifestation ait lieu. Et merci à trois femmes, encore, Sabine Teulon-Lardic, Francine Cabane et Hélène Deronne d'avoir été à l'origine de ce projet auquel notre Académie de Nîmes souhaite un plein succès.

Alain Penchinat,

président de l'Académie de Nîmes

Claire et Marguerite en 10 dates

1874 : naissance de **Marguerite-Marie-Charlotte Long**, seconde fille de Pierre et d'Anne-Marie Long, résidant au 14 Grand-rue à Nîmes

1884 : **Claire Long** (1867-1930), l'aînée, ouvre la première classe féminine à l'Ecole nationale de Musique de Nîmes après son recrutement sur concours régional. Entrée dans sa classe de piano, **Marguerite** obtiendra le 1^{er} Prix en 1888 et jouera le *Concerto op. 89* de J.N. Hummel le 29 juillet 1889 au Théâtre de Nîmes avec l'Orchestre du Conservatoire

1889 : **Marguerite** entre au Conservatoire national supérieur de Paris. Elle en sortira avec le 1^{er} Prix le 24 juillet 1891, après le décès de sa mère

1898 : **Claire** démissionne de son poste de professeure à l'Ecole nationale de Musique de Nîmes et épouse le commandant Alexandre Marquier

1906 : après ses séances de travail auprès de Gabriel Fauré (depuis 1903), compositeur devenu directeur du Conservatoire national de Paris, **Marguerite** est nommée professeur des classes préparatoires pour jeunes filles. Le 29 février : mariage avec Joseph de Marliave († 1914) dont le témoin est Fauré

1931 : l'époux de Claire Long offre une dotation pour créer le **Prix Claire Long**, délivré au Conservatoire de Nîmes en hommage à son épouse décédée

1932 : intime de Maurice Ravel depuis la création du *Tombeau de Couperin*, **Marguerite** crée sous sa direction le *Concerto en sol* avec l'Association Lamoureux. Après ce succès s'enchaînent les 3 mois d'une prestigieuse tournée européenne, puis l'enregistrement pour la firme Columbia. Emma Debussy l'avait choisi pour la création posthume de la *Fantaisie pour piano* de Debussy (1919) ; Darius Milhaud lui confiera celle de son *Concerto op.127* (1934)

1943 : fondation du **Concours Long-Thibaud**, à Paris, avec son partenaire violoniste Jacques Thibaud (qui la nomme sa « soeurthernelle »)

pour assurer des perspectives aux jeunes interprètes pendant et après la Seconde Guerre. Le concours devient un vivier international ainsi qu'un outil de diplomatie culturelle, de la guerre froide jusqu'à nos jours, grâce à l'actuelle **Fondation Long-Thibaud**

1954-1955 : tournée de concertiste de **Marguerite** au Brésil (août-septembre 1954). Puis tournée à Varsovie et Moscou (avril 1955). Répertoire : le *Concerto* de Milhaud, la *Fantaisie avec orchestre* de Debussy, le *Concerto en sol* de Ravel

1956 : le jubilé de **Marguerite Long** - 50 ans d'enseignement au Conservatoire national de Paris - est célébré dans le Grand amphithéâtre de la Sorbonne. Lors du concert de l'Orchestre national de la R.T.F., elle joue la *Ballade op. 19* de Fauré sous la direction de Charles Munch. Elle disparaît le 13 février 1966 (inhumée au cimetière Saint-Baudile à Nîmes)

Sabine Teulon Lardic,
commissaire de l'exposition et musicologue

Les sœurs Long, deux pionnières aux carrières contrastées

Claire (1867-1930) et Marguerite Long (1874-1966) sont deux nîmoises contemporaines de la sculptrice Jane Poupelet, la cinéaste Alice Guy et de Coco Chanel. Si les J.O. 2024 sont l'occasion de révéler au monde les *10 femmes en or* ayant contribué au rayonnement de la France en divers domaines, les artistes ont longtemps bataillé pour leur visibilité tandis que la suffragiste Hubertine Auclert militait pour les droits des femmes.

Ni Claire ni Marguerite n'ont été des militantes féministes, à l'exception de la participation gracieuse de la concertiste au concert de l'Union des Femmes Professeurs Compositrices (1911). Mais **la disparité de leurs trajectoires** révèle le dysfonctionnement entre les dispositions en faveur de la formation féminine sous la III^e République, et les contraintes

sociétales qui entravent leur professionnalisation et leur parcours de vie. Les sœurs Long sont d'origine modeste – le père est employé des Chemins de fer du Midi, puis commis en vin – et prématurément privées de leur mère décédée. **Le cadre de socialisation de Claire** demeure provincial : la jeune fille vit chez ses parents bien qu'exerçant le métier de professeure de piano. Grâce à son talent, elle a ouvert la première classe féminine à l'École nationale de musique de Nîmes en 1884 après de brillantes épreuves qui la distinguent parmi une dizaine de candidates. Son dévouement en faveur de la cadette va jusqu'à ouvrir le cours supérieur sans rétribution. Devenue épouse d'un militaire, elle démissionne de son poste en 1898 et témoigne d'avoir été « entièrement dévouée à ma classe, ce n'est pas sans regret que je la quitte ». Les violences symboliques faites aux femmes mariées seraient-elles « réparées » par son époux, le commandant Marquier ? Au décès de Claire, il s'engage à créer et doter le Prix Claire Long au sein du Conservatoire (1931) qui est attribué à la jeune nîmoise Simone Praden. Entre temps, les époux Marquier, installés à Castelnaudary, assurent la promotion de la jeune lauréate du Conservatoire de Paris. Accueillis au salon de musique de François de Vésian, ils emmènent Marguerite qui réjouit l'auditoire en interprétant Beethoven, Chopin et Saint-Saëns, seule ou chambriste (été 1902).

Après les études de Marguerite au Conservatoire national de Paris, menées grâce à la bourse de la Ville Nîmes, **son cadre de socialisation** se métamorphose lorsqu'elle épouse Joseph de Marliave en 1906, rencontré chez les Vésian. Musicographe et proche de Gabriel Fauré (occitan comme lui), Marliave lui assure un soutien militant dans les cercles parisiens. Après son jeune veuvage (1914) et une année de silence, l'interprète prodige renoue avec le concert. Dans le même temps, elle recherche de mondaines accointances au sein du réseau socioculturel parisien qui contribue à la diffusion artistique et à l'établissement des notoriétés. Aussi, lors du XX^e anniversaire du Long-Thibaud (1963), les hommages internationaux affluent sur son Livre d'or, de Nadia Boulanger à Régine Crespin, d'André Malraux aux notes scintillantes d'Henri Dutilleux.

Le besoin incessant de formation, diffusion et transmission de Marguerite participe certes du nouveau statut de l'interprète aux XX^e et XXI^e siècles, corrélé aux nouvelles technologies – disque et radio. Cependant, l'activité irrépessible de la pianiste peut également s'interpréter comme celle d'une combattante en recherche de légitimité dans un milieu masculinisé où Alfred Cortot, Ricardo Viñes et Edouard Risler mobilisent l'intérêt. Côté formation, la virtuose ne se cesse de se perfectionner : auprès d'Antonin Marmontel (répertoire français), d'Emile Sauer (lisztien), peut-être même de Busoni à Bâle en 1910. Côté diffusion, elle sollicite ses contemporains avant d'interpréter ou de créer leurs pièces solistes ou chambristes : Fauré de 1903 à 1906, Saint-Saëns en 1906, Debussy après leur concert du 27 mai 1914, Ravel depuis sa création du *Tombeau de Couperin* à la Sté de Musique Indépendante (1919), *etc.* Audacieuse, elle est parmi les premières à enregistrer pour le prestigieux label Columbia tout en se lançant dans les tournées européennes, puis au Brésil et à Moscou, auprès de chefs internationaux (Mengelberg, Maazel, de Carvalho). Enfin, du côté de la transmission, son enseignement pérennise les spécificités de l'école française via la publication de sa trilogie *Au piano avec Fauré, ... Debussy, ... Ravel*. En faisant équipe avec des hommes – Jacques Thibaud pendant l'Occupation, André Jolivet pour les festivals d'Après-guerre –, l'interprète patriote participe au *soft power* culturel tout en s'affranchissant d'une (possible) ghettoïsation féminine. Certes, la boulimie de Marguerite connut quelques revers – voir la pique du compositeur Roger-Ducasse en 1922, « Elle est d'estrade, si j'ose dire ». Cependant, dans un milieu non inclusif, comment conquérir son émancipation autrement qu'au prix de sa devise : « faire face » ?

Sabine Teulon Lardic

L'accessibilité des femmes aux métiers artistiques

En 1804, le Code civil, érigé par Napoléon, enlève tout droit aux femmes mariées. Considérées comme des mineures, elles n'ont aucun droit sur leurs enfants, aucun droit civique et politique. Seul le statut de célibataire

va permettre à certaines une totale indépendance à leur majorité. Parmi elles, des artistes.

En 1795 est créé le Conservatoire national de musique de Paris. Si les femmes y sont admises, la réalité est tout autre en raison d'un contexte sociétal qui accepte difficilement qu'une femme puisse avoir du talent. En 1803, le Grand prix de Rome est institué par l'Académie des Beaux-arts. Lili Boulanger est la première compositrice à le recevoir en 1913. Si l'École nationale des Beaux-arts de Paris est créée en 1817, les femmes y sont très difficilement admises. Il a fallu l'action militante de l'Union des femmes peintres et sculpteurs, fondée par Hélène Bertaux (1897), pour que des ateliers de peinture et de sculpture leurs soient réservés et que l'enseignement soit aussi gratuit pour elles (1900).

Au cours du XX^e siècle, combat après combat, l'évolution de la formation et la reconnaissance des compositrices se font peu à peu, mais pourquoi au cours du XX^e siècle et dans le premier quart du XXI^e seulement 1 % des œuvres jouées en salle sont des pièces de compositrices classiques ?

Pour tous les arts, les créatrices subissent les mêmes discriminations : elles sont moins exposées, moins programmées dans les festivals, moins rémunérées, moins aidées par les bourses et les subventions, moins honorées par des prix que les hommes. Les avancées ont lieu grâce à l'obtention du droit de vote pour les femmes (avril 1944), grâce à la sororité qui se traduit par la création de véritables réseaux entre elles. Le génie artistique existe autant chez les hommes que chez les femmes. Il y a toujours eu des femmes artistes à travers les siècles. Leur travail a été oublié et l'histoire de l'art, depuis une dizaine d'années, commence à s'en préoccuper. Au cours du XXI^e siècle, d'autres pionnières franchiront les obstacles et les résultats seront fructueux.

Hélène Deronne, de l'Académie de Nîmes

Séance du 22 novembre 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Hénault, Pougoulat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Fougères, Gutherz, Jas, Meunier, Penchinat, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Pallier, Picquet, Prat. MM. Cadène, Contestin, Desplan, Emmery, Iancu, Meine, Simon, Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Brousmiche, Giacomoni, Padberg-Jeanjean. MM. Beynet, Bonnefont, Hermet, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Ribstein, Teissier, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes De la Grandière, Léoni. Torreilles, MM. Beynet, Chalvidan, Feller, Lavrut, Maréchal, Mercier, Polge, Rodier, Rouanet.

L'Académie est en deuil.

Le président Alain Penchinat ouvre la séance en annonçant la disparition subite de notre consœur Catherine Marès qui s'est éteinte à l'âge de 88 ans. Hélène Deronne a prononcé son éloge pendant les obsèques religieuses qui se sont déroulées jeudi 31 octobre à l'église de Manduel.

Celui-ci se trouve en fin de ce compte rendu. Le président invite l'assemblée à observer une minute de silence.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 7 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Voyage à Vérone d'une délégation de l'Académie de Nîmes du 6 au 9 novembre 2024

La délégation, conduite par notre président Alain Penchinat, comportait neuf académiciennes et académiciens accompagnés par leur conjoint. Sept amis de l'Académie et leur conjoint se sont joints au voyage.

Le point d'orgue de ce voyage préparé par Gabriel Audisio, Marie Viallon, Sylviane Léoni et Théa Piquet a été la réception offerte par l'Académie d'Agriculture, des Sciences et des Lettres de Vérone, le jeudi 7 Novembre, dans leur magnifique Palais de la Via Leoncino.

Après les courts discours protocolaires des deux présidents, cette séance exceptionnelle a été marquée par la Communication d'un Académicien Véronais sur les dernières recherches sur l'amphithéâtre de Vérone et par la communication de notre consœur Véronique Blanc-Bijon sur notre amphithéâtre nîmois.

Une guide professionnelle a fait découvrir les principaux joyaux de Vérone les matins.

Marie Viallon et Gabriel Audisio, assistés souvent de consœurs et confrères, ont fait poursuivre ces découvertes l'après-midi.

Un hôtel confortable et des repas amicaux et gastronomiques ont participé du succès de ce voyage...qu'il faudra renouveler.

Hommage à Marguerite Long

Vendredi dernier 15 novembre, la séance publique organisée pour rendre hommage à Marguerite Long dans l'auditorium Carré d'Art Jean Bousquet a connu une grande réussite.

Précédée par la communication de Sabine Teulon-Lardic, Hélène Deronne et Francine Cabane, un moment musical exceptionnel a été offert par la jeune pianiste Célia Oneto Bensaïd .

Il faut noter également qu'une exposition de documents inédits est proposée dans le hall de Carré d'Art, du 12 au 25 novembre : « *Claire et Marguerite Long, deux pionnières nîmoises aux carrières contrastées* ».

Invitation

Jeudi 21 novembre, suite à la réunion du Comité de Bien « Maison Carrée Patrimoine mondial de l'UNESCO », nous avons été invités par la Municipalité à l'inauguration d'une plaque commémorative sur le site de la Maison Carrée en présence de Son Excellence Monsieur Philippe FRANC, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO.

L'ordre du jour prévoit la réception de Mme Véronique Blanc-Bijon, archéologue, en qualité d'académicienne résidente au fauteuil de Guilhem Fabre devenu membre honoraire.

A la demande du président, Mme Véronique Blanc-Bijon est accompagnée dans la salle des séances par le secrétaire perpétuel et Mme Francine Cabane.

M. le Président s'exprime en ces termes :

Chère Amie,
Chère Consœur,
Chère Véronique,

Nous avons fait des progrès ; je veux dire que vous et moi, depuis votre réception comme membre correspondant le 5 mai 2017, avons fait des progrès dans nos relations personnelles, non pas que nous fussions fâchés, je vous rassure : nous ne nous connaissions pas.

Vous déclariez à mon propos ce 5 mai 2017 : « nous ne nous connaissons pas mais votre nom et celui de votre épouse, Camille, me sont familiers depuis longtemps, chaque fois que Nîmes est évoqué en famille ». Tout homme a eu son heure de gloire, je l'ai eue en incarnant Nîmes pour vous seule, je rassure les autres. Nous avons fait des progrès car cette relation de « réputation réciproque », entre guillemets, s'est transformée en relation amicale et suivie que nous devons, finalement, à notre compagnie. Le terreau de cette relation était là, par nos familles et leurs histoires, souvent protestantes, et nos activités académiques ont fait germer cette graine d'amitié.

C'est un peu lyrique, mais que serait un discours de réception à l'Académie de Nîmes sans une pointe de lyrisme, notre amitié a germé dans le jardin platonicien de l'*Academia*, non pas d'Athènes mais de la Rue Dorée.

En réfléchissant à votre parcours sur lequel, naturellement, je reviendrai, une constante m'est apparue. Ce que je vais dire est très personnel et peut-être complètement faux. Cette constante est celle de la verticalité par opposition à l'horizontalité que je porte plus en moi, au risque de la superficialité.

Je m'explique : vous êtes une spécialiste, je veux dire une experte reconnue et non contestée d'un domaine archéologique, celui des mosaïques, des « peintures de pierres », comme l'écrivait Pline, vous nous l'avez dit.

Cette verticalité m'a fait envie : J'aurais bien du mal à répondre à la question : « de quoi es-tu le spécialiste ? ». M'a fait envie et envie de poser un sujet de dissertation sur le savoir : une vie est-elle mieux

remplie en sachant un peu, le plus largement possible sur tout, ou en sachant tout sur peu ?

C'est le débat entre le généraliste, qui ne sait rien sur tout, et le spécialiste qui sait tout sur rien. Le débat entre la verticalité et l'horizontalité des savoirs et de la pensée.

Le débat est entre l'universalité, dont le risque est peut-être la superficialité de la pensée, et la spécialité, dont le risque est peut-être le manque d'horizontalité de la pensée.

En préparant ce discours de bienvenue, je me suis dit qu'il serait bon que, m'inspirant de votre exemple, celui d'une vie spécialisée qui vous fonde mais qui ne vous interdit pas de voir et de penser ailleurs, il serait bon, dis-je, que moi, qui vois et pense en généraliste, je me découvre enfin une passion profonde, précise de spécialiste.

Revenons à vous.

Vous êtes née à Strasbourg.

Vous avez suivi dans cette magnifique ville votre formation élémentaire et secondaire dans une fratrie de quatre enfants puis vous effectuerez votre cursus universitaire, sans vous presser, m'avez-vous dit, à l'Université de Paris IV Sorbonne où vous obtenez un Diplôme d'Études Approfondies d'archéologie en 1984. Sans se presser, même à l'allumage, puisque vous avez passé un an, le baccalauréat, obtenu aux Etats-Unis comme jeune fille au pair.

Cela m'a amusé, connaissant la suite de votre carrière dans le dur, cela m'a amusé que vous m'avez dit que vous avez passé un temps lors de vos jeunes années universitaires dans le chiffon. Un chiffon géométrique et blanc, tout de même, puisqu'il s'agissait de s'occuper et de plier des vêtements d'André Courrèges dans une boutique des beaux quartiers. Blanc, tout le monde a compris ?

C'est dans les années quatre-vingt, à Soissons, cela ne se casse pas, que vous rencontrez votre époux, Patrick, que je salue, et qui vient d'achever, lui aussi, une fort belle carrière vouée à l'archéologie, en particulier à Arles où il participa à la restauration du Portail antique et à la création puis à la gestion scientifique du très beau musée d'archéologie, de l'Arles Antique conçu par Ciriani Patrick, vous étiez jusqu'à votre récente retraite, Directeur de l'Atelier de Conservation et de Restauration du Musée de l'Arles Antique.

Je reviens à votre parcours, semé donc de petits cailloux.

Votre DEA obtenu, le Président de la République d'alors, François Mitterrand ayant eu la bonne idée de lancer les travaux de la pyramide de Peï au cœur du Louvre, vous intégrez l'INRAP dans une équipe de fouilles. On aurait pu trouver plus commun pour s'initier à l'Archéologie, vous y travaillez environ trois ans. Cela doit faire drôle, se promenant aujourd'hui avec des milliers de touristes au milieu des magnifiques vestiges que l'on peut admirer, de se dire intérieurement que l'on n'y est pas pour rien.

Puis, en 1989, vous intégrez le CNRS, dans un laboratoire parisien de la rue d'Ulm où vous travaillez sur les mosaïques antiques qui ne vous lâcheront plus. C'est en 1996, vous rapprochant de votre époux qui était depuis 1991 à Arles, que vous rejoignez à Aix-en-Provence le Centre du CNRS, Camille Julian qui se consacre à l'archéologie méditerranéenne et africaine à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. A Aix-en-Provence, vous croisez Gabriel Audisio dont on ne sait l'influence qu'il a eue sur votre envie académique : on ne prête qu'aux riches.

Et que fait-on au Centre National de la Recherche Scientifique ? Je vous le demande, on cherche, on est payé pour ça, me direz-vous. Vous ne vous êtes pas contentée de chercher, vous avez trouvé.

Il est vrai que vous n'êtes pas restée, pendant vos plus de trente ans de carrière au CNRS, dans votre petit bureau de la rue du Château de l'Horloge à Aix-en-Provence ou dans votre salon en visio-conférence.

Vous êtes allée sur le terrain, peut-être plus souvent qu'à votre tour.

Vous avez couru le mosaïste, j'adore ce mot que vous employez souvent, partout. Je note le mosaïste plutôt que la mosaïste, mais il est probable que le travail féminin était moins développé.

Vous m'avez expliqué que votre travail était en aval, finalement, des archéologues de terrain, des archéologues de la truelle qui vous fournissent le matériau d'études que vous déployez dans le cadre de Programme de Recherche que n'ont pas vos collègues de l'INRAP. Autrement dit les archéologues de l'INRAP interviennent pour fouiller un site, les équipes du CNRS interviennent après la mise au jour, fortuite ou attendue, de pièces archéologiques et, en ce qui vous concerne, lorsqu'il s'agit de Mosaïque.

C'est le cas emblématique pour Nîmes du Boulevard Jean Jaurès, les archéologues ont découvert et vous êtes intervenue pour exploiter, expliquer, valoriser ces découvertes.

Je dis cela, atterré de ne pas avoir bien compris, sous le regard de notre ami, Marc Celié, le pape de l'archéologie à Nîmes.

Votre travail de terrain relève du catalogue du Club Med en plus fourni.

Pas pour le farniente, mais pour les lieux.

Arles, Nîmes, Narbonne, Paris, Jérusalem, Gaza, Alès, Samra, Ljubiana, Pompéi, Carthage, Acholla, Nabeul, Tur Abdin, Warck dans la Meuse, Châteauneuf-du-Rhône et le Kosovo sont quelques-uns des sites sur lesquels vous vous êtes rendue pour travailler sur le matériau archéologique mis à votre disposition, pour le comprendre et le faire partager.

Et comment exploiter, expliquer et valoriser, je vous prie ?

En publiant.

Seule et le plus souvent en équipe, en quarante ans de vie professionnelle, et vous continuez, vous avez produit un nombre incalculable d'ouvrages, d'articles et participé à de multiples conférences ou colloques.

Beaucoup ont souligné l'originalité de votre approche « en aimant retrouver le mosaïste antique sous les tesselles et les couches de mortier des supports », avez-vous dit. Vous vous passionnez donc autant pour le matériau archéologique que pour le métier du mosaïste, ses compétences, sa façon d'organiser son travail, de réunir ses matériaux pour réaliser ces mosaïques.

En un mot, et c'est votre originalité, la « façon du faire » a autant d'importance que le « fait » qui est venu jusqu'à nous.

Et que l'on ne vous croie pas prisonnière des tesselles au sol, vous relevez souvent la tête.

Vous avez participé par exemple, très récemment, il y a deux ou trois ans, sous la direction de Jean Guyon, à un ouvrage collectif majeur sur la Major, « Marseille et sa Major ». Dans ce magnifique livre, vous publiez deux longs textes et en cosignez un troisième avec Jean Guyon. Ce dernier souligne la « collégialité » de ce travail qui a duré pendant cinq ans pour réunir les éléments sur lesquels peuvent être fondées les restitutions de la cathédrale primitive et de son environnement. Très clairement, votre travail de spécialiste du décor antique, mosaïques et peintures, s'intègre complètement aux autres spécialités de la connaissance de notre passé, histoire, architecture et archéologie.

Nous sommes une société savante et nous devons nous réjouir que l'État ait mis depuis longtemps des moyens inouïs en comparaison de tous les pays de l'Union Européenne pour la connaissance et la préservation de nos trésors archéologiques, témoins de notre passé.

Vous savez que les membres de notre illustre compagnie se répartissent en trois groupes, depuis toujours et pour toujours :

Les taiseux, qui n'en pensent pas moins.

Les membres normaux.

Et les expansifs qui rayonnent, vont vers les autres et sont particulièrement actifs au sein de notre Société savante.

Incontestablement, vous avez été élue pour que votre fauteuil soit du troisième groupe.

Vous êtes cultivée, il n'est pas nécessaire de revenir là-dessus, dynamique, entreprenante, prolixe, et un peu bavarde, m'avez-vous dit.

Ah bon !

Ces qualités, vous les avez mises déjà au service de l'Académie depuis votre élection comme membre correspondant et notre Secrétaire Perpétuel et les Présidents éphémères qui se sont succédé, dont moi, vous en sommes extrêmement reconnaissants. Auprès de notre confrère, Luc Simula, vous avez pris à bras le corps l'une des activités-phares de notre compagnie, je veux parler des publications et Mémoires qui sont, pour l'éternité, la trace que les Académiciens laissent. Pourvu que mon modeste discours passe, grâce à vous, à la postérité !

Vous participez également à la Commission Patrimoine et je peux témoigner qu'à la récente Journée du Patrimoine, vous interpelliez le passant de la Rue Dorée, fiche ou tract en mains, pour l'inciter à franchir notre porche afin d'être émerveillé.

Vous êtes, finalement, aussi une justification de la fidélité que nous devons aux Lettres patentes qui nous ont créés en 1682, plaçant l'archéologie et la conservation des monuments antiques comme notre devoir premier, au même plan que la défense de la langue.

Pour tout cela, un grand merci de ma part, bien sûr, mais aussi de la part de notre Secrétaire Perpétuel et de tous nos consœurs et confrères.

Vous êtes donc ici chez vous ...depuis longtemps et pour longtemps parmi nous.

Nous vous écoutons.

Réponse de Véronique Blanc-Bijon.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Membres de l'Académie,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous remercie vivement, Monsieur le Président, pour ces mots qui me touchent très sincèrement, et c'est à la fois avec un mélange de fierté, de joie et de reconnaissance que je me présente devant vous.

Le 7 avril 2023, sous la présidence de Madame Anne Hénault, vous m'avez fait l'honneur de considérer qu'une archéologue concernée par quelques tesselles romaines ici ou là pouvait avoir une place dans votre vénérable assemblée, et contribuer à la vie de votre Académie en mettant enthousiasme, disponibilité et quelques compétences au service de cette belle institution âgée, il est possible de le dire, de 342 printemps.

En 2017 vous m'aviez déjà conviée au sein de cette compagnie au titre de membre correspondant. Introduite par Madame Michèle Pallier dont je ne saurais assez dire combien l'amitié m'est précieuse même si aujourd'hui elle n'a pu nous rejoindre, aussi par Madame Christiane Lassalle et notre président en exercice, cher Alain, je découvrais des visages méconnus de moi qui n'étais ni native ni habitant ni même travaillant à Nîmes, accueillie par le Président Gabriel Audisio rencontré à la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence, un proche à la fois de Christiane Lassalle et de celui que je vais évoquer ici, non pas pour le remplacer, loin s'en faut. Alsacienne d'origine (nous sommes, semble-t-il, plusieurs ici venu(e)s de l'est et ses marchés de Noël, sa pluie, le miel de ses sapins et quelques autres

spécificités dont le partage de nos églises), pas encore totalement nîmoise ce qui, je vous rassure, est désormais chose résolue depuis près de deux ans, ce fut un bel honneur, que vous me renouvez aujourd'hui avec ce nouveau statut, toujours parrainée par ma chère Michèle, à laquelle ont bien voulu se joindre dame Patrimoine, Madame Francine Cabane, et un autre Alain, notre admirable - par ce terme j'entends bien « digne d'admiration » pour tout ce qu'il assume ici -, Secrétaire perpétuel, Monsieur Alain Aventurier. Que tous trois acceptent ma très profonde gratitude pour avoir proposé mon nom que vous avez collectivement validé, et pour l'amitié bienveillante dont ils font preuve à mon égard. Et à vous tous, Mesdames et Messieurs les Académiciens, je tiens à témoigner toute ma reconnaissance.

Car aujourd'hui ce sont bien des visages désormais amis qui m'accueillent à ce siège n°18, créé le 16 janvier 1868 pour Fernand Verdier-Havart, magistrat à la carrière académicienne rapide et longue à la fois : correspondant en 1867, il devient membre résidant dès l'année suivante, puis siègea 30 années avant de prendre rang parmi les membres honoraires en 1898. Un clin d'œil amical à une belle conférence à trois voix et deux mains virtuoses, toutes féminines, que nous avons été nombreux à suivre vendredi dernier au Carré d'Art. Notons que, déjà en 1869, Fernand Verdier-Havart proposait une « *Étude sur les gains de survie entre époux* » dont certaines vues se retrouvent dans la Loi de 1891 sur les droits successoraux de l'époux survivant, loi essentielle en particulier pour les femmes. Huit académiciens plus tard, je suis, sauf erreur de ma part, la première femme à occuper ce siège, et arrêterai là un féminisme qui serait malséant.

Je trouve ici visages amis, dis-je, que j'ai appris à connaître, qui m'ont reçu avec tant de sympathie lors de ces visites dites protocolaires, et également souri au moment de nos échanges de salutations du vendredi, suspendues par le son de la cloche résonnant à 16h pile, formules de courtoisie si agréables, que ne pratiquent pas toutes nos académies-sœurs, bien éloignées aussi des antiques *salutationes* matinales dans les *domus* romaines qui furent mes premiers sujets de recherche.

Avant de marcher sur les mosaïques, n'est-il pas bon d'entrer dans la maison ?

J'y entre donc avec d'autant plus de joie que ce siège n° 18 - que je ne sais encore identifier autour de ce bel ovale - fut aussi, nul ne l'oublie, celui du regretté Victor Lassalle à partir du 23 avril 1971 auquel succéda notre confrère Guilhem Fabre élu un 18 avril 1997. Vous avez donc souhaité m'y voir le 7 avril 2023. Le siège 18 serait-il marqué du mois d'avril ? Vous l'ai-je rappelé ? C'est aussi un 1^{er} avril, en 1955, que Victor Lassalle avait été nommé Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville de Nîmes, rejoint en 1962 par son épouse, reçue elle-même à l'Académie un 27 avril. Je ne suis pas née en ce mois d'avril, mais notre fils, oui. Avril, mois de transition, de renaissance, de nouveaux départs. Mois que l'on associe au taureau - et nous sommes bien ici à Nîmes ! - mais aussi à la stabilité, la patience, la persévérance, que vous avez bien voulu montrer en attendant cette journée de réception près d'une année et demi. Deuxième mois de l'année pour les anciens Romains, *Aprilis* viendrait, selon Ovide, du nom de la déesse Aphrodite que l'on n'imagine pas revêtue de telles vertus lorsqu'elle jaillit de l'écume de mer au large des côtes de Chypre, à peu de distance de la magnifique cité de Paphos et de ses mosaïques, plaçant le mois d'avril non sous le signe de la terre mais sous celui de l'eau, objet d'étude majeur de mon prédécesseur.

Guilhem Fabre a souhaité se retirer comme l'avait fait, avant lui, Victor Lassalle, et aussi Fernand Verdier, mais je prendrai garde d'arrêter là un tel projet ! Nommé en 2022 membre honoraire, Guilhem Fabre garde assurément une place au cœur d'une Académie à laquelle il est associé depuis près de 50 ans, car vous l'aviez accueilli comme membre correspondant en 1975 ; élu donc membre résidant en 1997 sous la présidence de Monseigneur Dalverny, il est reçu le 23 mai de la même année. En 2005, il a assuré la présidence de notre Académie. Fort heureusement bien vivant ici même à Nîmes, j'ai plaisir à vous rappeler quelques points majeurs d'un parcours que vous connaissez : il partagea avec vous ses vues par sept fois, plus souvent qu'il n'y paraît

au vu des articles publiés dans les *Mémoires*, car il a souvent édité ses articles ailleurs comme l'indique sa riche bibliographie. Cependant ce qu'il a présenté dans ces murs, à cette table, révèle la diversité des questionnements qui sont les siens et l'évolution de sa pensée.

Passionné de chasse, d'escalade, de spéléologie, de kayak, de marche, de jardinage, de peinture et de lecture aujourd'hui ... bref de tout ce qui a pu mettre en contact avec mère Nature ce Montpelliérain arrivé tout jeune à Nîmes. Il a été très tôt en contact avec l'eau comme bien des Nîmois le savent, depuis ses travaux sur la source qui fit Nîmes, sur l'aqueduc et le pont du Gard qui permirent qu'elle se développa, et son rôle à la suite de la catastrophe qu'elle subit le 3 octobre 1988.

Grimpant sur ou sous terre, la première vocation de notre confrère le portait du côté de l'École nationale d'éducation physique. Ouvrant des voies d'escalade dans la vallée du Gardon avec vue sur le fil d'eau, portant Nîmes à la place de meilleure équipe de France avec son équipe du Canoë kayak club -le CKCN-, parcourant le Verdon, les concluses de Lussan, les gorges de la Dourbie en Aveyron parmi bien d'autres... Dès 1969, ses premiers articles concernent en particulier le Gard souterrain, il est un spéléologue averti. Puis c'est le Languedoc qui est l'objet de tous les regards de notre homme titulaire d'une thèse de troisième cycle en Géomorphologie acquise à Montpellier en 1970, traitant des *Garrigues septentrionales du Gard. Une Étude de géomorphologie karstique*, d'un DESS en Géologie, obtenu l'année suivante, suivi d'une thèse d'État délivrée cette fois par l'Université de Provence en 1980 sur *Les karsts du Languedoc oriental*. Cependant un premier poste, par défaut d'une place à l'université ou au CNRS, l'amène à se pencher sur l'élevage des bovins dans la garrigue. La bouvine est une autre passion. Toujours la Nature.

Le vrai début de la carrière florissante de ce géologue porte donc sur le karst, résultant de l'érosion hydrochimique et hydraulique des roches solubles, principalement les roches carbonatées dont les calcaires. Guilhem Fabre écrit et dit volontiers qu'il a consacré dix ans de sa vie aux calcaires, mais c'est sûrement bien plus que cela. Jean Nicod

l'accueille en 1974 au CNRS dans son laboratoire aixois et tous deux fondent la revue *Karstologia*, mais aussi commentent plus de 60 cartes géologiques, depuis les Grands Causses, les causses mineurs de Blandas, à l'ex-Yougoslavie ou la Crète et son Mont Ida.

Du karst, il va s'intéresser à l'eau, et d'abord, semble-t-il, à sa protection. Au milieu des années 1970, une enquête le mène sur les traces d'une pollution aux hydrocarbures au Nord de Nîmes, en particulier d'un lieu qui m'est cher, le pont Saint-Nicolas. Puis une étude sur la protection des gorges du Gardon à laquelle plusieurs membres de cette académie ont apporté leur concours tel Victor Lassalle, mais aussi l'archéologue Guy Barruol, l'amène à préparer le classement des gorges pour en assurer la sauvegarde avant de, bientôt, lever les yeux sur des arches s'élevant à près de 50 m, que d'aucuns appellent un pont.

Les recherches géologiques, comme l'archéologie, ne se font pas seul, à sa table de travail, dans un face à face avec soi-même. Ce sont affaires de terrains, bien sûr, mais aussi d'équipes, réunissant des disciplines de recherche distinctes œuvrant en partenariat. Et en fait, avant notre rencontre récente - je le remercie vivement de m'avoir consacré un peu de son temps -, Guilhem Fabre ne m'était connu que par ses écrits en lien avec l'archéologie, en particulier un volume à plus d'une raison monumental, intitulé *L'aqueduc de Nîmes et le Pont du Gard. Archéologie, géosystème, histoire*, signé par trois chercheurs du CNRS : le géologue dont on parle, un archéologue brillant connaisseur de Nîmes mais pas seulement, Jean-Luc Fiches, et un architecte très spécialisé, Jean-Louis Paillet, deux collègues que j'ai également croisés au fil de mon parcours.

Sauf à connaître depuis longtemps, comme tout petit français, le « pont du Gard » mais aussi, depuis 1979, celui qu'il a peut-être inspiré à la suite d'une sécheresse exceptionnelle qui dura de 123 à 128, ouvrage qui a pu être commandité, depuis Nîmes où il séjournait, par l'empereur Hadrien, l'aqueduc qui transporte les eaux du djebel Zaghouan aux citernes de La Malga alimentant la métropole de Carthage après un parcours de 132 km, hormis ces deux édifices je ne savais pas grand'chose de

telles recherches. À mon arrivée au Centre Camille Jullian du CNRS à Aix-en-Provence à l'automne 1996, nous aurions pu nous croiser. Car Guilhem Fabre était encore rattaché au laboratoire aixois de Jean Nicod déjà évoqué et collaborait étroitement avec le mien sur les questions d'approvisionnement antique en eau, ressource majeure, indispensable, sans laquelle point de vie, « élément vital absolu », écrit-il dans nos *Mémoires* en 2005, mais aussi, et Nîmes en a été marquée, force qui peut être tout aussi bien dévastatrice.

Mais, je vais trop vite. Déjà, notre confrère Guilhem Fabre a attaché son nom à des travaux fondamentaux menés sur l'eau dans tous ses aspects. C'est en 1974 qu'apparaît son nom dans nos *Mémoires*, à l'occasion d'un compte-rendu que donne le docteur Edouard Drouot d'un ouvrage sur l'exurgence de *Bornègre* édité la même année à Nîmes par quatre auteurs, Armand Brunel, Jean-Marie Laporterie, Alain Suavet et Guilhem Fabre qui fera son entrée dans notre Compagnie comme correspondant l'année suivante.

Et c'est à partir de ce qu'il vous a donné que je vous propose de poursuivre un bout de chemin avec lui. Sa première communication, le 17 février 1978, relate les tentatives effectuées, de 1966 à 1970, par certains spéléologues nîmois, pour percer le mystère de la naissance de la source de la Fontaine. Annoncée sous le titre « *La Fontaine de Nîmes souterraine* », elle est résumée dans le *Bulletin* de 1977-1979 (p. 38-39) où l'on souligne par deux fois l'accompagnement de diapositives couleurs, indice peut-être que cela n'était probablement pas très fréquent alors, mais comment faire partager l'exploration profonde du réseau aquifère nîmois dans cette salle sans le soutien de quelques images ? Beaucoup d'entre vous ont sûrement gardé chez eux une rapide notice signée par le « directeur des expéditions Nemausa » dont je parle, *La fontaine de Nîmes souterraine (Gard). Un milieu naturel humanisé. Recueil de diapositives et commentaire*, parue en 1982. En 14 pages et 20 diapositives sont brièvement présentés les résultats des explorations Nemausa 2 à 9, organisées par l'Association Spéléologique Nîmoise, laissant la primauté, Nemausa 1, aux pionniers, le Capitaine Bernard

en 1832 et 1839, puis Félix Mazauric et ses observations de 1905. On aura garde d'oublier les plongées effectuées de 1955 à 1958 que rappelle un bel article très précis sur ces expéditions, signé par notre confrère Jean Pey, dans le récent volume dirigé par Véronique Krings et François Pugnière, *De la source au Jardin. La Fontaine de Nîmes* (2023). Il n'en reste pas moins que c'est aux expéditions Nemausa auxquelles prenaient part Guilhem Fabre que l'on doit d'avoir porté la reconnaissance du réseau au-delà des 50 m identifiés avant 1958 : entre 1966 et 1986, en vingt années, ce sont 3341 m qui furent cette fois parcourus.

Ses recherches sur le réseau d'alimentation de la source de Nîmes ne sont, à l'évidence, pas uniquement liées à des compétences - avérées - en spéléologie, comme son complice Jean Pey d'ailleurs, même si l'Association de Spéléologie Nîmoise dont il était membre depuis sa jeunesse a reçu en 1972 le Prix Robert de Joly. Ce que nous a récemment rappelé notre confrère Jean-Michel Ott.

Puis il y eut une pause, de près de 15 ans, pendant laquelle Guilhem Fabre n'interviendra que peu à l'Académie. Ce n'est pas faute d'activités MAIS ... il y avait eu ce 3 octobre 1988, inscrit dans vos mémoires, le décès de neuf personnes, des dégâts matériels considérables, une catastrophe rappelée par les impressionnantes photographies de l'ouvrage édité l'année suivante par les soins de la Ville de Nîmes. De quoi marquer quelqu'un qui connaissait le risque encouru, car ce jour-là l'eau tenta de reprendre son lit perdu. Guilhem Fabre passa alors une semaine terrible à la mairie, raconte-t-il, avant d'être nommé adjoint aux grands travaux -notre doyen en terme d'ancienneté dans la Compagnie, Daniel-Jean Valade, le sait peut-être plus que tout autre. Afin que cela ne se reproduise plus, Guilhem Fabre va s'attaquer aux problèmes, chargé par Jean Bousquet de créer le premier plan anti-inondation pour Nîmes, une nouvelle station d'épuration, de nouvelles conduites d'eau potable... De 1988 à 1995, de très gros budgets seront alloués, une équipe de 50 ingénieurs à gérer... Un moment fort pour la ville, bien sûr, mais aussi pour le chercheur.

Cependant, Guilhem Fabre revint devant vous en 1992, pour évoquer un programme initié en 1983 : « *L'aqueduc antique de Nîmes : état d'une recherche pluridisciplinaire* », un terme qu'il apprécie et mit en œuvre bien avant que le CNRS et l'université n'en fassent un pré-supposé pour l'attribution de moyens. Dans cette communication présentée également, mais à trois voix, lors d'un colloque international tenu à Athènes, Guilhem Fabre montre comment une équipe composée d'historiens, d'archéologues, d'architectes, de géographes, de géologues et d'hydrologues, travaillant en commun sur la longue durée - une dizaine d'années -, avait pu profondément renouveler notre connaissance d'un ouvrage monumental exceptionnel. Édifié probablement au cours du troisième quart du I^{er} siècle de notre ère, l'aqueduc parcourt, des sources de l'Eure à Nîmes, près de 50 km. Si cette communication ne fut pas publiée, le *Bulletin de l'École antique* de 1990 était entièrement consacré à l'aqueduc et le volume déjà évoqué que Guilhem Fabre pilota avec Jean-Luc Fiches et Jean-Louis Paillet, au titre associant l'aqueduc de Nîmes et le pont du Gard, distinguant bien ainsi l'ensemble du tracé et un monument disposé sur son parcours, était paru aux Éditions du CNRS en 1991 ; il fut réédité neuf ans plus tard, en 2000, et reste fondamental.

« Alors que l'on buvait volontiers l'eau, non alors polluée, de la rivière, et que puits et citernes étaient nombreux, on est allé chercher de l'eau fraîche à distance sans souci de l'effort ni de la dépense [...] au risque d'être coupés de cette eau au moindre envahissement de barbares ou fauteurs de guerres », s'étonnait, en 1990, Paul-Marie Duval, membre non résidant de notre Académie de Nîmes depuis 1963, élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France en 1971. Et il rappelait que le transport du moindre mètre cube d'eau par aqueduc quadruplait ou sextuplait le prix de ce précieux liquide, en raison en particulier de l'entretien que nécessitaient de telles canalisations. Ces ouvrages d'art spectaculaires restent source d'admiration et d'interrogation quant au travail conjoint du topographe -essentiel car il dispose des savoirs pour constituer la pente d'un canal qui conduit l'eau par gravité-, de l'ingénieur qui le construira avec l'architecte, sans omettre évidemment tout un service d'entretien indispensable que

Frontin, curateur des eaux de Rome sous Nerva après une belle carrière militaire, détaille et que nombre d'inscriptions rappellent.

En 1994, Jean-Luc Fiches, Jean Pey et Paul-Marie publieront *L'Eau à Nîmes*, édité par les Presses du Languedoc. En 2005, cinq ans après la réédition de *L'aqueduc de Nîmes et le pont du Gard*, toujours avec Jean-Luc Fiches et cette fois Philippe Leveau qui s'était attaché à étudier l'aqueduc de Cherchell en Algérie puis celui des Alpilles alimentant la ville d'Arles, tous trois réunissent dans la revue archéologique nationale par excellence, *Gallia*, un dossier sur *Les aqueducs de Gaule méditerranéenne*. Leur but est alors de s'inscrire « dans la dynamique d'une recherche dont l'élément moteur a été le programme [pionnier] conduit autour de l'aqueduc de Nîmes à partir de 1983 et, en même temps, de montrer la diversité des voies ouvertes alors », écrivent-ils en introduction. Les études de cas présentées prennent leur sens par rapport à un « espace que définit la combinaison de deux données physiques majeures : le climat et le contexte géologique, dans une partie de la Narbonnaise où la sécheresse estivale constitue la caractéristique principale de la zone climatique nord-méditerranéenne, perturbent le ravitaillement en eau de l'habitat et imposent à l'agriculture des contraintes que l'irrigation peut pallier ». Nous le savons aujourd'hui, les Anciens également. « Un espace géographique caractérisé par la place qu'occupent les formations calcaires qui favorisent la disparition des eaux de surface et la constitution d'importants aquifères karstiques ; des nappes profondes, alimentant de nombreuses sources pérennes, atténuent ainsi les effets de la sécheresse estivale ».

De l'eau, mais de l'eau pour qui, pour quoi ? Ils interrogeaient alors la très grande diversité de ces coûteuses constructions aux dimensions très variées desservant une population habitant aussi bien les *civitates*, que des *vici*, voire des *villae*. Les auteurs gardaient en point de mire les aqueducs alimentant Rome dont Pierre Gros avait signifié qu'il fallait se méfier pour l'évaluation de la population, car ils ne fonctionnaient pas tous de manière contemporaine. Guilhem Fabre sera appelé à examiner des aqueducs aussi différents par leur technique et surtout

leur destination et leur usage que ceux de Bellegarde, du Vernègues, de *Glanum*... J'en oublie.

Mais il ne s'arrêta pas là, s'accordant un petit intermède thématique pour lancer, devant vous, cette interrogation, en 2004 : « *Que savons-nous de la physionomie de Nîmes au Moyen Âge ?* » À nouveau non publiée dans les *Mémoires*, son intervention n'est que signalée dans le compte rendu des travaux de notre Académie par le président Pascal Gouget.

Dès le 6 février 2005, en séance publique, nouveau président de cette Compagnie pour l'année 2005, Guilhem Fabre retournait à un de ses sujets plus classiques, avec une communication intitulée « *Géographie de l'eau – Nîmes* » (*Mémoires*, 2005, p. 13-18).

Il a assurément été précurseur en ce domaine particulier. S'il est resté quasiment ancré sur le terrain languedocien, à sa suite l'archéologue allemand Friedrich Rakob interrogeait sources, bassin et canalisation du Zaghouan en Tunisie ; Abdelmagid Ennabli fouillait les citernes récupérant cette eau à Carthage. Philippe Leveau, on l'a dit, à Cherchell puis dans les Alpilles, discutait, en termes de techniques constructives, les aqueducs souterrains d'Aix, les prises d'eau dans la plaine de la Durance mais aussi ce rarissime angle droit à la jonction de la batterie des moulins de Barbegal. Hélène Dessales suivait les fils d'eau d'un autre répartiteur bien connu, le *castellum aquae* de Pompéi alimentant fontaines publiques et thermes, avant les demeures des plus riches. Et bien d'autres chercheurs continuent encore à étudier ces monuments dont le plus ancien serait celui du canal alimentant en eau la ville de Ninive, au nord de la Mésopotamie, dans l'Irak actuel, élevé au tout début du VII^e siècle avant notre ère.

Dans son compte-rendu de l'année académique 2008, la présidente Catherine Marès qui vient de nous quitter si brutalement rappela que s'était tenue le 18 janvier 2008 une grande journée en collaboration avec l'Académie d'Arles, occasion pour les chercheurs des deux académies - ce furent Guilhem Fabre et Marc Célié ici présent pour la nôtre - d'exposer les découvertes qui se faisaient tant sur la zone provençale que dans

la vallée languedocienne du Rhône. Il semble bien que cette rencontre fut suivie en 2009 par une autre (Catherine aimait l'inter-académique) avec les académies d'Arles et de Montpellier, journée durant laquelle Guilhem Fabre, assurant la position du géologue et de l'archéologue à la fois, présenta les « *Aqueducs antiques en Petite Camargue de Terre d'Argence et sur sa marge septentrionale. Historique des recherches et grands traits* », détaillant ce que l'on savait alors de l'aqueduc de Bellegarde traversant les marais de la Terre d'Argence, du tracé inédit d'un aqueduc palustre et du bassin de Valescure qui seraient destinés à alimenter Arles (communication publiée dans les *Mémoires* de 2009, p. 81-104). Au débat, soulevé par cette question, je ne prendrai pas part ici.

Enfin, la dernière communication qu'il partagea avec cette assemblée, lors de la séance du 7 mars 2014, vous emportait sur « *Le relief du versant nord du Pic Saint-Loup (Hérault)* » (voir *Mémoires*, 2014, p. 151-160). Retour aux causses et au karst, mais aussi à l'escalade.

Comme le remarquait Monseigneur Dalverny en accueillant Guilhem Fabre, celui-ci joue de trois registres : la recherche savante, la recherche appliquée et la vulgarisation qu'il ne saurait oublier. Il s'adresse aux publics au pluriel, ce que traduisent les nombreux titres de sa bibliographie. De la même manière, c'est sur trois thématiques que portent ses travaux : le karst, l'alimentation en eau, l'implantation humaine. Et c'est présent à ces trois niveaux qu'il fait avancer les dossiers qu'il accompagne.

Au-delà de l'identification des ressources aquifères, ce qui l'intéresse et qu'il a développé davantage à partir de sa rencontre avec l'archéologie est la compréhension des choix d'implantation humaine. Cela transparait de ses échanges nombreux avec l'archéologie, Jean-Luc Fiches d'abord, puis Martial Monteil lors de la publication des fouilles du quartier des Bénédictins à l'est du jardin de la Fontaine et aussi du *Bulletin de l'École antique* de 2011 joliment titré *Le temps de l'eau ... entre Vidourle et Rhône*.

En effet beaucoup s'étonnent, continuent à s'étonner encore, de l'implantation même de *Nemausus* à l'écart de tout fleuve. Certes, il y a la source, débordante bien des fois, et il semble qu'il y ait pu y avoir des marais navigables rapprochant la ville du Rhône comme cela a pu être soutenu, mais la position même de Nîmes, au contact entre garrigue et piémont, est-elle si favorable ? Cette question du choix de l'emplacement d'un habitat, d'une cité, Guilhem Fabre la pose dans ses collaborations tout aussi bien au sujet de la ville médiévale de Lodève en 2004, de *Glanum* et de son sanctuaire en 2009, ou encore de Murviel-lès-Montpellier la même année.

Pour Nîmes, il ne faut pas oublier que la recherche des minerais justifiait aussi la position de la ville sur la route des ressources de l'Hispanie connues très anciennement.

Avec Guilhem Fabre, nous ne sommes de loin plus à l'époque d'un Édouard-Alfred Martel et des premières expéditions dans le Verdon, le plus grand canyon d'Europe à l'écosystème si unique. La connaissance des gorges acquise au fil de l'eau et du terrain, Guilhem Fabre l'a mise au service de la sauvegarde de ces zones particulièrement fragiles, en raison principalement de ce « sur-tourisme » dont nous avons découvert tout le sens en cet été 2024, mais dont la réalité est présente depuis bien des années. Guilhem Fabre a mis ses connaissances et ses compétences au service du réaménagement de Nîmes contre les inondations. Il étudiait les karsts et est arrivé à l'eau. Du fil d'eau de la canalisation des sources d'Uzès au répartiteur de Nîmes, avec ses branchements, ses réparations..., il devint archéologue, celui qui étudie non pas la terre ou l'homme, mais les productions de l'homme, sa manière de faire, manière construite sur une connaissance antique approfondie du sol, de ses ressources, de l'eau... Chercher l'homme sous le karst.

Guilhem Fabre n'a pas, je crois, travaillé en Afrique du Nord où cependant la question de l'eau et de son accès pour les populations se pose de longue date, et où moi-même j'ai débuté mes recherches sur l'architecture domestique antique en 1979, développées sur les décors, qu'ils soient en mosaïque ou en peintures pariétales. Mais nous avons

bien des matériaux en partage : la pierre, marbres ou calcaires taillés pour orner les sols, et l'eau, indispensable pour la mise en œuvre des mortiers.

La tradition veut que tout nouveau membre se présente à vous au travers de ses champs de recherche ou de ses passions intellectuelles. Pour moi, une part importante de ces dernières est intimement liée aux premières. Archéologue formée en Tunisie et recrutée au CNRS par Jean-Pierre Darmon, dont le manuscrit sur les mosaïques de Nîmes se bonifie en attendant une publication qui ne devrait plus tarder, je suis entrée en 1989 dans ce Centre Henri Stern de recherche sur la mosaïque antique, pionnier dans ce domaine. Arrivée au laboratoire d'Aix où l'étude des techniques antiques a tenu une place majeure de longue date, je m'efforce de comprendre comment l'homme méditerranéen passe d'un sol en terre battu à un tapis de pierres richement pavé et orné. Le mosaïste sous les tesselles, avez-vous rappelé Monsieur le Président. Un pavement exhumé non loin d'ici, sur l'*oppidum* d'Alès, nous a livré quelques clefs sur les connaissances des techniques et l'économie d'un chantier que la réalisation d'une mosaïque implique. Aussi je crois que nos démarches, à Guilhem Fabre et moi-même, à niveaux distincts évidemment, sont semblables.

Mes terrains d'étude ont été et sont encore éloignés, allant d'un bout à l'autre de la Méditerranée comme vous l'avez signalé, Monsieur le Président. À Nîmes, j'ai croisé, grâce à Marc Célié, la longue tranchée de Jean-Jaurès avec son extraordinaire quantité de pavements mis au jour dont un seul est exposé de manière permanente au musée de la Romanité ; une deuxième mosaïque sur la trentaine mise au jour -Achille à Scyros, image de la *virtus* romaine, du choix offert à tout jeune homme de prendre sa vie en main même la sachant brève- est enfin présentée dans ce même musée, vous l'avez, j'en suis certaine, tous vue. Avec son iconographie peut-être plus modeste, mais à ce jour il s'agit d'une des plus anciennes mosaïques de tesselles de Gaule, attestant un espace d'échanges commerciaux plus que d'habitat, le pavement d'Alès, fouillé

de 2007 à 2010, devrait être enfin exposé à l'automne 2025. L'archéologie nécessite un temps long. Le cas des pavements et des enduits peints d'un quartier occupé par des usines de salaisons et de petits habitats dans l'antique *Neapolis*, Nabeul en Tunisie, relève aussi bien d'usages modestes mais bien présents du décor, contrairement aux mosaïques du monastère syriaque de Mar Gabriel, entre Euphrate et Tigre, riches d'or et d'argent et datées du VI^e siècle (une étude actuellement sous presse), ou des pavements du monastère d'Hilarion à Gaza qui distingue décor pour les moines et décor pour l'évêque et les nouveaux baptisés... Des études sur le terrain national existent aussi, avec des publications avançant un peu plus vite. Car on ne peut se considérer comme retraitée tant que toutes ces belles coopérations ne sont pas diffusées.

« En quoi puis-je être utile à notre Académie ? » est probablement une question que se pose tout nouveau venu.

Membre correspondant depuis 2017, élue membre résidant en avril 2023, certes, chères consœurs, chers confrères, cette journée a tardé à venir. Mais je souhaitais d'abord connaître notre maison, savoir ce qu'il s'y faisait, qui le faisait et comment je pouvais apporter ma petite part et contribuer à cette belle institution.

Quel bonheur a été, en novembre 2022, de pouvoir accompagner le colloque de l'Arc méditerranéen dans la Carthage de Didon et de saint Augustin, lieu aussi des martyrs de sainte Perpétue et sainte Félicité que vous connaissez à Nîmes. Je fréquente Carthage depuis mes études en Sorbonne où enseignait Gilbert-Charles Picard, dernier conservateur français de l'archéologie tunisienne.

Connaissant les différentes rives, non seulement méridionale et septentrionale, d'une mer que les Romains n'hésitaient pas à appeler « *mare nostrum* », la commission de l'Arc méditerranéen dont le but est de faire travailler ensemble les académies qui « donnent sur » la Méditerranée et qui, de ce fait, ont toujours entretenu des liens privilégiés

avec les pays de l'autre rive, créer des liens comme le proposait Catherine Marès, m'a tout de suite attirée. Durant mes années aixoises, je fus vice-présidente d'une association offrant un hébergement à des chercheurs travaillant au ou sur le Maghreb, héritage d'un maître en histoire et en archéologie, Paul-Albert Février, qui a permis qu'avec l'Algérie, comme l'a fait Gilbert Picard pour la Tunisie, les liens entre archéologues des deux rives soient maintenus, et même renforcés. À la Commission de l'Arc méditerranéen, je retrouve cet échange qui me paraît central et essentiel aujourd'hui comme hier. Avec notre regrettée Catherine, Hélène, Micheline, Christian, Pascal, Jean-Louis, Rüdiger, Mohamed, j'en oublie car vous en êtes tous bien sûr, l'Académie montre là une bien belle ouverture au monde.

À Paris déjà, puis à Aix, l'édition, comme pour nombre de chercheurs, a été une part de mon activité. Archéologues, nous faisons – parfois - rêver truelle à la main, continuant les tas de sable de notre enfance, mais passons en fait bien plus de temps en rats de bibliothèque ou, désormais, devant la page blanche de nos ordinateurs. Aussi, me suis-je associée avec plaisir à la commission des publications, relayant temporairement et sur le fil, l'an dernier, Luc Simula ; avec notre petit groupe, Claire Torreilles, Didier Lavrut et une maquettiste de talent, Christelle Dimino, nous avons pu assurer ce petit miracle annuellement répété : la parution de nos *Mémoires*, lesquels n'existeraient pas sans vous, auteurs. Ce fut aussi un plaisir de vous lire, et d'apprécier la très grande diversité des intérêts qui nous relie. Tolérance, curiosité, partage, compréhension des idées ... voici une autre belle ouverture d'esprit d'une Compagnie inscrite dans le monde d'hier comme d'aujourd'hui que traduisent toutes ces interventions.

Être partout offre le risque de n'être nulle part. La Commission Patrimoine est à l'évidence un espace tentant pour une archéologue. Mais quelle gageure de me faire parler lors de notre récente rencontre à Vérone de l'un des emblèmes de notre ville, les « Arènes », l'amphithéâtre dont les recherches les plus récentes appartiennent à Richard Pellé et

Marc Célié, mes collègues de l'INRAP qui m'ont fait l'amitié de me renseigner jusqu'en Italie, même s'il y eut un temps où l'on pensait que des mosaïques à tesselles « pointues » avaient pu paver des salles où marchaient les animaux, ce qui avait été curieusement écrit au XIX^e siècle à propos de Saint-Paul-Trois Châteaux, vaste ville romaine mieux connue depuis la parution d'un de ces autres monuments que sont les *Atlas topographiques antiques des villes de Narbonnaise* auxquels nous travaillons avec un groupe de collègues et amis archéologues dont certains ici présents. Restons modestes, et déjà ouvrir et présenter, avec les membres de cette Commission Patrimoine, notre bel hôtel de la rue Dorée lors des Journées du Patrimoine, quel enrichissement partagé ! Il faudrait penser à planter un arbre dans la cour.

Je caresse aussi l'espoir, proche, de vous parler de ce patrimoine qui se fragilise avec le temps, ces mosaïques du XIX^e siècle que l'on doit à des exilés d'Italie du Nord, du Frioul, que Nîmes -comme d'autres villes de France- ont accueillis à bras ouverts sans craindre qu'ils ne transportent ici des coutumes qui ne seraient peu ou pas appréciées. Combien de sols « à la veneziana », réalisés par les ateliers Mora, pavent les entrées de vos immeubles anciens ? œuvres véritables parfois signées d'un Francesco Mora lorsqu'il ne s'occupait pas d'orner d'un message plus personnel la tombe de l'architecte Henri Espérandieu au cimetière protestant ou de déposer et restaurer tel ou tel pavement antique nouvellement mis au jour, ce qui nous les préserve encore aujourd'hui. Tout récemment, avec Patrick dont je tairai ici tout ce que je lui dois, j'ai porté jusqu'à Budapest les noms des Mora et de Nîmes.

Marraines et parrain, merci de votre confiance.

Chères consœurs, chers confrères, « quelle joie ! », parodiant ma très chère tante, mon lien familial avec Nîmes, « quelle joie d'être des vôtres ». Merci de m'y inviter.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, M. le Président invite notre nouvelle consœur à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

M. le Président lève la séance à 17 h 30

*

Hommage à Catherine Marès

Église de Manduel. Jeudi 31 octobre.
Hélène Deronne

L'Académie de Nîmes est en deuil. Elle vient de perdre une académicienne de grande valeur. Nous sommes bouleversés.

Monsieur Alain Penchinat, président, actuellement à Paris pour des obligations familiales m'a demandé de le remplacer. Ancienne présidente de l'Académie, doyenne du groupe catholique et amie de Catherine depuis de nombreuses années, je vais essayer de vous dire combien notre consœur avait su donner de son temps, de ses compétences, de son énergie au sein de notre compagnie et combien nous lui en sommes reconnaissants. Son fauteuil restera vacant un long moment je pense, car elle est irremplaçable !

L'Académie de Nîmes ? Une société savante créée en 1682. Elle est l'une des plus anciennes académies de province, sa grande sœur étant l'Académie française. Ses objectifs ? Favoriser la pratique et défendre la langue française de même que la connaissance du passé et la valorisation du patrimoine culturel local. Elle se réunit deux fois par mois le vendredi de septembre à juin. De spécialités professionnelles différentes, de religions différentes, nous nous apportons beaucoup dans l'écoute et la discussion, dans des réalisations communes.

Notre consœur a été élue le 3 avril 1998, il y a 26 ans. Elle s'est investie rapidement sur le plan administratif étant pendant deux années consécutives, Présidente de notre compagnie, en 2007 et 2008, ce qui est rare, la coutume veut qu'un président soit élu un an, ce qui prouve la pertinence de ses présidences. De 2012 à 2019, elle fut rapporteuse de la commission du programme

Agrégée de Lettres classiques, ses disciplines favorites étaient la culture grecque et latine, la langue française auxquelles s'ajoutait la culture religieuse et humaniste. En effet, jeune retraitée, Catherine Mares est redevenue étudiante en entreprenant des études à la Faculté de théologie de Strasbourg où elle obtient une maîtrise de théologie.

À l'Académie, elle fit huit communications que je cite rapidement : **2000** : *Etienne Borne ou la passion de la vérité* ; **2004** : *Le langage symbolique* ; **2007** : *Éloge de la vigne*, culture et produit qu'elle connaissait bien par l'intermédiaire de son mari, Roger, dont elle nous parlait avec tant d'émotion, qui, comme elle l'écrivait elle-même, « jeune vétéran revenu de la campagne africaine sur le « lot de colonisation », avait décidé d'implanter sa jeune famille sur les terres de Manduel pour y planter de la vigne et des arbres fruitiers ». Ce n'est pas le dur labeur de l'homme qui travaille la terre pour la faire fructifier, qu'elle a fort bien connu car elle aidait son époux, mais c'est la fresque historique qu'elle a faite si elle l'évoquant avec finesse et humour.

2008 : *L'insertion des Pieds-noirs et des harkis dans le Gard*, brillante communication où elle dénonçait avec sa fougue habituelle, notre grande difficulté d'accueil et de reconnaissance.

2010 : *Une personnalité nîmoise controversée, le Père Emmanuel d'Alzon* (1810-1880), d'Alzon le lycée où elle enseigna les lettres classiques

2012 : *Paul Alexandre et Geneviève Gallois, le mécène et la religieuse : Une amitié artistique et spirituelle*. Geneviève Gallois (1888–1962) fut moniale et femme peintre. Avec quelle passion notre

consœur évoqua cette personnalité hors du commun. Recherches sur ses deux héros, le mécène et la religieuse caricaturiste, recherche du mot juste qui les mettait en scène, analyse précise et sens de l'humour faisaient de cette brillante alchimie un moment hors du commun. Pour toutes ses communications, les applaudissements étaient toujours très nourris.

Sa dernière prise de parole eut lieu en 2022 : *Augustin de Carthage et d'Hippone, un palimpseste de cultures* qu'elle donnera ensuite lors du colloque de l'Arc méditerranéen qui nous réunissait à Carthage en novembre 2022 au cours duquel nous avons eu la chance de faire votre connaissance, vous, ses quatre enfants, qui étiez venus écouter votre mère.

Dans la droite ligne de sa croyance profonde pour une reconnaissance et une compréhension entre tous les peuples du pourtour méditerranéen et malgré les difficultés qui sont nées au cours des siècles, quelques temps avant mon élection de présidente, Catherine était venue me faire part de son souhait de rapprochement. J'ai inscrit ce projet dans mes objectifs de mon année de présidence, notre Académie l'a accepté. Catherine a été la porteuse de ce magnifique espoir, j'ai été l'une des petites mains entourée par une belle équipe d'académiciens et académiciennes. Aujourd'hui nous travaillons au troisième colloque qui aura lieu dans un an à Marseille. Nous avons créé en juin 2024 **La Fédération des Rencontres inter académiques méditerranéennes** dont le siège social est rue Dorée. Son idée est devenue réalité.

Toutes les communications de Catherine Marès vous pouvez les lire en ligne sur notre site !

Passionnée, courageuse, sachant ce qu'elle voulait, ayant parfois le verbe dur pour ceux qui n'étaient pas intellectuellement honnêtes, mais avec un profond amour et respect de l'autre, elle était engagée auprès de son église, auprès du plus démuné : elle accompagnait les personnes en soins palliatifs dans le cadre d'une association.

L'Académie a perdu une femme d'exception par ses multiples talents, par la saveur de son caractère et la richesse de sa pensée.

Dans une cantate de Bach une voix dit : « Je m'en vais loin de cette terre et je cours désormais sans fatigue ».

*

Séance du vendredi 29 novembre 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Mazauric. MM. Abauzit, Belin, Cavalier, Desplan, Fougères, Jas, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Franchet d'Espèrey, Hénault, Herrmann, Pallier, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Aventurier, Bruguerolle, Cadène, Emmery, Iancu, Meine, Meunier, Simula, Daniel et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Brousmiche, Giacomoni, Léoni, Padberg-Jeanjean. MM. Artus, Auriol, Beynet, Chillet-Pijac, Feller, Hermet, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Ribstein, Teissier.

Correspondants excusés : Mmes Torreilles, Viallon. MM. Galligani, Lavrut, Mercier, Polge, Pontvieux, Rodier, Ventura.

M. le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Après avoir rappelé l'ordre du jour, il donne la parole au Secrétaire adjoint Bernard Simon qui remplace le Secrétaire perpétuel empêché pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 22 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

Information.

Notre confrère membre non résidant Carol Iancu, historien et professeur émérite de l'Université Paul Valéry à Montpellier, a reçu à Paris le 25 novembre le prix AJCF – Hubert Heilbronn 2024 - attribué chaque année pour récompenser l'engagement d'une personnalité dans le dialogue interreligieux.

Le Président accueille notre consœur Sylviane Léoni en ces termes :

Chère Consœur

Vous avez été reçue comme membre correspondant le 12 mai 2023 par notre Présidente, Anne Hénault.

Accueillie comme, je cite, « Européenne des Lumières ».

C'est une magnifique formule qui est très intimidante pour moi, pauvre, sinon pécheur, Académicien de Nîmes, primus éphémère inter-parès qui a le plaisir et l'honneur de vous accueillir cet après-midi pour la présentation de votre première communication intitulée « Pétrarque au Mont Ventoux ».

Vous nous avez manqué, vous m'avez manqué... à Vérone où un certain nombre d'entre nous se sont rendus récemment sans vous, car vous avez été empêchée de participer à ce voyage par des raisons personnelles.

Vous en avez été cependant une conceptrice avec nos confrères et consœurs, Gabriel Audisio, Marie Viallon et Théa Piquet. Vous nous avez fourni des textes pour mieux comprendre Vérone et suggéré des idées de visite.

« Européenne des Lumières », ça se mérite :

D'abord par une solide formation sanctionnée par un Doctorat obtenu à l'Université de Grenoble III et la soutenance d'une thèse « *Le poison*

et le remède ». Titre qui m'a fait penser, en boutade, à la réplique de Churchill, qui interpellé par une dame qui lui disait que si elle avait été sa femme, elle aurait mis du poison dans son café, aurait répondu « si j'avais été votre mari, je l'aurais bu ».

Ça se mérite, aussi par un parcours professionnel mêlant enseignement et recherche.

Lectrice d'échange à la Faculté de Vérone,

Professeur de Littérature française à l'Université de Trieste,

Professeur de Littérature française à l'Université de Franche Comté,

Professeur de littérature française à l'Université de Bourgogne.

Vous êtes maintenant Professeur émérite, depuis 2018 de cette Université de Bourgogne.

La recherche, vous la pratiquez depuis le début jusqu'à aujourd'hui avec détermination, suivant le mot d'Anne Hénault.

Dès le début, par votre thèse de Doctorat, donc, dont l'intitulé complet est « *Le poison et le remède. Théâtre, morale et rhétorique en France et en Italie (1694-1758)* », intitulé, je dois le dire, un peu mystérieux pour moi.

Jusqu'à des temps récents, avec la publication de « *Lieux et espaces de l'invention à l'époque classique (XVII^e-XVIII^e siècle) et avant Barbaries et sauvageries au XVIII^e siècle, Le voyage lettré aux XVII^e et XVIII^e siècles, Théâtre et discours polémique* ».

Je comprends que dans votre réflexion et donc dans vos recherches, il ne s'agit pas pour vous, je vous paraphrase « d'un repli frileux sur le passé, ni de la tentative de le faire revivre, mais il s'agit de questionner le savoir dans son historicité ».

La subtilité de votre pensée, je la retrouve dans cette phrase que vous avez prononcée lors de votre discours de réception : « Aujourd'hui n'est certes pas seulement l'héritier d'hier mais il l'est aussi ».

Je comprends de votre parcours intellectuel que ce n'est pas tant la matière historique que vous mettez au centre, vous n'êtes pas historienne, vous mettez au centre le questionnement du savoir dans son historicité. Votre apport intellectuel me paraît décisif dans notre contemporanéité, sans aller jusqu'au *wokisme*, où on refait l'histoire, beaucoup trop facilement pour beaucoup, avec les lunettes d'aujourd'hui. Vous nous dites votre souci permanent d'aborder le présent et le passé avec la distance et le recul qui sont ceux de la réflexion et de l'analyse.

Aujourd'hui, le décor de votre communication est le géant de Provence, Le Mont Ventoux, qu'avant les coureurs du Tour de France, le grand Pétrarque a gravi.

Nous allons essayer de ne pas décrocher de votre roue pendant cette nouvelle ascension.

Nous vous écoutons.

Résumé de la communication :

« *François Pétrarque et le récit de son ascension au mont Ventoux en 1335.* »

Francesco Petrarca (1304-1374) est l'un des phares de la culture européenne de cette période qu'on appelle l'automne du Moyen Âge et qui, en Italie, annonce l'humanisme de la première Renaissance. Né en Toscane, il passe son adolescence et une première période de sa vie à Avignon où sa famille, en exil, fait partie de l'entourage d'un cardinal italien. Par choix et par nécessité, il est ensuite amené à se déplacer de Montpellier à Bologne, de Paris à Aix-la-Chapelle et Rome. Ce fin lettré est un lecteur assidu des classiques latins avec lesquels il noue un dialogue où la quête du savoir se confond avec celle de la sagesse. Mais

chez celui qui reçoit les ordres mineurs en 1326 cet humanisme antique cohabite parfois difficilement, du moins au cours de la première partie de sa vie, avec les idéaux prônés par le christianisme médiéval.

Unanimement admiré de son vivant, sacré prince des poètes à Rome en 1341, F. Pétrarque lègue à la postérité une production foisonnante : ouvrages savants en latin, poèmes en langue toscane, innombrables lettres qui ne cesseront d'être commentées et rééditées au cours des siècles et de nos jours encore. L'une de ces lettres, peut-être la plus connue, fera l'objet de ma communication. Elle est datée du 26 avril 1335 et adressée par Pétrarque à son confesseur auquel il relate l'ascension qu'il a faite au Mont Ventoux. Ce texte en latin a parfois été considéré comme le premier témoignage écrit d'un paysage européen.

Mais une analyse plus attentive est aussi l'occasion de souligner les nombreuses réminiscences textuelles qui, bien davantage que le paysage réellement vu du sommet du mont Ventoux, nourrissent le récit : images grecques du Mont Athos et de l'Olympe, passage d'Hannibal à travers les Alpes, en même temps qu'injonction de Saint Augustin de ne pas céder à la curiosité du monde.

Après les questions d'usage, le président Alain Penchinat lève la séance à 17 h 30

*

Séance administrative

Vendredi 6 décembre 2024, 15 heures
Salle des séances.

Présents : Mmes Véronique Blanc-Bijon, Francine Cabane, Hélène Deronne, Sylvie Franchet d'Espèrey, Simone Mazauric, Micheline Poujoulat, Dominique Prat. MM. Frédéric Abauzit, Gabriel Audisio, Michel Belin, Bernard Cavalier, Michel Desplan, Hubert Emmery, Bernard Fougères, Michel Jas, Jean-Louis Meunier, Alain Penchinat, Bernard Simon, Luc Simula, Rüdiger Stephan, Pascal Trarieux, Daniel J. Valade.

Excusés : Mmes Danièle Bertrand-Fabre, Anne Hénault, Anny Herrmann, Michèle Pallier, Théa Picquet. MM. Alain Aventurier, Antoine Bruguerolle, Nicolas Cadène, Xavier Gutherz, Carol Iancu, Jacques Meine, Daniel Travier, Didier Travier..

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence d'Alain Penchinat.

1 . VALIDATION DU CR DE LA SÉANCE ADMINISTRATIVE DU 23 FÉVRIER 2024.

Le compte rendu est validé à l'unanimité des membres présents.

2 . PROCESSUS ÉLECTIF.

Le président présente la mission confiée à Michel Desplan, Sylvie Franchet d'Espèrey et Bernard Fougères. Michel Desplan

expose la synthèse des propositions décrites en annexe 1, page 4. Les commentaires des participants portent sur la prudence et l'intérêt de ces propositions pour l'évolution de l'Académie.

Le président informe l'assemblée des propositions retenues par le Bureau (Cf même annexe 1 **page 9**) en particulier le maintien du processus électif qui comporte 4 étapes ayant été validés en séance administrative du 11 mars 2022, rappelées ci-après :

Étape 1. Proposition des candidatures (par les doyens des groupes concernant les membres résidants) au collège des anciens présidents et au Bureau de l'Académie pour examen de leur recevabilité. Les membres de ces instances ont un délai d'un mois pour se prononcer sur la recevabilité des candidatures.

Étape 2. La recevabilité étant actée, les candidatures sont transmises nominativement à l'ensemble des membres ordinaires pour recueil d'information.

Étape 3. Après un nouveau délai d'un mois, organisation d'un débat contradictoire en réunion élective, réservé aux membres ordinaires pour éclairer leur discernement.

Étape 4. Organisation en séance ordinaire d'un vote sur proposition d'élection des candidats en présence des membres ordinaires et des membres correspondants comme l'exigent les statuts.

3 . RENOUVELLEMENT DU BUREAU.

L'élection sera faite par voie du scrutin individuel conformément à l'article 16 du règlement intérieur et se déroulera lors de la prochaine séance ordinaire du vendredi 13 décembre.

Les propositions du Bureau sont :

Président 2025 : Francine Cabane

Vice-président 2025 : Michel Desplan

Membres du Bureau pour les années 2025-2029

Secrétaire adjoint : Bernard Simon

Trésorier : Michel Belin

Trésorier adjoint : Alain Penchinat

Bibliothécaire : Didier Travier

Archiviste : Frédéric Abauzit

4 . COMMISSIONS

Finances. Michel Belin et Bernard Simon. Annexe 2

Programme. Hubert Emmery Annexe 3

Publications. Luc Simula & Véronique Blanc-Bijon. Annexe 4

Bibliothèque et archives. Jean-Louis Meunier Annexe 5

Patrimoine. Francine Cabane Annexe 6

Arc méditerranéen. Hélène Deronne. Annexe 7

Nomination des correspondants. Michel Belin Annexe 8

Groupes de réflexion

Relations avec l'Académie de Vérone - Gabriel Audisio

Après un voyage à Vérone particulièrement réussi du 6 au 9 novembre (Cf Compte rendu de la séance ordinaire du 29 novembre), il appartient

désormais au Bureau d'entretenir les relations établies avec l'Académie de Vérone.

Enjeux mondiaux contemporains - Michel Belin

Le groupe « Enjeux et défis » s'est réuni une fois par mois à compter du 27 février 2024.

Il est composé de Dominique Prat, Francine Cabane, Bernard Cavalier, Christian Feller, Jean-Louis Meunier, Jean Ribstein, Bernard Simon, Jean-Pierre Odilon, Jean Pierre Beynet, Michel Belin.

Il a été décidé de travailler sur le thème de l'environnement en collaboration avec les élèves des classes de première et de terminale.

Des contacts ont été pris avec les établissements de Daudet et du lycée expérimental de Sommières.

L'idée est de faire connaître l'Académie à des éco délégués de ces structures. Les élèves visiteront l'Académie et assisteront à une séance. Ils détermineront les sujets pour lesquels nous serions susceptibles de les aider.

Des contacts seront également pris avec le conseil départemental des jeunes et le conseil municipal des jeunes (Francine Cabane)

Un contact sera établi avec l'association « *Nîmes en transition* », en particulier Christophe Orliac et Bernard Simon.

Ce travail pourrait se traduire par un colloque sur le thème du réchauffement climatique à partir des préoccupations des jeunes.

*

ANNEXE 1

FONCTIONNEMENT DES GROUPES ELECTIFS DE L'ACADEMIE DE NIMES

I - Présentation de la question par le Bureau

Contexte

Les académiciens résidants sont élus lors de la vacance d'un siège dans l'un des trois groupes qui constituent actuellement leur collège. Ces trois groupes n'ont pas d'existence statutaire ou réglementaire et semblent avoir été constitués au début du XIX^{ème} siècle pour équilibrer les sensibilités de trois grands courants : les catholiques, les protestants et les indépendants (appelés sauvages) . La tradition voulait que chaque groupe puise dans sa propre sensibilité des candidats à l'élection en remplacement des départs concernant leur appartenance.

La question

Récemment le groupe catholique a présenté un candidat de confession musulmane, arguant de l'ouverture inter religieuse. Cet argument n'a pas été jugé recevable par le Bureau car il revenait à ôter tout sens à l'existence même des groupes.

En réalité, cette demande posait la question de légitimer ou non la possibilité pour les groupes confessionnels de faire évoluer à leur gré leur composition en faisant disparaître à terme possiblement leur spécificité et donc de dépasser les règles traditionnelles de fonctionnement.

Une mission a été confiée à trois membres¹, représentant les trois groupes actuels, pour apporter un éclairage et des propositions sur cette question.

1 - Michel Desplan, Sylvie Franchet d'Espèrey, Bernard Fougères.

Leurs propositions, que vous trouverez ci-après, conduisent le Bureau à proposer :

1/ De maintenir trois groupes de sensibilité philosophique et spirituelle différentes, facteur de garantie de la diversité et de l'équilibre des recrutements qui font la richesse de notre Compagnie.

2/ De permettre la possibilité pour chaque groupe à faire évoluer librement sa composition, relativisant ainsi la dimension purement confessionnelle au profit d'une dimension philosophique et spirituelle plus large.

II - Pour information, propositions du groupe de réflexion sur le processus électif

Michel Desplan, Sylvie Franchet d'Espèrey, Bernard Fougères

Les trois membres signataires du présent document ont été missionnés par le Président et le Bureau de notre Académie, par une « lettre de mission » en date du 17 juin 2024 (Cf page 6), pour effectuer des propositions à propos du processus électif au sein de l'Académie de Nîmes.

Le groupe de réflexion s'est réuni à différentes reprises, notamment pour établir un questionnaire à destination des Doyens des trois groupes regroupant les membres résidants de l'Académie.

Les Doyens de ces groupes ont été entendus à l'Hôtel de l'Académie le mardi 10 septembre 2024.

A l'issue de ces auditions et des réunions de travail, ce document a été établi présentant les observations et propositions du groupe de réflexion.

**

En introduction, il convient de rappeler que les trois groupes rassemblant par tiers les membres résidants de l'Académie de Nîmes n'ont pas été constitués en application des Statuts ou du Règlement de cette dernière puisqu'ils n'y sont jamais mentionnés, mais résultent de l'usage et de la tradition de l'Académie et ne sont donc régis par aucun document écrit, en tout cas à la connaissance du groupe de réflexion. Il est d'ailleurs à noter que ni le travail de ce groupe ni les auditions qu'il a effectuées n'ont permis d'éclaircir la date de leur création ni les motifs exacts de cette création, les avis des Doyens divergeant sur ce point.

Les auditions ont aussi permis de noter que ces groupes avaient essentiellement pour objet le soin de rechercher des candidats susceptibles d'être élus à l'Académie et de les rejoindre en leur sein.

Il convient aussi de rappeler que tout candidat est destiné avant tout à être membre de l'Académie, laquelle est une.

Il est également important de souligner que l'arrivée au sein de l'Académie d'un nouvel académicien s'effectue au terme d'une véritable procédure élective, décrite au Chapitre II du Règlement, articles 10 à 20, (le Chapitre étant au demeurant intitulé par erreur : De la « nomination » des membres).

Ces articles, comme déjà souligné, ne font nullement référence aux trois groupes d'académiciens mais mentionnent en revanche, avant l'élection proprement dite en séance ordinaire de l'Académie, deux étapes importantes dans le processus électif :

- La proposition du candidat par trois Académiciens, que l'usage nomme : « parrains ».
- L'agrément de cette proposition par un collège composé du Bureau et des anciens présidents.

L'article 13 du Règlement dispose en effet : « Nul ne pourra devenir Académicien ordinaire s'il n'a été préalablement proposé comme

candidat par trois Académiciens résidants. Cette proposition sera soumise à l'agrément d'un collège réunissant le bureau et les anciens présidents ».

En droit, la procédure d'agrément donne pouvoir d'accepter ou de rejeter une proposition.

Formellement, selon le Règlement, la compétence et la responsabilité de la proposition de candidature appartiennent aux Parrains. Seuls l'usage et la tradition de notre compagnie, ce qui est naturellement important, accordent aux trois groupes ce que l'on pourrait appeler : l'initiative de la proposition.

**

PROPOSITION N°1 :

Au vu des auditions mentionnées et de sa propre analyse, le groupe de réflexion propose de ne pas toucher, en l'état, et tant que ne seront pas réglées les difficultés à l'origine de la lettre de mission, à l'existence des trois groupes des membres résidants, à savoir le groupe « catholique », le groupe « protestant » et le groupe des « indépendants » et, en conséquence, de leur laisser l'initiative en matière de proposition de candidatures.

**

PROPOSITION N°2 :

Cette proposition concerne le cas individuel à l'origine des difficultés exposées dans la lettre de mission.

Tout d'abord, le groupe de réflexion constate que la proposition de candidature en cause était susceptible d'apparaître comme manquant de cohérence au regard de l'existence des groupes et notamment de celui dit des « indépendants », permettant ainsi de comprendre la position du Bureau.

Toutefois, les auditions ont permis de mieux discerner les circonstances particulières de cette candidature très fortement associée à « l'Arc Méditerranéen », lequel a favorisé le lien avec le monde musulman manifesté notamment lors du colloque de Carthage et a abouti à la création de la « Fédération de l'Arc Méditerranéen ».

Or, il est certain que « l'Arc Méditerranéen » et ses conséquences doivent beaucoup au groupe catholique dont on pourrait considérer qu'il a été le porteur du projet.

L'ensemble de ces éléments a eu pour effet un rapprochement important et significatif entre le candidat et ce groupe et pour conséquence la proposition dudit groupe le concernant à laquelle ce dernier a adhéré.

Il apparaît ainsi que cette candidature revêt un caractère très spécifique que l'on pourrait qualifier d'exceptionnel.

Dans ces conditions, il est proposé de poursuivre normalement le processus électif du candidat selon la proposition du groupe catholique et sur un siège relevant de ce groupe.

**

PROPOSITION N°3 :

Pour l'avenir, une fois résolues les difficultés précédemment évoquées, et afin de répondre aux autres questions de la lettre de mission, il pourrait être envisagé des modifications concernant les trois groupes d'académiciens résidants. Ces modifications n'entraîneraient aucune modification des Statuts et du Règlement dès lors que les groupes n'y apparaissent pas. Elles ne concerneraient que les usages et traditions de l'Académie, ce qui ne les dispenserait bien évidemment pas d'un débat et d'un vote :

– **La première modification**, qui ne concernerait que les groupes « protestant » et « catholique », consisterait, dans la continuité de la

précédente proposition, à laisser à ces groupes le soin d'être à l'initiative d'une proposition de candidature d'un candidat dont la confession religieuse ne serait pas nécessairement celle du groupe.

Cette modification serait soumise à trois conditions :

- 1) la première serait qu'une telle proposition ne soit pas de nature à porter atteinte à la cohérence d'un groupe dont les signataires du présent document estiment qu'elle n'est pas uniquement et totalement liée à la confession du candidat. Au demeurant, il ne semble pas que soient exigées à ce sujet de preuves écrites de sa confession (certificat de baptême...). Il est certain qu'une telle « ouverture » ne pourrait être que limitée en nombre, sauf à mettre en cause le principe même des groupes.
- 2) la seconde condition serait que ces deux groupes confessionnels ne pourraient pas être à l'initiative d'une candidature d'une personne de la confession de l'autre groupe, ce qui n'aurait pas de sens.
- 3) la troisième condition serait qu'une candidature « recalée » par un groupe ne pourrait pas être reprise par un autre groupe, cette condition semblant devoir s'appliquer aussi au groupe des indépendants.

Une telle modification n'entraînerait aucune modification du système électif, les groupes gardant l'initiative des propositions de candidatures.

Selon nous, elle ne nuirait pas au fonctionnement de ces groupes qui ne sont régis par aucun document écrit, sont indépendants l'un de l'autre et apparaissent donc libres dans le choix des candidatures à initier. Au demeurant, chacun de ces deux groupes serait parfaitement en droit de ne pas initier de candidatures ne correspondant pas à sa confession et le fait qu'un groupe le fasse n'aurait pas de conséquences sur le fonctionnement des deux autres groupes et ce, compte tenu de leur indépendance respective. Au surplus, comme déjà mentionné, le

candidat est avant tout destiné à être membre de l'Académie de Nîmes, laquelle est une.

Cette modification serait peut-être aussi de nature à favoriser l'ouverture de notre Académie à d'autres académiciens, alors qu'en 2024 la sociologie de notre cité n'est plus la même qu'il y a cent ans et que les catholiques et les protestants de notre cité ne représentent très probablement plus les 2/3 de nos concitoyens.

– **La seconde modification** qui pourrait être envisagée résulte de l'avis formalisé par Gabriel Audisio parlant en son nom propre. Il s'est dit en effet favorable à la suppression des groupes, estimant que l'on ne pourrait pas échapper à un nouveau vote et que cela serait, selon lui, « sain ».

A ce sujet, il convient toutefois de faire état de la position des deux autres Doyens de groupe qui se sont dit opposés à une telle suppression, soulignant l'équilibre qu'ils apportent au sein de notre Académie, la variété des candidatures et leur contribution à « l'esprit » de l'Académie et à son « charme »

On peut ajouter que ces groupes sont, d'une certaine manière, le reflet de l'histoire de Nîmes.

**

PROPOSITION N°4 :

Rejoignant les observations pertinentes des Doyens de groupe, les membres du groupe de réflexion souhaitent souligner le rôle très important des parrains des candidats.

Il a déjà été indiqué que, formellement et au vu du Règlement de l'Académie (article 13), ce sont eux qui proposent une candidature, ce qui engage nécessairement leur responsabilité individuelle en ce qui concerne les valeurs et qualités du candidat. En quelque sorte, ils attestent par leur signature de la réalité de ces valeurs et qualités, bien

évidemment dans les limites de leur connaissance du candidat qui ne peut jamais être exhaustive. Toutefois, et pour que, justement, cette connaissance soit le plus approfondie possible, il apparaît important que les parrains puissent bien connaître leur candidat et que si, pour l'un d'entre-eux, tel n'était pas le cas, celui-ci prenne le temps de le rencontrer pour le connaître.

Il semble également souhaitable que la pratique de parrains émanant d'au moins deux groupes (et dans l'idéal des trois groupes) soit généralisée et en quelque sorte rendue obligatoire.

Enfin, il apparaît de même souhaitable que les anciens présidents, siégeant avec les membres du Bureau dans le collège amené à donner ou refuser son agrément à la candidature, soient le plus nombreux possible.

**

PROPOSITION N°5 :

Afin d'assurer la meilleure transparence possible à la procédure électorale, il pourrait être envisagé que, avant la réunion du collège prévue à l'article 13 déjà cité, le Secrétaire Perpétuel annonce cette réunion à l'occasion d'une séance ordinaire.

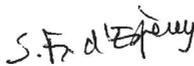
Seraient préalablement mis à disposition des membres de l'Académie le parrainage du candidat et son CV. Les académiciens pourraient ainsi poser des questions sur cette candidature ou formuler des observations permettant d'éclairer le collège.

Fait à Nîmes, le 8 octobre 2024.

Michel Desplan



Sylvie Franchet d'Espèrey



Bernard Fougères



Remarques proposées par Hélène Deronne.

Deux observations sont signalées par Hélène Deronne concernant la « Proposition N°2 » en page 6 à savoir : *«Toutefois, les auditions ont permis de mieux discerner les circonstances particulières de cette candidature très fortement associée à « l'Arc Méditerranéen », lequel a favorisé le lien avec le monde musulman manifesté notamment lors du colloque de Carthage et a abouti à la création de la « Fédération de l'Arc Méditerranéen »».*

Remarques formulées par Hélène Deronne :

1- Les liens qui se sont créés avec le monde musulman ne datent pas du colloque de Carthage mais du premier colloque qui a eu lieu à Nîmes en 2017 intitulé *« D'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale. Hier, aujourd'hui et demain ».*

La Fondation Abd EL-Kader, la Fondation de la Casbah d'Alger participaient. Chacun de leurs présidents avait fait une intervention ainsi que Monsieur Mohammed Krabch, correspondant de notre Académie, qui avait participé à une table ronde.

2- L'Arc Méditerranéen s'étant agrandi, il a donné naissance en 2024 à la «Fédération interacadémique méditerranéenne» dont le siège social est l'Académie de Nîmes.

LETTRE DE MISSION**Rappel du contexte**

L'Académie est confrontée à un problème de fond à propos de l'élection d'un membre résident.

Le groupe catholique a proposé pour siéger en son sein une personne qui n'est pas de sa confession. Indépendamment des raisons qui la motivent, cette démarche remet en cause le fonctionnement de notre institution

qui veut que chaque groupe confessionnel propose une personne de sa religion. S'il en était autrement les groupes, qui n'ont comme vocation que de discerner de nouveaux membres, n'auraient aucun sens.

La position du Bureau pour refuser la proposition du groupe catholique est essentiellement basée sur le fait que cette dernière remettant en cause le fonctionnement électif **nécessite une discussion préalable** qui permette d'évaluer des conséquences de ce changement.

- Ce qui est en cause c'est moins le principe de nomination que la forme qui nie la nécessité d'une analyse rigoureuse des incidences sur le fonctionnement général de l'Académie.
- La position du Bureau face à l'exigence du groupe catholique ne permet pas de sortir du débat conflictuel et aboutit à une impasse., Cette situation apparaît incompréhensible à tous nos confrères qui connaissent mal les arcanes du fonctionnement de l'Académie.

Selon Michel Belin deux remarques, en pied de page², s'imposent pour préciser la nature juridique de l'Académie à la lecture de la dernière lettre d'Hélène Deronne.

Deux types de questions sont proposées au groupe de dialogue et une demande :

1 – Bernard Simon rappelle la position de Frédéric Abauzit : *«les groupes ont le droit de nommer qui ils veulent»*, ce qui pourrait donner

2 - *L'Académie n'est pas une institution publique mais un organisme privé qu'on peut qualifier de société savante ; son statut est hybride : il relève à la fois du statut des associations mais il n'est pas soumis totalement au régime de la loi de 1901.*

- *Ce n'est pas parce que le Préfet est président d'honneur de notre Académie que celle-ci est une institution publique. Le Préfet est président d'honneur de toutes les associations dans le département en tant que seul représentant de l'Etat.*

lieu à une approche plus consensuelle et à une forme de médiation. Cette possibilité est déjà de fait pour le groupe des indépendants.

En quoi nos statuts, notre règlement intérieur et nos traditions électorales l'interdisent pour les groupes «confessionnels» ?

A quelles conditions l'ouverture serait-elle possible, notamment en termes d'appellation et de composition des groupes sans remettre en question le principe du fonctionnement électif actuel?

L'application de cette ouverture entraîne-t-elle nécessairement la mise en chantier de la modification du fonctionnement électif de l'Académie ?

2 – Compte tenu de l'existence de deux groupes confessionnels au sein de l'Académie, est-ce que le processus de l'élection d'un membre résidant peut faire totalement abstraction de son appartenance à une religion : un pasteur peut-il être proposé par le groupe catholique ?

Une candidature « recalée » par un Groupe peut-elle être reprise par un autre ?

L'existence des groupes confessionnels (catholique et protestant) est-elle pertinente et efficace pour garantir un processus électif de qualité si non quelles conséquences faut-il en tirer ?

Il serait souhaitable que la commission puisse rendre le travail au cours du mois d'octobre.

Après consultation du Bureau, les propositions seront présentées aux membres résidants pour finaliser les modalités d'application.

Le 17 juin 2024



Pour le Bureau
Alain Penchinat, président

ANNEXE 2

COMMISSION DES FINANCES

Rapporteur Michel Belin

La commission de finances a examiné en décembre 2024 la situation de l'Académie.

Il en ressort les éléments suivants :

Les finances ont été fortement impactées par la crise de la COVID et le départ de Davé du bridge club qui versait le loyer le plus important. Il a fallu remettre en état deux appartements qui ont nécessité d'avoir recours à l'emprunt.

Nous avons ainsi souscrit le 13 août 2024 un prêt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 47 000 Euros au taux de 4,65% sur sept ans . Le remboursement se fait par échéance mensuelle de 656,59 Euros.

Les deux appartements ainsi rénovés ont pu être loués.

Le rapport locatif de l'hôtel Davé s'élève environ à 4500 euros par mois.

Par ailleurs nous avons organisé en décembre un hommage aux sœurs Long qui a coûté 2029 euros à l'Académie, couvert à hauteur de 1500 euros par une subvention de la ville de Nîmes.

Actuellement nous avons :

- en compte courant, la somme de 18 974 €
- sur un livret A, la somme de 38 538,85 €
- sur un compte titre, la somme de 67 037,72 €
- ur un dépôt à terme, la somme de 40 000 €

Les dettes sont composées de deux prêts, l'un de 10 000 euros qui arrivera à échéance le 10 décembre 2025 et qui est remboursé en mensualité de 175,68, l'autre de 47000 euros déjà cité.

*

ANNEXE 3

COMMISSION DU PROGRAMME

Rapporteur Hubert Emmery

Présents : Mme Cabane MM. Aventurier, Abauzit, Valade, Emmery

Excusés : Mmes Mazauric Prat et Pallier, M. Simula

En ce début de réunion, nos pensées se sont tournées vers notre consœur et amie Catherine Marès, décédée subitement le 26 octobre 2024. Rappelons qu'elle fut pendant de nombreuses années rapporteur de notre commission.

1^{er}) Etablissement du programme pour le premier semestre 2025 (Tableau joint en fichier pdf)

2^{ème}) Dates particulières : La date de réception de Madame Dominique Bona n'est pas encore décidée.

- La séance administrative est fixée au vendredi 21 mars 2025.
- La réception des nouveaux correspondants est fixée au 16 mai 2025

3^{ème}) Réception des nouveaux académiciens : M. Christophe Orliac sera reçu le 27 juin 2025

4^{ème}) Choix de la communication pour la séance solennelle : D'une manière unanime, la commission propose pour la séance solennelle la communication de M. Daniel J. Valade : « *Créations Artistiques pour les temporadas nîmoises. Ça l'affiche bien.* »

5^{ème}) Communications à venir :

Remarque générale : le nombre de communications est assez réduit. Le rapporteur de la commission lance un appel à l'ensemble des membres de l'Académie.

Liste des communications à venir :

1) Francine Cabane :

- *Le projet Mareschal ou l'histoire d'un projet urbanistique grandiose inachevé. (Communication possible pour remplacement)*

2) Jean-François Blanchet :

- *Thème de l'eau et COP 26. (En attente)*

3) Jean-Marc Beynet :

- *Les enjeux du dérèglement climatique .*

4) Sylvie Franchet d'Espèrey

- *Aux origines de l'autorité. Une notion romaine à revisiter. (Dernier trimestre 2025)*

5) Daniel J. Valade

- *Octobre 1905, il y a 120 ans, Buffalo Bill présente son Wild West Show à Nîmes.*

(Date impérative la plus proche du 25 octobre 2025)

Le programme du premier semestre est en pièce jointe.

La séance est levée à 11h30

*

ANNEXE 4

COMMISSION DES PUBLICATIONS

Rapporteur Luc Simula

La publication à l'automne 2024 des Mémoires 2023 a été réalisée, en l'absence du rapporteur et avec la participation du Secrétaire perpétuel, par Véronique Blanc-Bijon, Anne Brousmiche, Didier Lavrut, Sylvie Franchet d'Esperey, Jacques Meine, Claire Torreilles.

Ces Mémoires 2023 (292 pages) sont particulièrement riches puisqu'ils présentent, outre les cinq interventions de la séance publique, dix-sept communications en séance ordinaire.

Objet de la réunion

Après avoir dressé le bilan de la publication des Mémoires 2023, la réunion avait deux objectifs :

- Préciser les normes de rédaction des Mémoires pour les répertorier dans un document destiné aux relecteurs et un document plus simple à communiquer aux auteurs. La commission rappelle que les Mémoires publient une version écrite de la communication présentée oralement devant l'Académie ; il appartient aux auteurs de réaliser l'adaptation de l'oral à l'écrit, éventuellement avec le soutien des relecteurs.
- Organiser au sein de l'équipe le travail de relecture et d'adaptation typographique pour les Mémoires 2024.

Principales décisions

- La commission propose pour la présentation lors de la prochaine séance publique, la communication de Daniel J. Valade intitulée *Créations artistiques pour les temporadas nîmoises. Ça l'affiche bien*. Le contenu et la forme de cette communication semblent parfaitement adaptés à la séance publique.
- Les normes académiques de publication restent les stables. Tous les membres de l'Académie sont donc invités à se reporter aux Mémoires 2023 avant d'adresser leur communication écrite au Secrétaire perpétuel et au rapporteur de la commission. Un document intitulé *Normes de publication dans les Mémoires de l'Académie* précise ces normes ; il sera systématiquement adressé aux auteurs (à partir de 2025). Les membres de la commission sont à la disposition des auteurs pour les aider en cas de difficulté.
- Répartition des communications écrites entre les membres. Chaque communication est relue et adaptée par aux moins deux membres de la commission. Les auteurs valident la version finale et sont associés aux adaptations éventuellement susceptibles de modifier le contenu de leur texte.

Constitution de la commission

Relecteurs-correcteurs : Véronique Blanc Bijon, Anne Brousmiche, Sylvie Franchet d'Esperrey, Didier Lavrut ; Claire Torreilles, Luc Simula.

Correcteurs complémentaires : Evelyne Brandts, Jacques Meine, Anny Herrmann.

Autres membres de la commission : Simone Mazauric, Dominique Prat.

Le rapporteur souligne l'activité importante des six principaux relecteurs-correcteurs. Ils constituent une équipe réalisant le travail minutieux et

collectif nécessaire à la publication des Mémoires dans les versions écrites et électroniques. Véronique Blanc-Bijon joue notamment un rôle moteur dans cette équipe.

*

Le courriel ci-après est adressé systématiquement par la Commission des publications à tous les membres de l'Académie de Nîmes qui viennent de présenter une communication orale en séance ordinaire.

Chère consœur ou cher confrère

La communication orale que vous venez de présenter à l'Académie pourra être publiée dans les *Mémoires* et sur le site internet de l'Académie, si vous adressez à la Commission des publications, dans un délai maximum d'un à deux mois, une version adaptée à la publication écrite et respectant les normes de publication de l'Académie. Votre communication écrite doit notamment exclure toute forme d'oralité et se présenter sous la forme d'un fichier Word adressé au Secrétaire perpétuel et au rapporteur de la commission (à l'adresse suivante : luc.simula@wanadoo.fr).

Vous trouverez en pièce jointe une présentation de ces normes, qui sont également disponibles sur le site internet de l'Académie à l'adresse suivante :

[MEMOIRES-NORMES-DE-PUBLICATION-October-2022.pdf](#)
[\(academiedenimes.org\)](http://academiedenimes.org)

Si cette présentation des normes vous paraît trop longue et complexe, nous vous conseillons de vous reporter tout simplement à un exemplaire récent des *Mémoires* (les versions papier ou en ligne sont identiques). Vous trouverez dans les *Mémoires* les réponses concrètes à toutes les questions que vous vous posez, par exemple sur les titres et sous-titres, les notes de bas de page et l'indication des sources de citations, les abréviations, etc. Pour toute précision, vous pouvez également vous

adresser aux membres de la Commission, ou à son rapporteur (06 18 50 89 71).

Les membres de la Commission des publications ont pour objectif de mettre en valeur le travail des académiciens en harmonisant la présentation des différentes communications. Nous vous remercions par avance de votre coopération active à l'adaptation aux normes éditoriales et typographiques des *Mémoires de l'Académie*.

Bien cordialement

Pour la Commission des publications, le rapporteur : Luc Simula.

*

ANNEXE 5

COMMISSION BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES

Rapporteur Jean-Louis Meunier

A – Archives :

L'analyse du fonds chronologique classé par les soins de Christiane Lasalle se poursuit, avec Anne Brousmiche et Jean-Pierre Odilon, en principe tous les mardis matin.

Le traitement de ce fonds sur tableau Excel est en voie d'achèvement. Il devrait être terminé dans quelques semaines..

Il appartiendra ensuite à l'équipe de décider quel autre fonds justifie un traitement Excel.

A priori il est envisagé de commencer à analyser le très riche et abondant fonds laissé par Jean-François de Régis.

Cette année l'archiviste n'a pas été saisi de demande particulière de recherche et de consultation.

B – Bibliothèque :

1 – Revue :

Réceptions et inscriptions des revues et bulletins des académies et sociétés savantes, essentiellement françaises, tout au long de l'année.

Sur le présentoir au 1^{er} étage, retrait régulier des revues des années écoulées et mise en présentation des numéros les plus récents. A ce propos, les revues sont souvent consultées sur place, assez peu sont empruntées par les académiciens.

2 – Collationnement série 314 (52 volumes) :

Il se poursuit (il reste 30 volumes à collationner).

3 – Recherche :

Quatre chercheurs ont sollicité cette année la consultation de livres de la bibliothèque de l'Académie.

L'un d'eux a abandonné la recherche.

Les règles de citation(s) d'extraits de ces livres et de don d'un exemplaire de la publication ont été rappelées par écrit aux chercheurs, qui ont renseigné et signé la fiche de consultation.

4 – Fonds Jean-Jacques Brousson (don Christian Feller) :

Une première série de 50 livres est déposée sur les rayonnages de la bibliothèque de l'Académie. Les services du patrimoine de Carré d'art les ont marqués du code barres et inscrits à l'inventaire général de la bibliothèque de l'Académie.

5 – Dons de livres :

Les livres donnés sont régulièrement transmis au service patrimoine de Carré d'art pour marquage du code barres et inscription à l'inventaire général de l'Académie.

Dès qu'ils reviennent à l'Académie, ils sont placés dans les rayonnages.

6 – Reliure :

Un emboîtement pour des plaquettes a été confectionné.

Pour 2025, un choix sera fait, dans la limite du budget alloué à la bibliothèque (500 €)

*

ANNEXE 6

COMMISSION DU PATRIMOINE

Rapporteur Francine Cabane

La commission patrimoine a été très heureuse d'accueillir en son sein **5 nouveaux membres de l'Académie** : Véronique Blanc-Bijon, Francis Bonnefont, Théodore Guinic, Gabrièle Padberg et Sébastien Rodier qui, de leur part leurs compétences en histoire, histoire de l'art, architecture, informatique enrichissent considérablement le travail général de la commission. Nous les en remercions vivement ainsi que les deux personnes bénévoles, Chantal Belin et Evelyne de Carvalho qui concourent grandement au travail de l'atelier des cartes postales. La commission comprend désormais **16 membres** (Véronique Blanc-Bijon, Francis Bonnefont, Antoine Bruguerolle, Francine Cabane, Hélène Deronne, Madeleine Giacomoni, Théodore Guinic, Jean-Louis Meunier, Jean-Michel Ott, Gabrièle Padberg, Jean Pey, Christian Polge, Micheline Poujoulat, Sébastien Rodier, Pascal Trarieux, Didier Travier)

Depuis la dernière séance administrative, la commission a poursuivi ses chantiers les plus importants

1. Valorisation du fonds iconographique Filleron-Lorin

L'atelier dit « cartes postales » animé par Jean-Michel Ott continue son important travail. A la demande d'Alain Aventurier, le site a été mis à jour avec un point sur la situation en 2024 (voir texte de Jean-Michel Ott sur le site).

A ce jour, 80 boîtes grises ont été remplies, 36 000 cartes postales ont été nettoyées et indexées, plus de 20 000 cartes ont été scannées. Malgré l'achat d'un deuxième scanner, les scans ainsi que le remplissage des tableaux Excel prennent du retard par rapport à l'indexation. Nous souhaitons **faire un appel** qui serait relayé auprès des membres de l'Académie **pour recruter des volontaires**. Francis Bonnefont ou Jean-Michel Ott peuvent proposer une formation au scan des cartes et au remplissage des tableaux Excel.

Francine Cabane assure le suivi de la nouvelle convention qui sera signée avec la BNF pour la mise en ligne de l'ensemble du fonds ; il nous faut, dans un premier temps, demander un numéro RCR (Répertoire des Centres de Recherche), numéro d'identification à la BNF.

2. Accueil du fonds iconographique Verdeil

La famille Verdeil continue son travail d'indexation et de description sur tableaux excel des diapositives d'églises romanes d'Occitanie. Dès que cela sera fini, nous reprendrons le texte de la convention qui sera signée avec la famille pour les conditions du don à l'Académie.

3. Notices Patrimoine sur le site de l'Académie « Promenade dans les faubourgs »

Le site de l'Académie est alimenté de notices qui approfondissent la connaissance d'édifices remarquables, repérés par le Diagnostic patrimonial des faubourgs. A ce jour, **35 notices** sont en ligne. Elles sont

l'objet de très nombreuses consultations (certaines ont eu plus de 1000 visiteurs), ce qui contribue à notre ouverture sur la ville et à la visibilité de notre Académie.

Dernièrement une fiche sur la **maison Liron** située au 34 rue Ruffi à Nîmes, rédigée par Francine Cabane a été mise en ligne : <https://patrimoine.academiedenimes.org/maison-liron>

4. Travail de recensement des beaux arbres de la ville de Nîmes

Depuis l'an dernier, un travail de recensement des beaux arbres a été commencé, le but étant de sensibiliser les Nîmois à l'importance du patrimoine végétal. Une trentaine de personnes volontaires, pour moitié de l'Académie, pour moitié extérieures à l'Académie, recensent les beaux arbres dans les espaces privés et publics et les décrivent sur des fiches en y joignant des photos.

Francis Bonnefont qui centralise les retours de fiches sur les ARBRES a reçu 5 envois de fiches et photos sur les 8 secteurs définis. Ces envois sont le fait de bénévoles associés et de Jean Pey, membre de la commission.

Par rapport au nombre de personnes qui s'étaient portées volontaires (14 membres de l'Académie) et à l'investissement des deux séances de formation aux jardins de la Fontaine, le retour des fiches est en deçà de nos espérances mais il a été décidé cependant de poursuivre le travail et d'ouvrir comme prévu, en janvier 2025, une nouvelle page sur le site de l'Académie qui s'intitulera : « **A la rencontre des beaux arbres de Nîmes** ». Nous mettrons en ligne progressivement les éléments dont nous disposons. Nous renouvelons notre demande auprès des membres de l'Académie de participer à ce projet patrimonial. Il convient de rappeler que 7 botanistes ou experts des arbres ont accepté de participer à ce projet. Nous les réunirons en 2025 pour une séance de travail.

5. Inventaire du patrimoine de l'Académie » par Pascal Trarieux

Un groupe constitué d'Hélène Deronne, Madeleine Giacomoni et Pascal Trarieux a commencé un travail de recensement et de description des

gravures, tableaux, objets et meubles de l'Académie. Trois séances de travail ont eu lieu en 2024

6. Organisation des visites pour les Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, le même dispositif a été reconduit, à savoir visites guidées encadrées de 20 personnes de 14h à 15h30 puis visite libre de la cour. Cette année, l'accent a été mis sur **Jean-François Séguier** au regard du thème général des JEP « Itinéraires, réseaux, connexions, ... ».

7. Désignation d'un nouveau rapporteur de la commission patrimoine

Francine Cabane souhaite être déchargée l'année prochaine de la fonction de rapporteur de la commission patrimoine et propose que **Pascal Trarieux** puisse assumer cette fonction. Tous les membres de la commission le remercient d'avoir accepté cette charge et le félicitent chaleureusement.

*

ANNEXE 7

COMMISSION ARC MEDITERRANEEN

Rapporteur Hélène Deronne

Depuis la dernière séance administrative du 23 février 2024, la commission de l'Arc méditerranéen s'est réunie à deux reprises. Les membres qui font partie du Comité scientifique (préparation du 3ème colloque) et administratif (rédaction des statuts) se sont réunis à différentes reprises par visioconférence.

Le 18 juin 2024, dans cette salle des séances, ont été signés les Statuts des Rencontres Inter-académiques Méditerranéennes. Les RIM étaient

nées, en présence de Madame la Présidente de l'Académie de Marseille, Monsieur le Président de l'Académie d'Aix en Provence, Monsieur le Président de l'Académie d'Arles, Monsieur Le président de l'Académie de Nîmes, souffrant, était représenté par Monsieur Aventurier, Secrétaire perpétuel.

Le Bureau des RIM est constitué : Président, Marc Sentis, Académie de Marseille et porteur du 3ème colloque avec toute une équipe, Monsieur Frédéric Couffy, vice-président Académie d'Aix en Provence, Monsieur Marc Heijman, Académie d'Arles, trésorier et moi-même, secrétaire.

Le siège social des RIM est notre académie en raison du rôle joué lors de la création de l'Arc Méditerranéen et la réalisation du 1^{er} colloque, en 2017. Les statuts ont été déposés à la Préfecture au cours de l'été comme a eu lieu l'ouverture d'un compte à la banque LCL, agence de Nîmes. Le Président et le trésorier des RIM ont déposé leurs signatures. L'académie de Nîmes a versé intégralement la somme de 10 230€ qu'elle avait eu la grande amabilité de garder en son budget depuis 2017.

Le 3^{ème} colloque, aura lieu à Marseille, les 15,16 et 17 octobre 2025.

Son titre : La ville et l'eau en Méditerranée : des enjeux pluriséculaires devenus critiques.

Une trentaine d'intervenants, tous spécialistes dans leurs domaines, parmi eux 12 intervenants du Maghreb et un espagnol.

L'Académie de Nîmes a bien répondu à l'appel : elle organise trois tables rondes :

Christian Salenson sur « **La symbolique de l'eau dans les religions** » avec Jean Guyon, archéologue, historien de l'antiquité tardive, Professeur honoraire, Université d'Aix-Marseille, Yaël Gronner, sociologue et Tania Awad Ghorra, journaliste, communicante (Liban)

Antoine Bruguerolle « **Regards croisés sur les paysages urbains historiques et la question de l'eau en milieu méditerranée** » avec trois intervenants :

Le réseau hydraulique traditionnel de la médina de Fès avec Monsieur le Professeur Tarig Madani (archéologue historien, Université Mohamed 1, Oudja, Maroc) L'alimentation en eau de la Médina de Tunis à travers les âges, avec Madame la Professeure Faika Béjaoui, (architecte, Académie nationale de Tunisie), Nîmes, ses eaux et la gestion des risques, Antoine Bruguerolle (architecte) , Représentant à l'ICOMOS, Académie de Nîmes)

La troisième table ronde est organisée par Jean-François Blanchet, (Directeur du Bas –Rhône, Académie de Nîmes) qui abordera « **De nouvelles solidarités pour une gestion durable de l'eau** » avec Monsieur Jean-Luc Meissonier, Président de l'Institut Méditerranéen de l'Eau) et un collègue tunisien.

Nous vous tiendrons au courant des dates pour l'inscription. Tous les membres de la Commission de l'Arc méditerranéen espèrent vivement que vous serez curieux de la thématique de ce 3ème colloque qui aborde une question essentielle pour notre avenir : l'eau.

*

ANNEXE 8

COMMISSION DE NOMINATION DES CORRESPONDANTS

Rapporteur Michel Belin

La commission des correspondants s'est réunie le mardi 26 novembre 2024 à 11h.

Elle a donné son aval aux trois candidatures suivantes :

Berta Philippe docteur en biochimie, professeur émérite des universités, ancien député du Gard,

Jaume Jacques, docteur en médecine, journaliste à radio alliance plus, membre de l'école antique de Nîmes, de la société d'histoire de Nîmes et du Gard, de la société d'histoire du diocèse de Nîmes ; secrétaire de l'académie catholique de France

Jourdan Aneth, conservateur en chef honoraire du patrimoine, conservateur (H) du patrimoine en charge de la direction du musée du Vieux Nîmes et du musée des cultures taurines

Ces trois personnes seront proposées à l'élection lors de la séance ordinaire du vendredi 4 avril 2025.

La réception se déroulera le vendredi 16 mai 2025.

*

Séance du 13 décembre 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence d'Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Hénault, Mazauric, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Aventurier, Bruguerolle, Desplan, Emmery, Fougères, Iancu, Jas, Meunier, Penchinat, Salenson, Simon, Simula, Stephan, Trarieux.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Pallier, Picquet. MM. Belin, Nicolas Cadène, Cavalier, Pierre Marès, Meine, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Brousmiche, Kusel, Torreilles. MM. Artus, Bonnefont, Hermet, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Ribstein, Rodier, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Giacconi, De La Grandière, Léoni. MM. Beynet, Feller, Galligani, Polge.

Le Président Alain Penchinat ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 29 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

Élections

L'ordre du jour prévoit deux scrutins concernant, d'abord le renouvellement du Bureau (avec majorité absolue des suffrages

exprimés) et le vote pour l'élection de deux académiciens résidents (avec majorité des deux tiers des suffrages exprimés)

Renouvellement du Bureau

L'ordre du jour prévoit les élections concernant le renouvellement du Bureau. Le président donne la parole au secrétaire perpétuel qui s'exprime en ces termes :

Chères consœurs et chers confrères,

C'est un moment important du fonctionnement de notre Compagnie puisque nous allons procéder au renouvellement du Bureau pour les cinq prochaines années sachant également que l'élection du Président et du vice Président intervient annuellement.

Je voudrais remercier chaleureusement tous les membres du Bureau sans qui il me serait impossible d'assumer ma fonction. Permettez-moi d'exprimer un remerciement choisi à notre Président Alain Penchinat avec qui j'ai travaillé en confiance et dont la générosité est à l'image de tous les engagements qu'il honore dans la plus grande discrétion... Pardon cher Alain, je n'ai pas pu m'empêcher de le dire.

Il me semble juste de rappeler l'action de toutes nos consœurs et de tous nos confrères qui siègent au sein des commissions. Je souhaite leur adresser un message de reconnaissance pour leur dévouement. Nous savons tous, mais l'oublions parfois, que notre Compagnie fonctionne grâce à leur travail permanent, certes discret et peu apparent, mais tout-à-fait indispensable.

Les actions les plus efficaces ne sont pas nécessairement les plus spectaculaires. À tous ces *travailleurs* de l'ombre, dont nombre de membres correspondants, je voudrais ici rendre également hommage.

Permettez-moi finalement de remercier celle et ceux qui acceptent de présenter leurs candidatures à vos suffrages.

Vous comprendrez donc que nous veillerons tous ensemble à assurer le bon déroulement des années académiques, à ce que chacune et chacun d'entre vous trouve pleinement sa place dans une convivialité qui s'enrichit de nos différences.

Je vous remercie.

Il est ensuite procédé aux élections.

1- Premier scrutin. Majorité absolue des suffrages exprimés
requis.

Inscrits : 56 Nombre de votants : 23 Bulletins exprimés : 23

Ont obtenu :

Francine Cabane (Présidente pour l'année 2025) : 23 oui Élu
Michel Desplan (Vice -président pour l'année 2025) : 23 oui Élu

Membres du Bureau pour la période 2025-2029

Bernard Simon. (Secrétaire adjoint) : 22 oui - 1 non Élu

Michel Belin (trésorier) : 23 oui Élu

Alain Penchinat (trésorier adjoint) : 21 oui - 1 non - 1 abstention Élu

Didier Travier (Bibliothécaire) : 23 oui Élu

Frédéric Abauzit (Archiviste) : 22 oui - 1 abstention Élu

2- Second scrutin. Majorité des deux tiers des suffrages exprimés
requis.

Mohammed Krabch : 19 oui - 2 non - 2 abstentions

Christophe Teissier : 23 oui

Mohammed Krabch est élu académicien résidant au fauteuil de Charles Puech devenu membre honoraire.

Christophe Teissier est élu académicien résidant au fauteuil d'Olivier Abel devenu académicien non-résidant.

Information

Le site « Une promenade dans les faubourgs de Nîmes » s'enrichit avec une nouvelle étude de Francine Cabane intitulée *La Maison Liron*.

Le Président Alain Penchinat accueille notre confrère Jean-Louis Meunier, membre résidant, en ces termes :

Cher Confrère,
Cher Jean-Louis,

Je suis sûr que vous en avez eu votre dose des « au four et au moulin », expression inévitable employée ici même par Robert Chamborédon lors de la passation de pouvoir de président en 2015, et des autres expressions populaires collées à votre patronyme. Pourtant beaucoup sont délicieuses et correspondent bien à votre personnalité qui vous doit d'être un des piliers de notre institution académique et plus largement de notre vie culturelle nîmoise.

J'en adore une, en clin d'œil à votre épouse, Annie-Claude, que je salue : « le meunier et la mariée ont toujours quelque chose à remanier ». Il paraît que c'est un proverbe italien...je ne suis pas sûr qu'il soit de Vérone, Roméo n'était pas meunier.

De l'italien, vous avez le chic et la prestance ; le goût du beau et du raffiné que vous aimez partager.

J'aime bien cette idée que le beau sur soi l'est plus pour honorer l'autre que pour soi.

Si je me permets, cher Jean Louis, de faire allusion à vos textiles, c'est naturellement parce que texte et textile ont la même racine étymologique latine, *Texere*, raconter et tisser.

J'aime bien cette idée que le beau dans votre esprit, vous ne le gardez pas pour vous mais que vous tenez à le faire partager, en tissant justement.

En tissant des liens :

L'illustration en est votre souci d'être notre vigie en recensant et en diffusant tous les évènements artistiques et culturels qui pourraient nous intéresser.

Est-ce que quelqu'un ne serait pas sur la liste des contacts électroniques de Jean-Louis ?

Je dois à la vérité de dire que certains proverbes sont faux vous concernant et sont à l'opposé de ce que je viens de dire: « tout meunier tâche d'amener l'eau à son moulin ». Il est vrai que ce proverbe est anglais !

Votre positionnement politique est très clair : vous êtes pour le cumul des mandats.

Pendant vos trente-cinq ans de direction d'une école maternelle et primaire, vous avez été en même temps, dix ans enseignant à l'Ecole de musique de Bagnols sur Cèze, onze ans chargé de missions pédagogiques au Rectorat de Montpellier, neuf ans chargé de cours en littérature française à l'université de d'Aix-en-Provence et de Nîmes.

La retraite venue, vous ne vous êtes pas découragé en continuant d'assurer des cours ou d'assurer des jurys de thèses.

Chacun sait que trois figures intellectuelles ont surtout compté pour vous et sur lesquelles vous avez particulièrement travaillé, Jean Hugo, Albert Camus et Pierre-André Benoit par ordre d'entrée en scène sur notre terre.

Vous avez réuni les deux premiers, Hugo et Benoit dans une thèse portant sur le dialogue entre les images et les mots.

Camus, vous en êtes l'un des meilleurs spécialistes et avez été président des Rencontres Méditerranéennes Albert Camus à Lourmarin après avoir beaucoup enseigné et écrit à son propos.

Votre rôle à l'Académie, dont les portes vous ont été ouvertes dès 2004 comme Membre correspondant puis comme Membre résidant en 2012, a toujours été éminent et...utile : Président de notre Académie dès 2015 après en avoir été le Bibliothécaire en 2012, vous êtes depuis membre de la Commission bibliothèque et archives, son rapporteur et membre de la Commission Prix Issoire.

Vous nous avez déjà gratifiés de cinq communications depuis 2004, cinq en vingt ans, une tous les quatre ans, soit 0.25 par an : C'est tout juste la moyenne, Monsieur Meunier !

Mais il est vrai qu'il y avait toujours un soin et une qualité remarquable : une première sur Pierre-André Benoit, une seconde de conserve avec nos consœurs, Deronne et Teulon Lardic sur peinture, littérature et musique dans la première moitié du XVII^e, une troisième sur Pierre-Marie Michel, une quatrième sur peinture, musique et littérature au XIX^e toujours de conserve avec Hélène Deronne et Sabine Teulon Lardic, on ne change pas une équipe qui gagne, et enfin une cinquième sur Albert Camus.

Ces activités académiques ne cachent pas tous vos autres engagements, tous tournés vers la culture, engagements innombrables que je ne peux citer.

J'ai failli ne pas rappeler que vous êtes aussi un excellent musicien puisque pendant près de vingt ans vous avez été violoniste et altiste à l'Orchestre de Chambre d'Avignon.

Vous êtes l'auteur d'au moins cinq ouvrages en plus de très nombreux articles et communications.

Aujourd'hui, vous allez nous parler de Christian Liger. C'est une très bonne chose tant il a compté pour Nîmes et pour notre Académie.

Je ne l'ai pas connu à l'Académie mais je me souviens de tout ce qu'il a apporté à la municipalité Bousquet, comme Bob Calle, en étant

finalement tous les deux, des artisans du renouveau culturel de notre ville qui perdure jusqu'à aujourd'hui. De Christian Liger, outre son célèbre Nîmes sans visa, je suis toujours habité par sa nuit de Faraman, peut-être moins connue, mais dont le théâtre est notre terre de la petite Camargue.

Il était un « homme de dialogue constructif dans la lignée de Camus » m'avez-vous dit, toujours Camus...

Vous êtes depuis 2001 Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques,

Cher Jean-Louis, nous vous écoutons.

Résumé de la communication intitulée : « *Christian Liger, un nîmois libre et engagé.* »

Christian Liger ou l'humanisme au quotidien. Jean-Louis Meunier rappelle l'attachement de notre confrère à l'enseignement, à l'engagement constant vers autrui dans une attitude où le profit personnel n'avait pas de place et à la littérature.

Homme de dialogue constructif dans la lignée de Camus, homme d'une grande discrétion, ce qui était chez lui le signe d'une constante volonté de servir et non de se servir, Christian Liger a beaucoup réalisé : le professeur, l'académicien, l'homme politique, l'écrivain – théâtre, roman, essai – et la passion de faire connaître et reconnaître l'œuvre de deux écrivains sans compromission, Marc Bernard et André Suarès.

Cette leçon nous interroge : comment une œuvre aussi une et multiple que celle de Christian Liger nous aide à définir notre attitude la plus généreuse possible dans le quotidien, ce qui fait de chacun de nous non un homme, mais un être humain ?

Après les questions d'usage, le Président Alain Penchinat lève la séance à 18 heures.

*

Séance du 20 décembre 2024

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Mazauric, Pallier, Poujoulat. Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Nicolas Cadène, Cavalier, Desplan, Emmery, Fougères, Iancu, Jas, Marès, Meunier, Penchinat, Salenson, Simula, Stephan, Tran, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Picquet. MM. Guthertz, Meine, Simon, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, De la Grandière, Giacomoni, Léoni, Padberg-Jeanjean. MM. Krabch, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Ott, Teissier.

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Torreilles, MM. Beynet, Feller, Hermet, Lavrut, Polge, Ribstein, Rodier, Rouanet, Ventura.

Le président Alain Penchinat ouvre la séance en saluant la présence des personnalités invitées à l'installation du Professeur Tu Anh Tran au fauteuil de notre regretté confrère Bernard Fontaine, en particulier Mme Geneviève Fontaine et son fils Maître Charles Fontaine.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 13 décembre qui est mis aux voix puis adopté.

L'ordre du jour prévoit donc la réception de M. Tu Anh Tran, Professeur des Universités, Chef de service de pédiatrie et de néonatalogie, succédant en qualité d'académicien résidant à M. Bernard Fontaine, décédé.

A la demande du président, M. Tu Anh Tran est accompagné dans la salle des séances par le secrétaire perpétuel et le Professeur Pierre Marès.

M. le Président s'exprime en ces termes :

Cher Monsieur Tu-Anh TRAN,
Cher Professeur,
Cher Confrère,

Dieu sait que j'aime la paix entre les hommes et entre les peuples, mais cet après-midi nous allons nous disputer.

Je pressens que vous allez nous dire que vous êtes honorés d'être devant nous pour votre jour de réception à l'Académie de Nîmes.

C'est nous qui sommes, tous, honorés que vous ayez choisi de nous rejoindre après votre élection comme membre résidant sur la proposition de vos parrains, Antoine Bruguerolle, Bernard Cavalier et Pierre Marès.

A qui le plus d'honneur? That is the question.

Comme le Président, même éphémère, a toujours raison, c'est bien nous qui sommes fiers et le plus honorés de votre présence sur ce fauteuil et je m'en justifie volontiers.

Quel parcours, au sens propre comme au sens figuré, jusqu'à ce fauteuil qui n'est pas, loin s'en faut, votre destination finale, Dieu soit loué !

Vous ne revenez pas de loin, vous venez de très loin, il y a près de quarante-cinq ans.

Un premier motif d'admiration pour nous, accrochés depuis toujours aux sources de la fontaine, est de vous savoir, vous être arraché en 1980,

à l'âge de dix-sept ans, physiquement, de votre pays de naissance, le Vietnam et d'avoir séjourné un temps comme réfugié Boat people en Thaïlande, avant de venir en France fin 1980. Arraché mais pas coupé de vos racines asiatiques, comme on le verra.

Votre vie et votre destin sont une épopée que je ne ferai qu'effleurer cet après-midi.

La double culture franco – vietnamienne vous la devez à vos parents, en particulier à votre père qui était, à Saïgon, Directeur industriel des Laboratoires Roussel Uclaf et dans le civil, si j'ose dire, Secrétaire Général de Pax-Romana, un mouvement d'intellectuels catholiques. Et c'est l'attachement à la France et à sa langue qui forcera votre famille en ces temps troublés de la fin des années 1970 d'envisager de quitter sa terre d'origine. Plus exactement de vous la faire quitter, vous et votre frère, seuls, à dix-sept ans pour vous, en embarquant sur un Boat-people en 1980.

1980 c'est quatre ans à peine après la réunification à marche forcée du Nord et du Sud sous la férule communiste qui ne s'allègera que dix ans plus tard. On imagine les liens avec votre frère, médecin lui aussi, acupuncteur et qui, lui aussi, transmet par ses livres la richesse de sa double culture asiatique et française. Je pense à son livre « Emotions, souffrance, délivrance ».

Votre mère, convertie au catholicisme, a été professeur de français à Notre-Dame et professeur à l'Université de Saïgon.

Vos parents ne vous rejoindront en France que cinq ans plus tard.

Plusieurs fois, vous m'avez souligné la richesse de cette complémentarité culturelle en mettant en avant la structure du moi, par trois niveaux, le mental, les sensations et le corps.

En France, vous êtes comme un poisson dans l'eau pour reprendre l'expression de Mao Tsé-Toung pendant ces années très difficiles au Vietnam :

Vous survolez vos études secondaires en obtenant, avec Mention Très bien, votre Bacot de mathématiques et Sciences naturelles, la section D pour les nostalgiques. Ce Bac à Besançon, qui va devenir votre ville, puisque vos parents s'y sont installés et que vous y allez recevoir toute votre formation.

Votre formation initiale de médecin, d'une traite, en six ans ; vous avalez six années de médecine générale avant de réussir le concours de l'internat avec comme spécialité la pédiatrie, toujours à la Faculté de médecine de Besançon.

Vous enchaînez ensuite par une année de recherche à l'Hôpital Necker-enfants malades sanctionnée par un DEA. Puis un DES de Pédiatrie de nouveau au CHU de Besançon.

Vous voilà médecin-spécialiste bien décidé à rendre au centuple ce que vous avez reçu. Rendre à votre nouveau pays, bien sûr, vous avez été naturalisé en 1997 mais aussi au monde.

Par le monde, vous vous sentez concerné en effectuant beaucoup de missions par l'entremise de Médecins sans Frontières à Madagascar, Saïda au Liban, et au Kenya. En connexion avec les événements douloureux en cours au proche Orient, vous me rappelez votre fierté d'avoir créé et mis en place un service de pédiatrie et de réanimation en salle de travail dans un hôpital du Croissant rouge palestinien desservant un camp de 60 000 réfugiés au Liban.

En 2001, c'est le départ à Harvard où vous êtes chercheur associé pendant deux ans avec comme projet une recherche sur la prévention de la transmission mère-enfant du VIH.

2004-2012, retour à Paris pour travailler au CHU de Bicêtre sur le VIH et plus généralement sur les maladies inflammatoires de l'enfant.

Et nous dans tout ça ?

Nous nous sentons petits devant un tel destin et rêvons de « dix méditations en mouvement pour apaiser les émotions de l'Académicien de Nîmes » qui vous reçoit dans cet Hôtel qui, par son enracinement, semble faire contraste avec votre personnalité.

« Dix méditations pour grands maux de l'enfant » en 2019 et « Dix méditations en mouvement pour apaiser les émotions de l'enfant » en 2023 sont deux ouvrages grand-public, publiés avec succès, qui montrent combien vous êtes attaché à faire partager avec le plus grand nombre vos expériences et vos savoirs.

Vos savoirs, vous les partagez d'abord, scientifiquement, avec la communauté médicale au travers de multiples publications dans des revues internationales en français et en anglais ; j'en ai compté 64 rien que dans la notice que vos parrains nous ont soumise. Il y en a une qui m'a fait sourire, en collaboration, en 2015, avec un certain Valade sur l'hypersensibilité. Il est vrai que ce Valade était en bonne compagnie, un certain Montagu(t) vous accompagnait aussi. Il est vrai que certains d'entre nous rentrent de Vérone...

Revenons à la médecine :

Vous êtes pédiatre, spécialiste des maladies inflammatoires et rhumatologiques de l'enfant, chef de service de pédiatrie au CHU de Nîmes et Professeur à la faculté de médecine de Montpellier Nîmes, responsable du diplôme universitaire « Méditation et santé ».

Je sens qu'elle est loin la télécabine de télé médecine : je sens que vous aimez soigner les corps en passant par les âmes. En notre monde technicisé, hyper rationnel et finalement en risque de déshumanisation, vous aimez accompagner les traitements classiques, antiviraux, antibiotiques ou interleukines par un travail sur les émotions du patient.

J'imagine l'autorité qui doit être la vôtre pour faire passer ces pratiques, décalées pour beaucoup, dans le monde de la médecine.

Je pense au *combat* entre allopathie et homéopathie qui ne me semble jamais avoir été gagné par la seconde alors que vous-même semblez imposer le travail sur les émotions dans le champ médical.

Ces combats ne sont jamais perdus. Je pense à l'énergie déployée par notre confrère, le professeur Pierre Marès, pour imposer dans ce champ de la médecine des choses considérées comme périphériques comme le confort des femmes après cancer.

D'où vient votre autorité ?

Elle vient, me semble-t-il, des dimensions de verticalité et d'horizontalité que votre personnalité conjugue.

Au risque que mes consœurs et confrères, qui m'ont déjà entendu à ce sujet, ne vous disent que je radote, je suis frappé par ce don de pouvoir à la fois être vertical, c'est-à-dire posséder à fond une spécialité et faire déjà autorité et d'être horizontal, c'est-à-dire être en capacité, non seulement de comprendre le monde qui nous entoure, mais aussi d'en être un acteur.

Vous êtes en effet un acteur du monde : vous êtes cultivé, vous êtes musicien, vous tenez des orgues, vous êtes sportif, Professeur d'Aïkido et maintenant vous êtes ...membre résidant de l'Académie de Nîmes.

Ce don d'être en même temps vertical et horizontal, vous le devez sans doute à vos origines, à votre histoire familiale hors du commun, à vos gènes bien sûr aussi et à votre étoile.

Votre étoile, c'est sûrement pour vous le Christ : vous êtes catholique, vous êtes un catholique très engagé dans son Eglise. Faire communauté me semble très important pour vous tout en acceptant, joyeusement, d'ouvrir l'espace de votre tente.

La sérénité, sinon la sagesse qui me semble émaner de vous, je me demande si elle ne vient pas de votre capacité d'être, en quelque sorte, en dehors de votre être. Je veux dire qu'elle me semble venir de votre

capacité de sortir de votre moi. C'est une force que n'ont pas la plupart des humains qui n'agissent et ne réagissent qu'en fonction de leur moi ou de leur je qui ne sont que corps et âme, le corps pour le plaisir ou la douleur, l'âme pour les émotions et les sentiments.

Le proverbe indien que vous avez mis en exergue de l'un de vos ouvrages me semble le démontrer : « Prends soin de ton corps pour que ton âme ait envie de l'habiter ». Cette formulation que vous reprenez à votre compte est singulière : Corps et âme ne font pas votre je, vous les convoquez comme éléments extérieurs que vous vous appropriez par le *ton*, ton corps, ton âme.

Je vois une nuance qui vous caractériserait dans l'expression populaire « se dévouer corps et âme » qui veut bien dire que le moi ou le je s'identifie, se limite, au corps et à l'âme alors que vous semblez nous dire que le moi ou le je comporte sans doute une dimension complémentaire à celle du *ton* corps et de *ton* âme. Peut-être celle de la pensée.

Cette nuance, je la vois aussi dans les paroles du Christ rapportées par Matthieu : « tu aimeras l'Éternel de tout ton cœur, de toute ton âme et toute ta pensée », alors qu'il aurait pu dire « tu aimeras l'Éternel absolument ».

Dieu, cher Professeur, que vous m'emmenez loin dans des champs qui dépassent mes compétences et que bien d'autres que moi seraient capables de labourer plus efficacement.

Revenons donc à nos fauteuils.

Vous allez occuper celui de mon ami, de notre ami, Bernard Fontaine. Il en aurait été sûrement fier et aurait sans nul doute, aimé vous connaître. Je l'ai surtout connu dans le métier du bâtiment où il était un peu comme vous une sorte de médecin qui réparait les corps, les corps de métier, qui avaient fauté.

Si vous n'avez pas la même stature de corps, je devine la même structure de l'âme (encore), celle de l'attention et de la gentillesse.

Je suis sûr qu'au sein de notre Compagnie, vous trouverez votre place et que, maintenant immortel sinon éternel, vous nous apporterez progressivement au fur et à mesure de vos désengagements professionnels, (nous avons dix ans d'écart et vous verrez que ça va vite), le meilleur de vous. Je suis sûr que vous trouverez, grâce à la diversité des pensées et des âmes de chacun d'entre nous, le plaisir et l'intérêt de faire Académie, Rue Dorée.

Vous êtes donc ici chez vous et nous vous accueillons avec joie et honneur.

Réponse de M. Tu Anh Tran

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

D'abord merci, merci pour m'avoir fait l'honneur d'être admis dans cette institution créée depuis 1682, au siège numéro 32 occupé depuis cette date sans interruption par mes illustres prédécesseurs dont M. Bernard Fontaine jusqu'en 2021.

Je n'ai pas eu l'honneur de le connaître de son vivant mais en recherchant son souvenir parmi ses amis et surtout Mme Geneviève Fontaine son épouse, il est difficile de parler de lui au passé. En effet il était tellement vivant que pour évoquer sa mémoire je dois passer par les 5 éléments de la nature avec lesquels il a fait corps durant toute sa vie.

Bernard Fontaine est né à Nîmes le 6 juin 1941 dans une famille d'avocats dont son père Marcel Fontaine qui était également académicien.

Le premier élément que Bernard était en contact dans sa jeunesse c'était le **bois** et le premier morceau de bois qu'il affectionnait c'était le crayon car il avait un don pour le dessin. Adolescent, il passait son temps au tribunal pour croquer des scènes avec un réalisme perspicace et espiègle

des détails: les trois juges durant un procès aux attitudes opposées : le premier adoptant un visage inquiet et concentré, le magistrat du siège s'affalant sur la table d'un air désabusé et le juge principal essayant de calmer les deux avocats qui s'affrontaient énergiquement avec les pieds et les bras poilus sortant de leur toge noire, les feuilles du dossier volant dans tous les sens ; à leur droite le greffier grincheux avec les pieds qui sortaient sous son bureau, pendant que dans le public, un dessinateur esquissait la scène, deux autres personnes discutaient avec indifférence et le troisième lisait son journal en toute quiétude.

Mais le bois ou les bois qu'il aimait c'était surtout sa Camargue natale avec les magnifiques paysages de la sansouïre des Launes, de la Baisse de la Cindre et les Saintes Maries de la mer. Bernard se frottait alors de près aux végétaux quand il s'adonnait à sa grande passion : la chasse.

En pur Camargais, il était naturellement attiré par les chevaux et taureaux, puis le canard sauvage, la sarcelle des marécages avant de s'attaquer, à partir des années 60, au sanglier, au chevreuil, au cerf, au mouflon allant des Pyrénées jusqu'en Alsace.

Mais bientôt, sa passion dépassera les frontières de l'hexagone où la chasse du perdreau, de la gazelle, du zèbre et des cervidés l'attirait dans les forêts de l'Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Cameroun en passant par le Burkina Faso. Sa maison se remplissait de trophées qui régalaient les yeux émerveillés de la famille et des visiteurs.

Et l'Afrique, c'est encore le bois fait humain qui le fascinait : « De l'ombre à la lumière : le masque africain, œuvre d'art reconnue, à la recherche de son histoire disparue », il communiquait à l'académie en 2009 sa passion ethnologique.

Mais on ne peut pas être Camargais sans aimer l'eau. C'était dans cet élément qu'il a été baptisé dans la foi catholique après sa naissance et c'est aussi dans l'eau de la Méditerranée qu'il a plongé toute sa vie dans le bonheur familial. N'est-ce-pas aussi dans celle d'une tasse de café au Café de Lyon à Nîmes qu'il a rencontré celle qui partagera toute sa

vie : Geneviève Chaptal ? Oui à l'époque Bernard Fontaine « faisait le boulevard » (expression dans ce temps qui voulait dire « aller draguer en ville ») surtout le Victor Hugo, à la fin de la semaine et cette « chasse » n'a pas été vaine ! Fille d'un collègue de son père qu'il a rencontrée auparavant sans une surprise party, elle deviendra sa femme en 1961 aux Saintes Maries de la mer, par amitié ou plutôt un amour solide et « complémentaire » (dixit Mme Fontaine). Elle lui donnera deux enfants : Béatrice (4 petits enfants), et Charles (2 petites filles).

Après le bois et l'eau, c'est l'**air** qui a marqué la vie de Bernard Fontaine. Pour faire un avec cet élément volatile il s'est engagé dans les parachutistes durant sa préparation militaire à l'époque de la guerre d'Algérie. Même si cet élément ralentit la vitesse de sa chute, ce n'était pas suffisant pour lui éviter une fracture à la cheville. Mais l'air de Bernard avait aussi un goût subtil car il était extrêmement « doué du nez ». Sa fille Béatrice est l'incarnation vivante de ces dons paternels : non seulement elle crée avec talent des livres pour enfants et adolescents sur des bases historiques comme la guerre 14-18 (primé par le prix des incorruptibles), elle fait prolonger l'héritage du fin odorat de son père en devenant designer olfactif.

Cependant, l'élément qui caractérisait le plus Bernard était le **feu**. Ce feu-là était d'abord celui de la justice qui l'animait depuis plusieurs générations. Fils d'avocat, gendre d'avocat, Bernard avait ce métier dans le sang. Après des études de droit à Montpellier, il prêtait serment en 1963 et s'associait avec son beau-frère, Pierre Chaptal, pour ouvrir un cabinet d'avocats non spécialisés à Nîmes à la place des Carmes. Il faut se rappeler qu'à l'époque il n'y avait que 36 avocats en ville alors qu'aujourd'hui y en a 400 inscrits au barreau. Par goût, il préférait le droit pénal mais il acceptait de plaider toutes les causes passant du droit commercial, au civil et public. Grand orateur, il marquait tous ceux qui l'ont écouté plaider car Bernard tirait son éloquence des nombreux livres de sa bibliothèque et son verbe était façonné par les ouvrages d'étymologie ou de toponymie entre autres. Cependant l'excellence ne provenait pas seulement d'un don du ciel. Elle venait aussi d'un labeur

acharné allié à un amour du travail bien fait. Bernard respectait ses clients et ceux-ci le lui rendaient bien, si bien que les deux avocats ont dû embaucher un troisième plus jeune pour assurer toutes les demandes : « les 2 Ferrari qui traînent une deux chevaux ! » plaisantait-il.

L'humanité de Bernard était reflétée dans son intérêt pour « L'advocaterie des pauvres : l'œuvre de Louis Raoul » dont la mémoire a été ressuscitée par sa communication à l'Académie en 2011. Comme Louis Raoul, la devise de Bernard Fontaine était : « Chacun a le droit à sa défense ». Cet engagement le poussait encore plus loin à la vie politique en étant conseiller municipal de Vauvert sous la couleur des Républicains, puis conseiller municipal dans l'opposition, suppléant à l'Assemblée Nationale à Simon Casas comme député non élu, et un clin d'œil du destin, président de l'association « Les amis du Vietnam ».

Bernard a dû croiser le **fer** dans sa vie à travers des milliers de dossiers qu'il a défendus et ses combats de valeurs. Ceux-ci se poursuivent encore aujourd'hui à travers son fils Charles qui plaidait à la cour d'assises de Mende le jour où Bernard s'est éteint dans son sommeil après son ultime combat contre une longue maladie.

Enfin, il n'y a pas d'élément plus juste pour caractériser Bernard Fontaine que la **terre** : un fils de sa terre, la Camargue, de la France qu'il affectionnait tant et aussi cette terre de la nature et de l'humanité. Bernard Fontaine a quitté cette vie accompagné d'un prêtre Sénégalais pour passer de l'ombre à la lumière. Cette lumière-là, c'était la vraie vie qu'il voulait vivre jusqu'au bout dans la liberté. Oui, comme disait Geneviève son épouse : « Bernard a toujours voulu se mêler à la vraie vie, pas celle dans les salons mais la nature brute avec respect et liberté ».

Qui mieux que Geneviève peut le connaître après 60 années de mariage ? : « Avec Bernard c'est la complicité et complémentarité : il a su me faire aimer les choses que je n'aimais pas et vice versa. Son procédé ? Il passait par « des chemins détournés » et par « des manœuvres subtiles ».

Je sens maintenant que Bernard est encore là à travers son épouse, ses enfants et tous ceux qui l'ont croisé, et que le siège qu'il a laissé est encore chaud du feu de sa personnalité, siège que j'essaierai d'honorer en acceptant cette admission à l'académie.

Ce jour me renvoie également à exactement 44 ans avant, en 1980 dans une petite maison, à Silom road, juste à gauche de la poste centrale de Bangkok, dont le minuscule jardin arbore un drapeau tricolore et une plaque dorée : « Consulat de France ».

Ce jour-là, deux mineurs réfugiés Boat people acceptés puis rejetés par les américains à cause d'un quota dépassé, demandaient l'asile politique en France. La secrétaire du consulat, M^{lle} Capdevielle Raymonde les informait que la France ne prenait pas de réfugiés dans les camps Thaïlandais car elle avait beaucoup à faire dans les camps en Malaisie et Indonésie.

« La France ne peut pas régler tous les problèmes du monde », nous disait-elle à mon frère et moi. Déçus et désespérés, nous lui avons tourné les talons quand je me retournais pour lui dire : « Madame, si vous nous acceptiez, nous vous promettons que nous ne serons pas un problème pour la France ! ». Cette phrase avait touché son cœur et le soir, depuis une cabine téléphonique, elle nous a annoncé la bonne nouvelle : « J'ai parlé de vous au consul, le colonel Saillant, et il vous a acceptés ! ».

Cette promesse je l'ai honorée dès mon arrivée en France jusqu'à ce jour : après un apprentissage rapide du français au Centre de Linguistique Appliquée à Besançon, j'ai passé le bac de français en première (avec 18/20 à l'oral !) puis le bac général scientifique en terminale avec mention très bien. Après les études de médecine et de pédiatrie, j'ai travaillé comme volontaire à Médecins Sans Frontières d'abord au siège à Paris pour élaborer les recommandations nutritionnelles pour les malades du SIDA des pays du sud, avant de mettre en place un service de pédiatrie pour l'hôpital Al Hamshari du croissant rouge palestinien dans le plus grand camp de réfugiés du sud Liban en 1999. Avec l'argent du prix Nobel de la paix gagné par MSF cette année-là,

j'ai participé ensuite à l'implémentation de l'utilisation de la trithérapie anti-rétrovirale au Kenya, à Homa Bay, avant de rejoindre l'université Harvard aux Etats-Unis comme chercheur pour effectuer des études cliniques sur des nouveaux médicaments anti-VIH dans 42 hôpitaux en Thaïlande. De retour en France en 2004 après un passage à Paris pour réaliser ma thèse d'université en Immunologie, j'ai rejoint la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes en 2012 comme professeur et chef de service de pédiatrie au CHU de Nîmes.

Comme vous voyez, je n'ai pas eu qu'une vie mais de multiples vies depuis que celle-ci m'ait été accordée une seconde fois après mon évasion du Vietnam. En effet j'étais rescapé d'une tempête force 7, ai survécu 8 fois à des attaques de pirates, à la faim et la soif...

Confucius a dit : « Chacun a 2 vies : la deuxième commence quand on réalise qu'on n'en a qu'une seule ! ».

Cette deuxième vie je la vis intensément avec un questionnement constant : pourquoi cette existence avec tant de souffrances pour moi et pour mes frères humains pour finir tous six pieds sous terre ? C'est la recherche de toute ma vie et pour mieux l'exprimer, je me permets de citer l'épilogue de mon premier livre « Au-delà des frontières » écrit au retour de ma mission au Liban en 2000 :

« Sans Frontières », cette appellation est à la mode en Occident depuis trois décennies. Que signifie-t-elle exactement ? Pour beaucoup d'entre nous, elle sonne comme une aspiration des hommes à se rejoindre, à confronter les différences culturelles, à se rencontrer au-delà des barrières des races, cultures, religions, idéologies, économies et accès à la santé. Je me suis engagé dans cette expérience « sans frontières », pour vivre ce dépassement. Mais très vite, la mission m'a conduit au pied de frontières, de limites, causes et conséquences des conflits, des massacres, des déplacements de populations, des injustices sociales. Etant envoyé vers des situations d'extrême souffrance, dans un dépouillement total, et peu de ressources matérielles et morales, je me suis aventuré aux limites de la douleur, aux limites de la vie. A travers

ces situations valables pour de nombreux points chauds du globe, une constante m'est apparue : la souffrance de mes semblables et la mienne.

L'expérience MSF m'a mis en face de la souffrance du monde, dans toute sa splendeur, son horreur, sa fureur, jusqu'à la mort. Quelques fois, j'ai pu avoir l'impression de me surpasser, d'avoir réussi à faire reculer la maladie, d'avoir sauvé des vies d'une mort précoce. Mais le plus souvent, j'ai connu la finitude de notre condition humaine, emprisonnée dans les multiples barrières qui la constituent, jusqu'aux quatre planches de bois entre lesquelles elle sera déposée in fine. J'ai vu se profiler l'instant de vérité que tout être vivant affrontera un jour : la mort. Revenu au train-train de ma vie confortable en France, je trouve un peu de répit : je n'ai plus sous les yeux toute cette douleur. Que reste-t-il de cette mission, à moi et à ceux vers qui j'ai été envoyé ? Il reste le souvenir des rencontres de personne à personne, dans des moments de grande authenticité. Deux êtres éloignés l'un de l'autre à tout point de vue, géographique, racial, idéologique, économique, se rencontrent dans un instant de vulnérabilité extrême, devant la mort. Toutes les barrières sociales et culturelles s'effondrent : ces deux êtres portent la même douleur de leur commune condition humaine et sont obligés de la vivre jusqu'au bout. De cette rencontre, naît simplement la reconnaissance réciproque d'être semblable à l'autre dans son essence la plus profonde, dans sa vérité la plus nue, celle d'être des humains. Ce sentiment puissant d'être ensemble dans cette existence éphémère, reliés les uns aux autres par un lien profond de compassion, persistera au-delà de la mort dans la conscience de l'humanité, quand tous retourneront à la poussière pour rejoindre la terre, terre humaine. »

Cet épilogue me conduit tout simplement à exprimer ce que j'espère apporter pour ma participation à la vie de l'académie : ce questionnement, ce cheminement dans cette humanité dont je fais désormais partie, ici à Nîmes en tant que médecin. Dans cette région au bord de la Méditerranée, berceau de la civilisation occidentale, je vais essayer d'apporter ce que je suis : un extrême oriental, pétri de cette culture qui coule dans mon sang, mélangé à la pâte judéo-chrétienne pour, peut-être, en faire un pain

comme nourriture pour ceux qui cherchent à se rapprocher malgré des barrières qui nous séparent.

Vous m'accueillez aujourd'hui, vous accueillez un immigré.

Je tiens à rendre hommage à tous les migrants, à tous les demandeurs d'asile qui ne souhaitent qu'une seule chose : vivre, se développer et servir. Je peux témoigner de la rage de vivre de chacun quand il doit quitter son pays natal et traverser tant d'épreuves pour survivre et ensuite redonner ce qu'il a reçu. M'accepter c'est accepter tous ceux qui frappent à la porte de la France avec toutes leurs richesses intérieures qui ne demandent qu'à se déployer pour étoffer la France multiculturelle.

Merci encore pour votre accueil !

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, M. le Président invite notre nouveau confrère à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

M. le Président lève la séance à 17 h 30

*

Achévé d'imprimer
sur les presses
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

www.mondial-livre.com
04 66 29 70 86



Fabriqué en France

Pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée - 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la ville de Nîmes
du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépot Légal : 1^{er} trimestre 2025
le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
Secrétaire Perpétuel

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

R

148x210
ACADEMIE DE NIMES
Bulletin 2024
n° 165

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

V

148x210
ACADEMIE DE NIMES
Bulletin 2024
n°165